Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie

Rapport final

Octobre 2026

L'OBSERVATOIRE COMPÉTENCES INDUSTRIES opco 2i

SOMMAIRE

01. Contexte de l’étude et méthodologie

02. Les effectifs totaux et les nouveaux alternants

03. Le profil des alternants

04. Le profil des entreprises accueillant des alternants

05. Les certifications visées par les alternants

06. Les organismes de formation formant en alternance

07. Les résultats de l’alternance

01

Contexte de l’étude et méthodologie

Contexte de l'étude et méthodologie

Les objectifs de l'étude de l'Observatoire

Dans le cadre de ses missions, OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation dans les entreprises de son périmètre. À ce titre, il collecte et stocke une multitude de données sur ce sujet, aujourd'hui essentiellement exploitées dans une approche administrative et financière, nécessaire au pilotage de son activité.

Dans ce contexte, l'Observatoire Compétences Industries a été mobilisé afin de réaliser une étude visant à analyser et valoriser ces données, dans l'optique de :

- piloter la politique alternance au niveau de leurs branches respectives et de l'interindustrie ;
- adapter les services d'OPCO 2i à destination des entreprises.

Cette étude illustre la volonté des représentants des branches professionnelles de mutualiser leurs travaux d'observation prospective des métiers et des qualifications. Ceux-ci constituant pour eux un outil d'aide à la décision permettant d'orienter leurs politiques emploi-formation.

OBJECTIFS

- Déployer une méthode innovante d'analyse des données de l'alternance d'OPCO 2i
- Réaliser une analyse exhaustive et comparable de l'alternance dans l'ensemble des branches professionnelles (recours, évolutions, publics, pratiques…)
- Identifier les tendances et les enjeux sous-jacents aux évolutions de l'alternance dans l'interindustrie

Contexte de l'étude et méthodologie

Liste des données présentées dans le rapport

	COMMENT ?
	• Déclinaison des indicateurs par type de contrat d'alternance
COMBIEN ?	• Effectifs totaux et nombre de nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2025 • Évolution des effectifs totaux et du nombre de nouveaux alternants entre 2020 et 2025 • Part des alternants parmi les salariés
QUI ?	**Profils des alternants :** • Répartition par âge • Répartition par sexe • Répartition géographique • Niveau de diplômes à l'entrée • Répartition par taille d'entreprise • Part des alternants en situation de handicap **Profil des établissements :** • Évolution du nombre d'entreprises ayant recours à l'alternance • Part des établissements ayant recours à l'alternance dans l'interindustrie sur l'ensemble des établissements • Nombre moyen d'alternants par établissement • Répartition des entreprises par taille • Répartition géographique **Profil des organismes de formation mobilisés :** • Nombre d'organismes de formation mobilisés • **Top 20 des réseaux d'organismes de formation mobilisés (en nombre d'alternants)** • Répartition géographique
QUOI ?	• **Répartition des certifications par niveau** • **Répartition des certifications par type de fonction visé** • **Répartition des certifications cœur d'activité / interindustrielles (non-cœur d'activité) / autres** • Top 15 des certifications les plus visées par dispositif et top 3 des certifications visées par branche
POUR QUELS RÉSULTATS ?	• Part des contrats rompus avant leur terme • L'insertion des certifications visées par les alternants

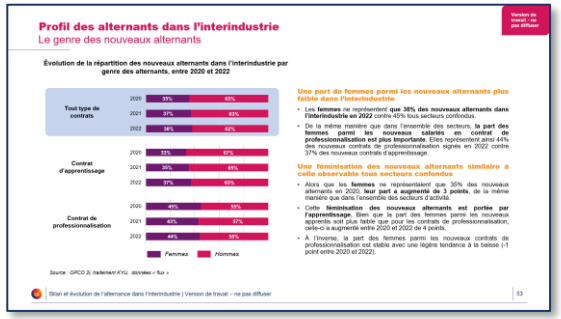
En gras, les indicateurs construits sur la base d'un recodage de modalités afin d'établir une typologie. Des notes méthodologiques en amont des sous-parties concernées explicitent la méthodologie mobilisée pour cela.

Contexte de l'étude et méthodologie

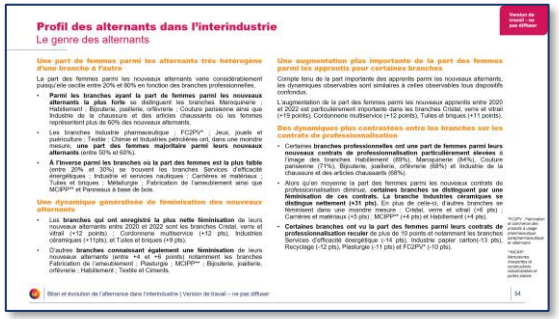
Déclinaison des données

La plupart des indicateurs sont analysés sur la base des déclinaisons suivantes :

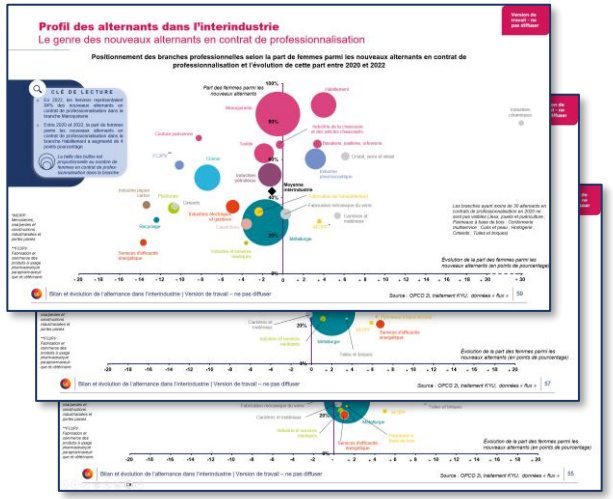
1. Un graphique et une analyse au niveau de l'interindustrie de 2020 à 2022, déclinés par dispositif (tous dispositifs, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation)



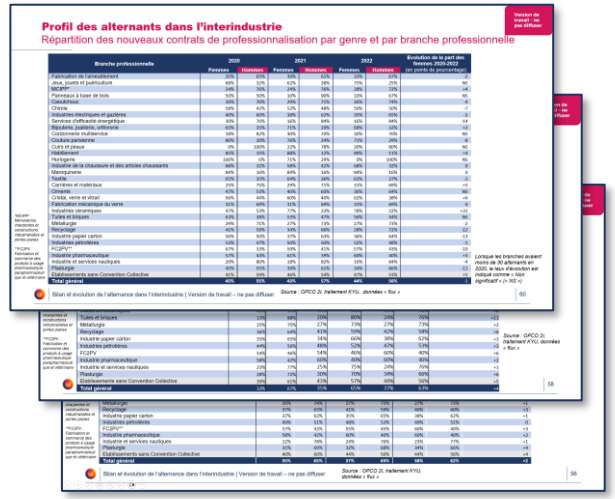
2. Une analyse des données au niveau des branches de l'interindustrie par dispositif (tous dispositifs, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation)



3. Des graphiques au niveau des branches déclinés par dispositif (tous dispositifs, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation)



4. Des données détaillées au niveau des branches, déclinées par dispositif (tous dispositifs, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation)



Contexte de l'étude et méthodologie

Les sources de données mobilisées dans le cadre du projet

Les données relatives à l'alternance dans l'interindustrie	Ces données nous permettront d'analyser directement l'alternance (recours, caractéristiques…) dans l'interindustrie. Sources : Ces données sont produites par l'OPCO à travers la collecte des CERFA n° 10103*09 (pour l'apprentissage) et n° 12434*03 (pour le contrat de professionnalisation).
Les données socio-économiques de l'emploi dans l'interindustrie	Ces données nous permettront d'analyser le poids et les caractéristiques de l'alternance au regard de la structure de l'emploi et des entreprises dans l'interindustrie Sources : Données produites par l'Observatoire Compétences Industries (issues de la DSN pour la partie emploi et du fichier adhérent pour la partie entreprise).
Les données relatives à l'insertion des apprentis	Ces données nous permettront d'analyser le taux de réussite aux examens et le devenir des apprentis des années précédentes sur les diplômes relevant de l'éducation nationale et du ministère du Travail (jusqu'au BTS). Sources : Ces données sont issues de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) et du dispositif InserJeunes Apprentissage mené par le ministère de l'Éducation nationale. Les données les plus récentes portent sur l'année 2025. Note : la maille de ces données est le diplôme et l'académie des organismes de formation. Elles ne sont pas spécifiques à l'interindustrie.
Les données relatives à l'alternance tous secteurs confondus	Ces données nous permettront de mettre en regard la dynamique de l'alternance dans l'interindustrie avec celle tous secteurs confondus. Elles nous apporteront également des points de comparaison sur certains indicateurs (sexe et âge des nouveaux alternants, répartition des nouveaux alternants par taille d'entreprise). Ces données sont présentées tous dispositifs confondus, en apprentissage uniquement et en contrat de professionnalisation uniquement. Sources : Ces données sont issues du Système d'information sur l'apprentissage (SIA) et du Système d'information sur les contrats de professionnalisation de la Dares.

Date des données :

Les données sur l'alternance relatives à l'alternance dans l'interindustrie présentées dans le document sont issues d'une extraction réalisée au 1er trimestre 2026. Elles peuvent donc présenter des écarts avec des données présentées précédemment du fait d'enregistrements tardifs de certains contrats d'alternance.

Périmètre :

Le périmètre des données s'étend sur les années 2020 à 2025 sur l'ensemble des branches de l'interindustrie.

Contexte de l'étude et méthodologie

Arbitrages et précisions méthodologiques

- **Deux types d'analyse relatives aux alternants** sont réalisées :
  - Les analyses relatives aux nouveaux alternants : elles se fondent sur les données dites « **flux** » qui comptabilisent les **nouveaux alternants** enregistrés sur une année donnée
  - Les analyses relatives aux effectifs totaux en alternance : elles se fondent sur les données dites « **stock** » qui comptabilisent les **effectifs totaux en alternance** au 31/12 de l'année mentionnée
- **La majorité des analyses réalisées portent sur les nouveaux alternants (données flux).** Les analyses relatives à la part des alternants parmi l'ensemble des salariés et à la part des établissements de l'interindustrie ayant recours à l'alternance portent en revanche sur les effectifs totaux en alternance (données stock) afin de raisonner à isopérimètre (nombre de salariés et d'établissements au 31/12).
- Les données sur l'alternance sont issues de deux saisies manuelles successives (remplissage du CERFA puis saisie informatique d'OPCO 2i) pouvant entraîner des coquilles de différentes formes. **Diverses opérations de nettoyage et de recodification ont donc été réalisées** (cf. page suivante). Dans les cas où certaines données n'ont pu être consolidées ou requalifiées, les calculs et analyses ont été réalisés en neutralisant ces données. Cela peut entraîner certains écarts entre les données traitées (répartition, évolution…) et les données brutes affichées.
- Plusieurs analyses ont nécessité **un travail de reclassification et de catégorisation des certifications** :
  - Pour le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation (cf. Partie 4, point D)
  - Pour les niveaux de certification visés par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point A)
  - Pour le type de fonction visée en fonction du code NSF de la certification visée par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point B)
  - Pour le caractère cœur d'activité ou non cœur d'activité des certifications visées par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point C)
- Pour **l'analyse des entreprises/établissements** ayant recours à l'alternance, seule **l'analyse à la maille établissement a été retenue**. Celle-ci permet en effet d'être plus représentatif de la réalité du maillage territorial de l'alternance (exclue les sièges sociaux et une surreprésentation des alternants et des établissements en Île-de-France). Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIRET des établissements.
- Pour l'analyse des catégories d'organismes de formation, une typologie a été construite prenant en compte la structure de tutelle de l'organisme de formation (cf. Partie 6, point C).
- Pour **l'analyse des organismes de formation**, seule **l'analyse à la maille entreprise a été retenue**. Celle-ci permet d'identifier les grands groupes de formation et de mesurer leur poids réel dans l'alternance dans l'interindustrie. Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIREN des organismes de formation.
- Les analyses relatives **aux taux de rupture** parmi les contrats d'alternance sont réalisées par année de signature des contrats. Ils sont calculés indépendamment de la « durée réalisée » des contrats (cf. Partie 8, point A).
- Les analyses relatives à **l'insertion des alternants** se fondent sur les diplômes indépendamment du secteur des alternants. Elles ne sont donc pas spécifiques à l'interindustrie (cf. Partie 8, point B)
- **Lorsque le nombre de contrats est inférieur à 30 sur une année donnée**, les traitements relatifs aux évolutions et aux répartitions n'ont pas été réalisés compte tenu du risque de voir apparaître des valeurs non significatives. Les branches concernées par un nombre de contrats inférieur à 30 sur une année donnée n'apparaissent alors pas dans les graphiques réalisés**, les données sont alors nommées NS – « non significatives »**. Le seuil de 30 permet à la fois de réaliser les traitements sur l'ensemble des contrats d'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation confondus) pour toutes les branches et d'éviter l'apparition de valeurs non significatives lorsque le nombre de contrats est limité.

Périmètre d’analyse

Le périmètre de l’étude correspond à l’activité d’OPCO 2i

- Les données portant sur l’ensemble du périmètre OPCO 2i intègrent à la fois celles sur les entreprises des 29 branches professionnelles de l’interindustrie et celles des entreprises sans convention collective dont OPCO 2i est l’opérateur de compétences.
- Il faut donc distinguer les totaux « Total 29 branches professionnelles » et « Total périmètre OPCO 2i », ce dernier incluant les données des entreprises sans convention collective.

02

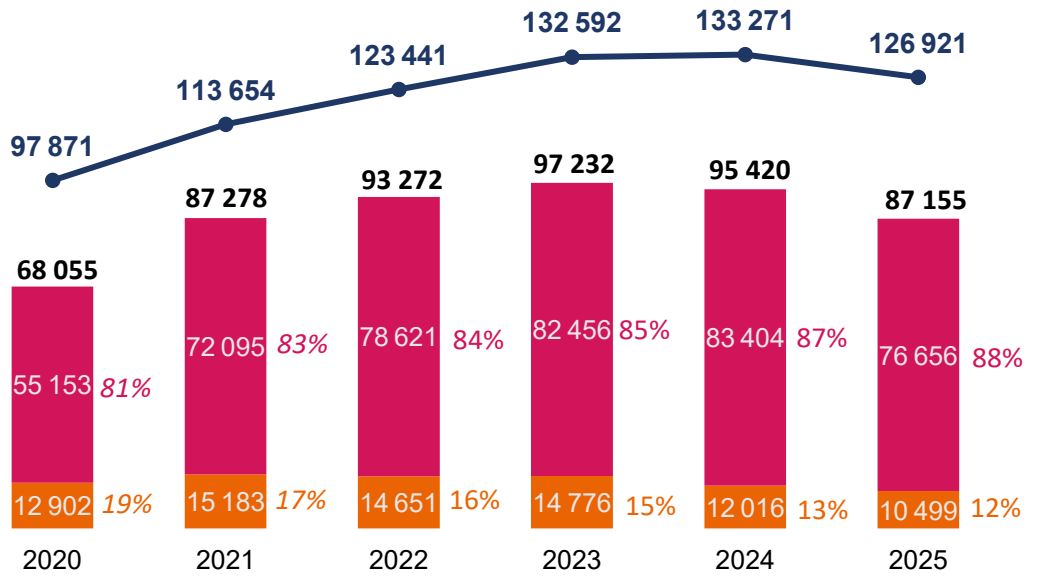
Les effectifs totaux et les nouveaux alternants

02

A. **Les effectifs d’alternants dans l’interindustrie**
B. Les nouveaux alternants dans l’interindustrie

Effectifs totaux et nouveaux alternants dans l'interindustrie

Évolution des effectifs totaux d'alternants et du nombre de nouveaux alternants au 31/12 dans l'interindustrie entre 2020 et 2025



Source : OPCO 2i

Une croissance qui ralentit

- Entre 2020 et 2025, les effectifs totaux d'alternants ont augmenté de +30 % dans l'interindustrie, contre +37 % tous secteurs confondus (source : DARES, 2025).
- Le nombre de nouveaux alternants a augmenté de +28 % sur cette période (+44 % tous secteurs confondus).
- Cette croissance ralentit d'année en année : elle est passée de +28 % entre 2020 et 2021 à -9 % entre 2024 et 2025.
- Le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de +39 % entre 2020 et 2025 (+60 % tous secteurs confondus, source : DARES) et porte largement la dynamique globale.
- Le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a quant à lui diminué de -13 % entre 2024 et 2025 (-28 % tous secteurs confondus).

- La tendance « d'absorption » d'une partie des contrats de professionnalisation par les contrats d'apprentissage se confirme (avec une récupération progressive de 7 points en 5 ans).

CLÉS DE LECTURE

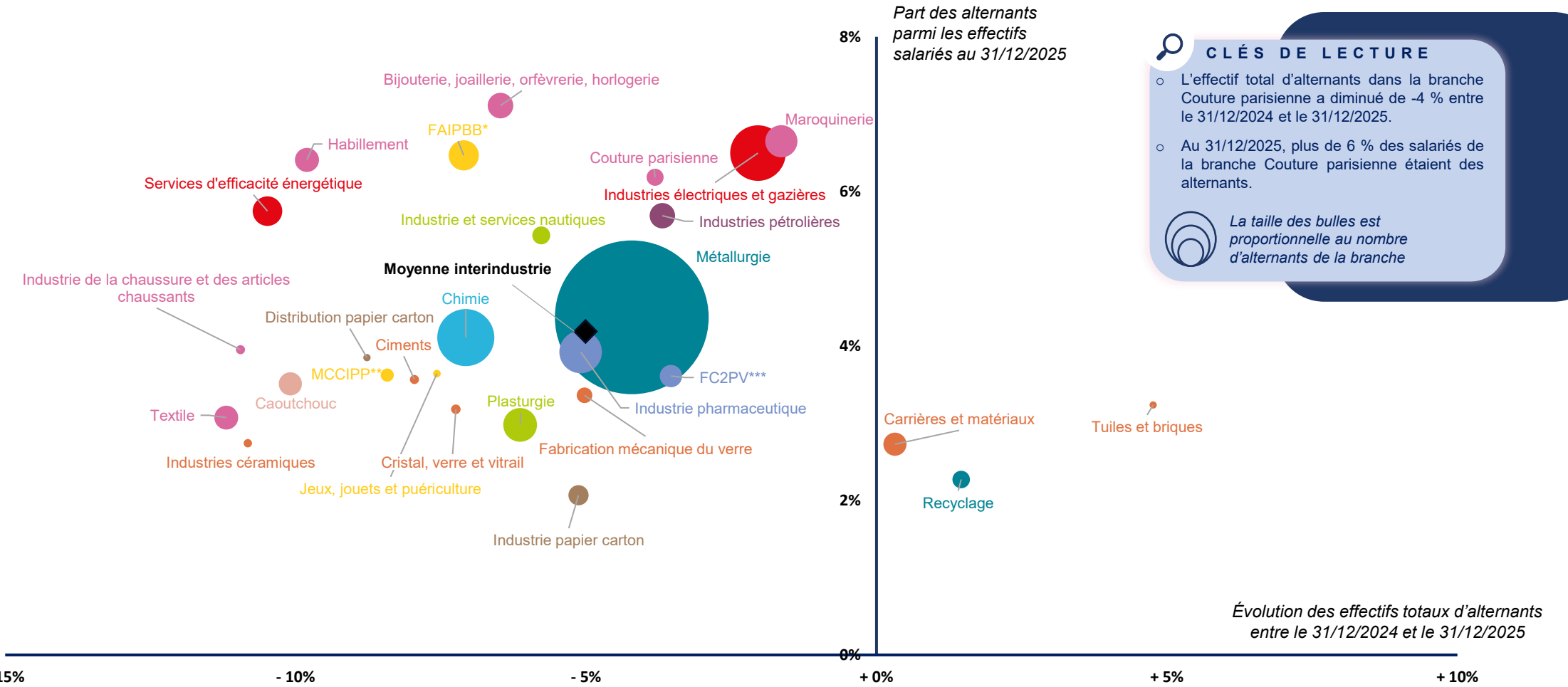
- Au 31/12/2025, l'interindustrie comptait au total 126 921 alternants
- Sur l'année 2025, l'interindustrie a enregistré 87 155 nouveaux alternants dont 76 656 en contrats d'apprentissage
- En 2025, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont représenté 12 % des nouveaux alternants sur l'année

Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

CAPP & CPRO

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants entre 2024 et 2025 et la part des effectifs totaux d'alternants parmi leurs effectifs salariés en 2025

Sources: OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries



CLÉS DE LECTURE

- L'effectif total d'alternants dans la branche Couture parisienne a diminué de -4 % entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025.
- Au 31/12/2025, plus de 6 % des salariés de la branche Couture parisienne étaient des alternants.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'alternants de la branche

** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;*

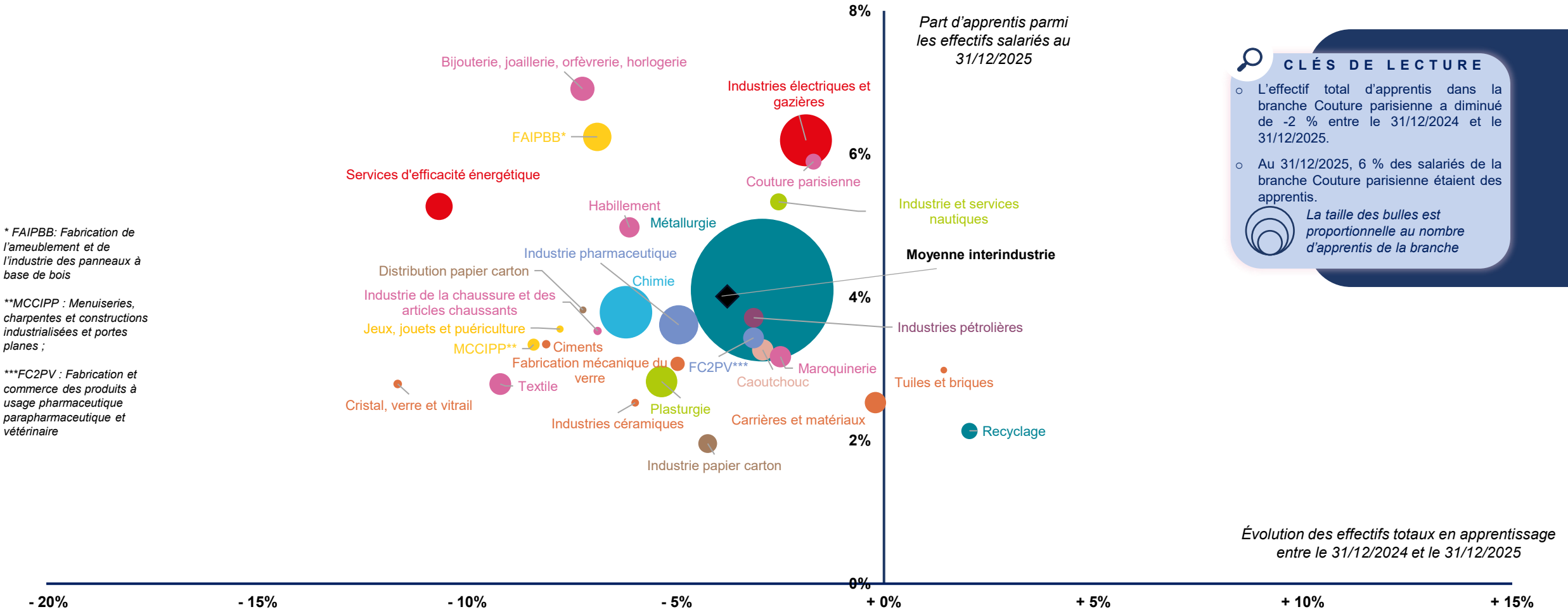
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

CAPP

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'apprentis entre 2024 et 2025 et la part des effectifs totaux d'apprentis parmi leurs effectifs salariés en 2025

Sources: OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries



CLÉS DE LECTURE

- L'effectif total d'apprentis dans la branche Couture parisienne a diminué de -2 % entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025.
- Au 31/12/2025, 6 % des salariés de la branche Couture parisienne étaient des apprentis.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'apprentis de la branche

** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

CPRO

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation entre 2024 et 2025 et la part des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation parmi leurs effectifs salariés en 2025

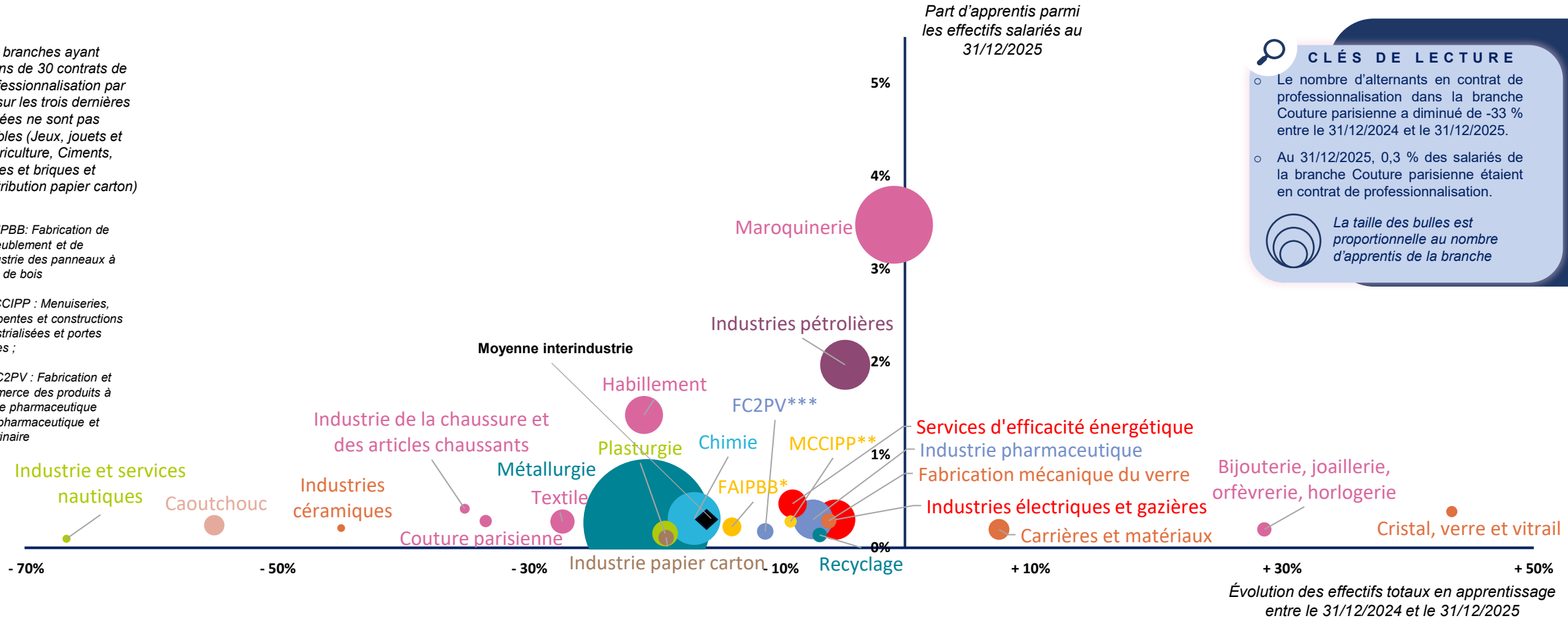
Sources: OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries

Les branches ayant moins de 30 contrats de professionnalisation par an sur les trois dernières années ne sont pas visibles (Jeux, jouets et puériculture, Ciments, Tuiles et briques et Distribution papier carton)

** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*



CLÉS DE LECTURE

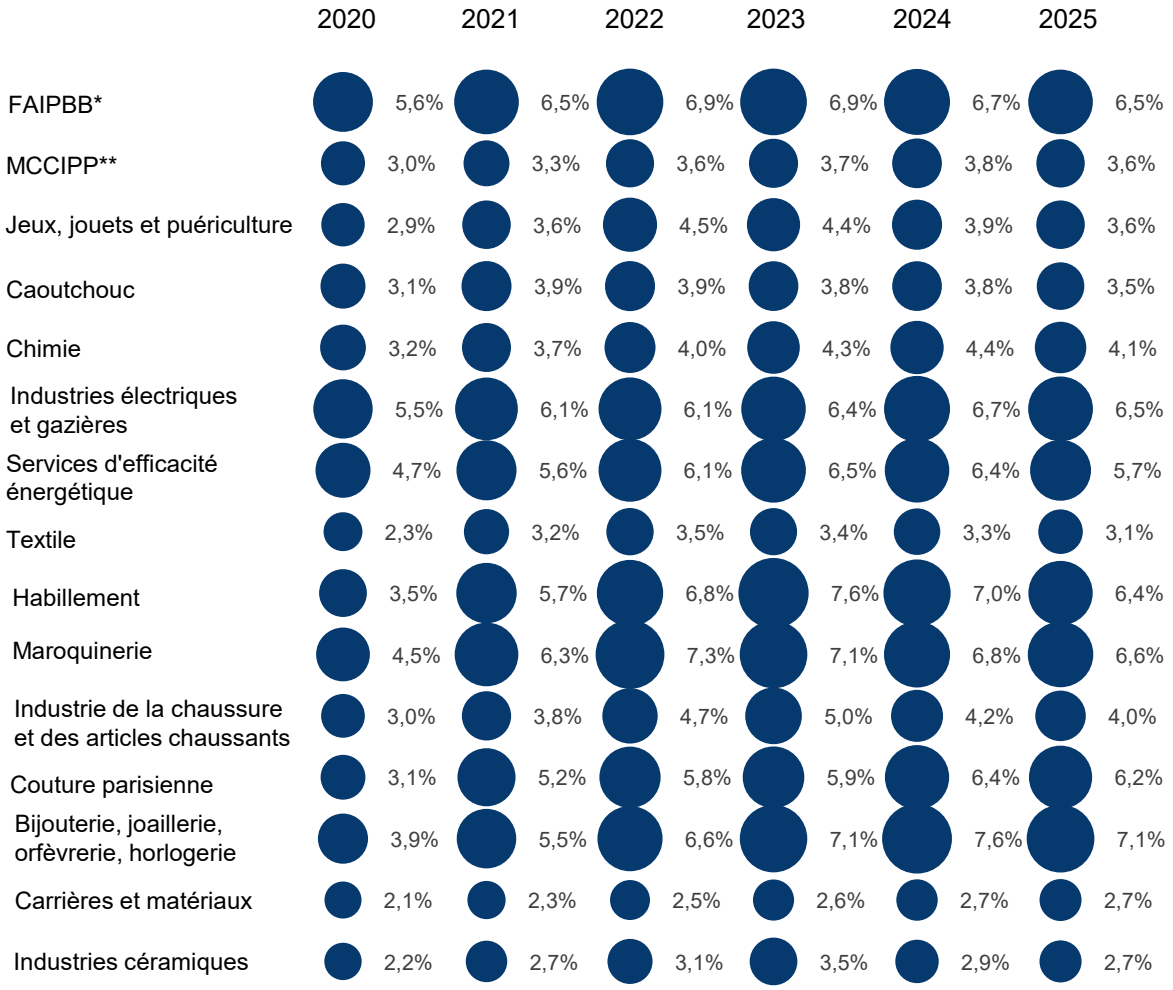
- Le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Couture parisienne a diminué de -33 % entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025.
- Au 31/12/2025, 0,3 % des salariés de la branche Couture parisienne étaient en contrat de professionnalisation.

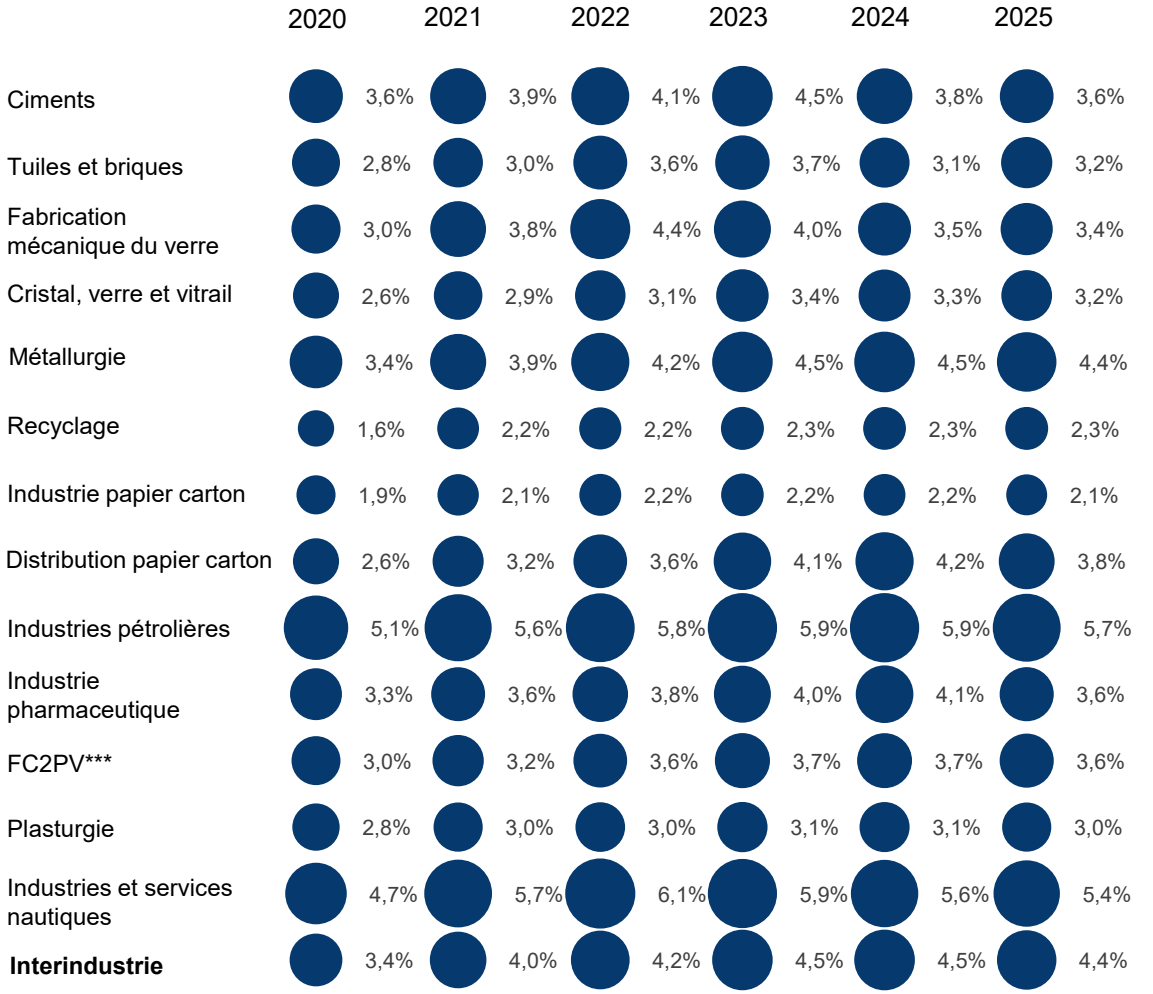
La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'apprentis de la branche

La part d'alternants parmi les salariés

CAPP & CPRO

Part de l'effectif total d'alternants sur l'emploi salarié de la branche par an



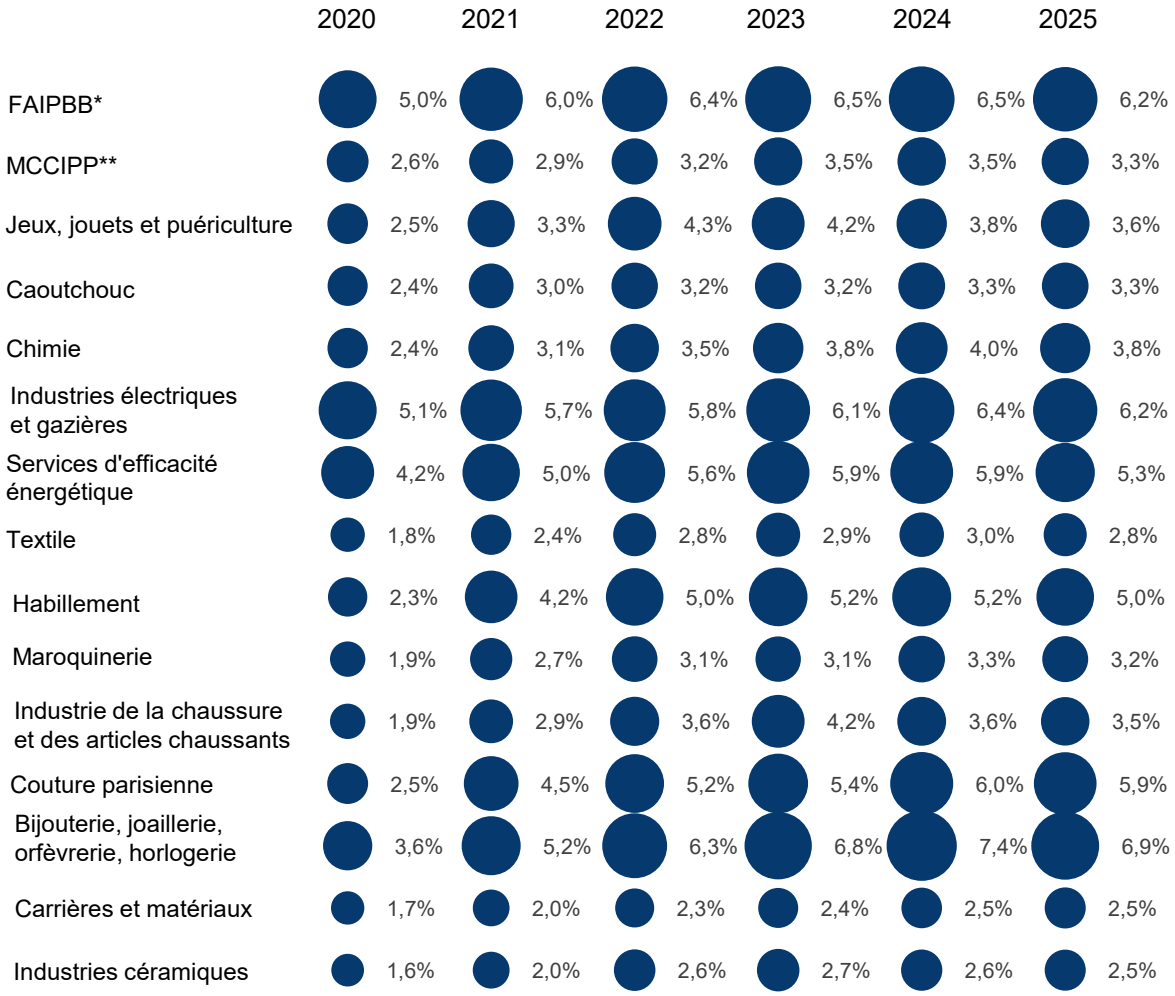


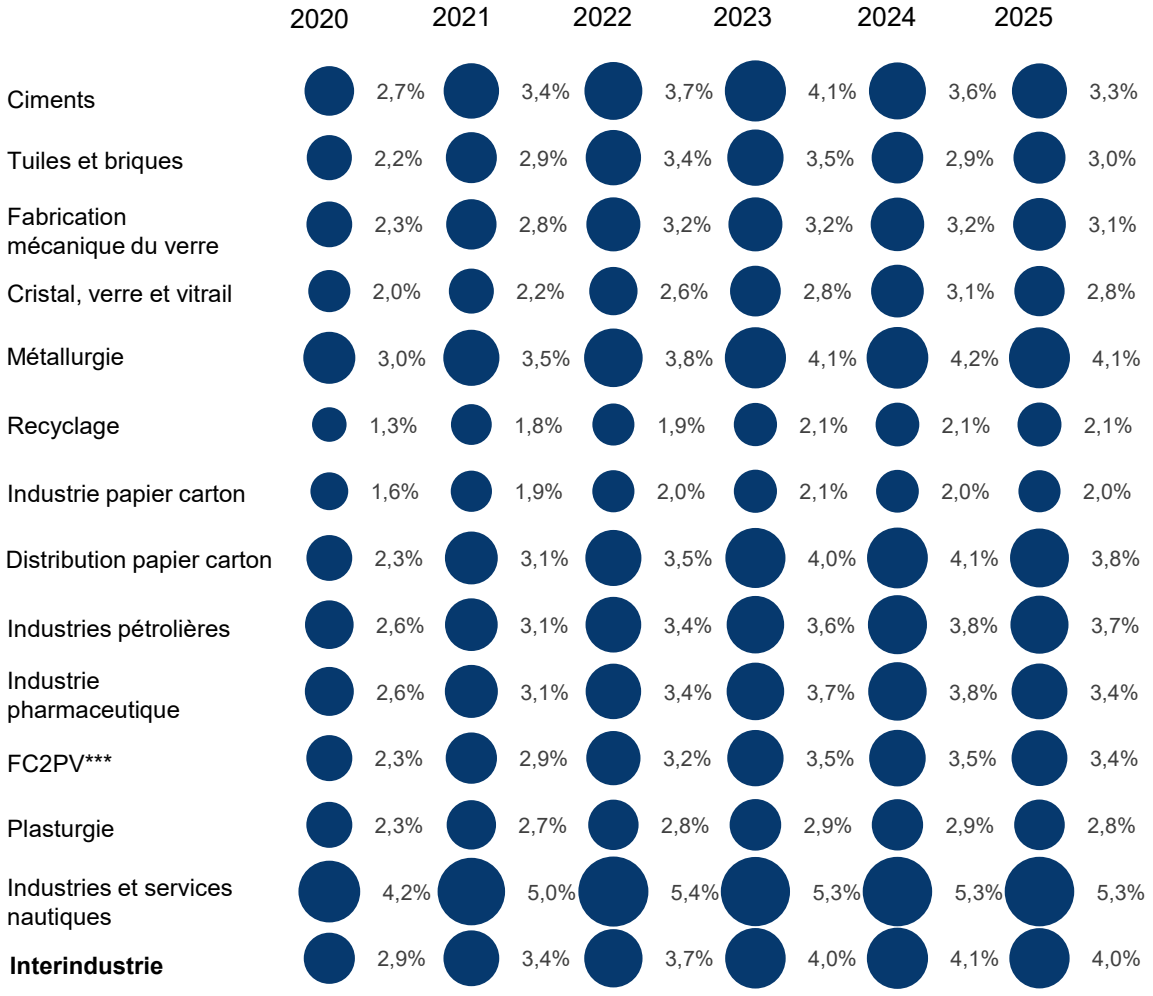
** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part d'alternants parmi les salariés

CAPP

Part de l'effectif total d'apprentis sur l'emploi salarié de la branche par an



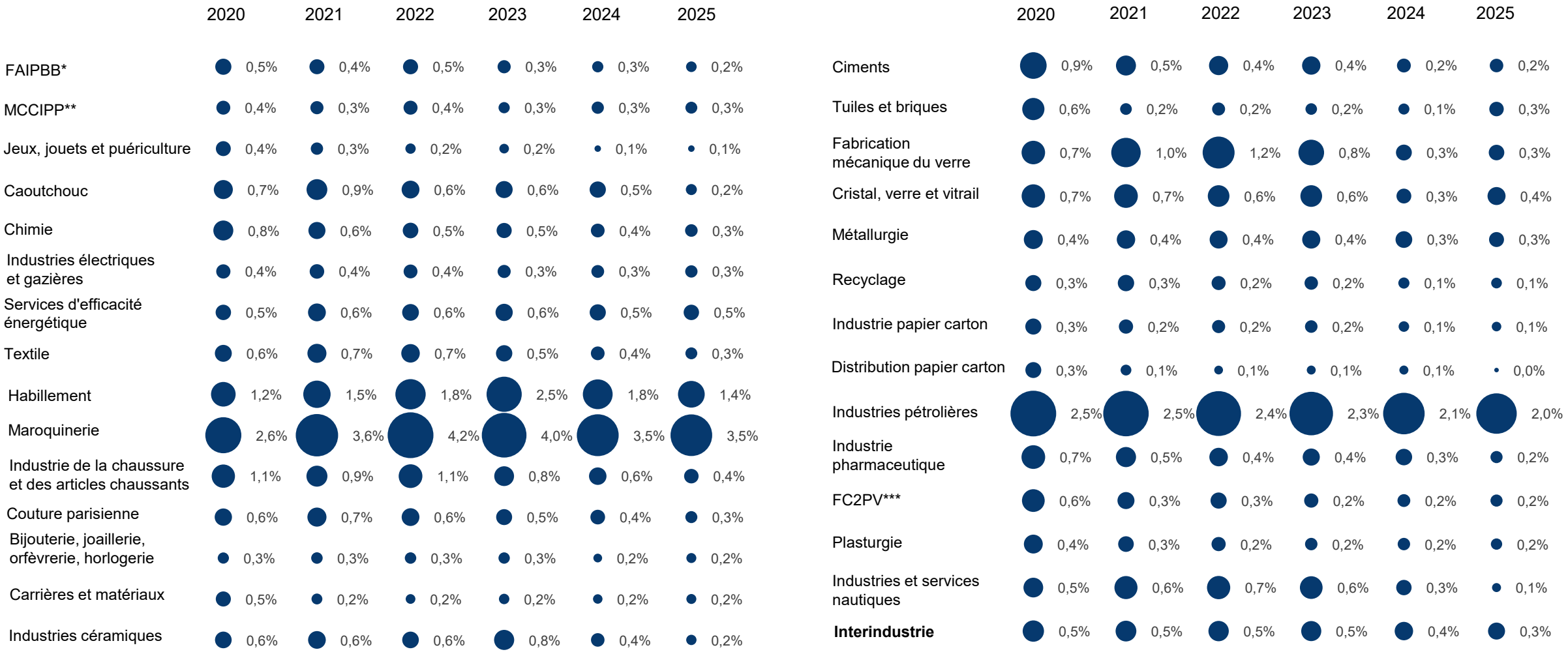


** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part d'alternants parmi les salariés

CPRO

Part de l'effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation sur l'emploi salarié de la branche par an



** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

03

Le profil des alternants

03

A. **L’âge des nouveaux alternants**

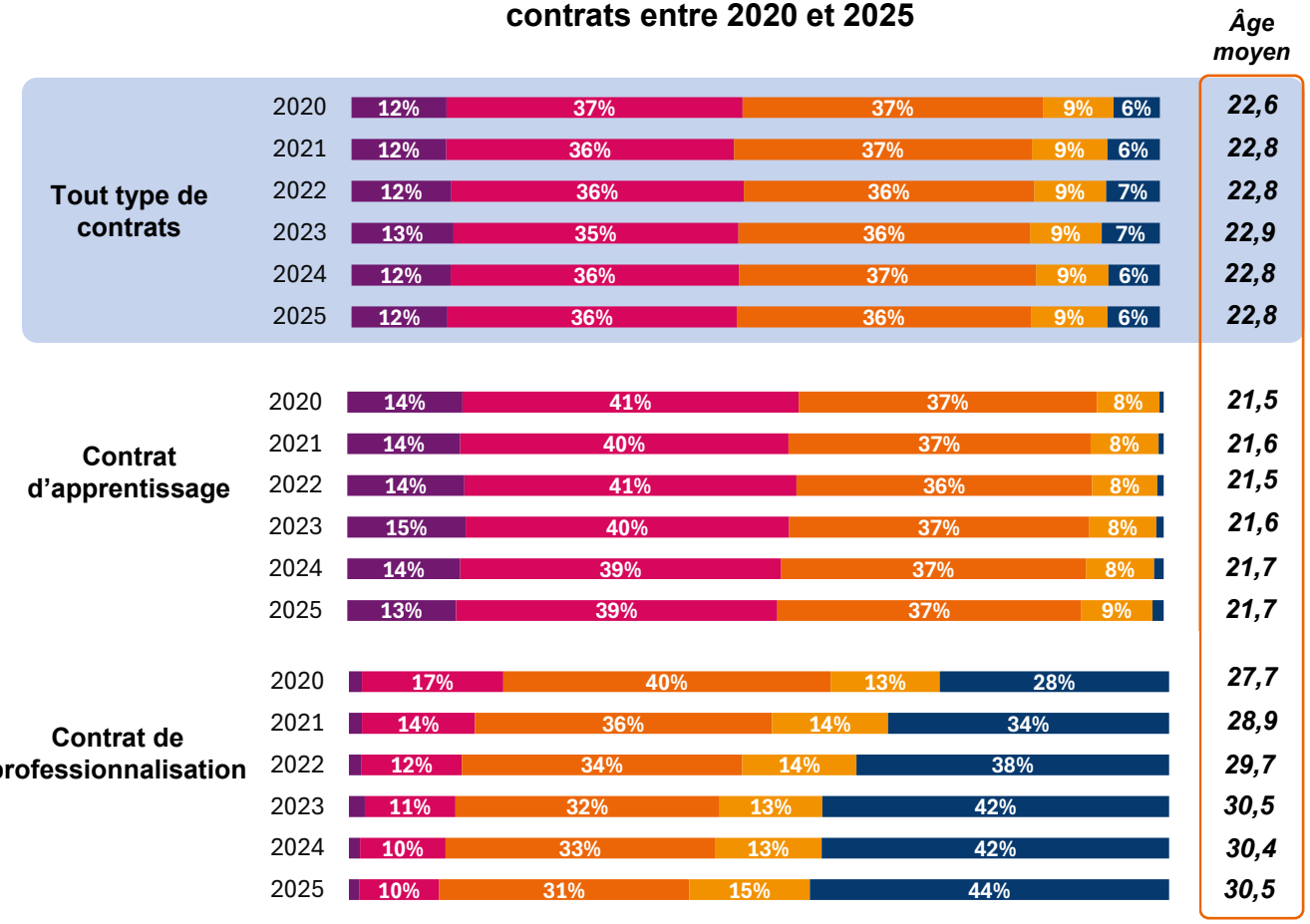
B. Le sexe des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le handicap parmi les nouveaux alternants

L'âge des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par âge et type de contrats entre 2020 et 2025



Source : OPCO 2i, données « flux »

De nouveaux alternants plus âgés en moyenne dans l'interindustrie

- Alors que 29 % des nouveaux apprentis ont moins de 19 ans tous secteurs confondus *(source : Dares, 2025)* , ils ne sont que 12 % dans l'interindustrie. Par ailleurs, 36 % des nouveaux apprentis ont entre 22 et 25 ans dans l'interindustrie contre seulement 31,7% des nouveaux apprentis tous secteurs confondus.
- Selon la Dares, 17 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont moins de 22 ans tous secteurs confondus en 2025, et 11 % dans l'interindustrie.

Un léger vieillissement des nouveaux alternants portés par les contrats de professionnalisation

- L'âge moyen des nouveaux alternants de l'interindustrie a légèrement augmenté puisqu'il est passé de 22,6 ans à 22,8 ans en 5 ans.
- Cette dynamique est portée par le vieillissement des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dont l'âge moyen a augmenté de près de +2,8 points en 5 ans entre 2020 et 2025. Cette évolution est similaire à celle observée tous secteurs confondus puisque la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de 30 ans et plus a augmenté de +22 points entre 2020 et 2025 (+16 points dans l'interindustrie).
- L'âge moyen des nouveaux apprentis a légèrement augmenté puisqu'il est passé de 21,5 ans à 21,7 ans en 5 ans, une évolution similaire à celle observable tous secteurs confondus.

03

A. L’âge des nouveaux alternants

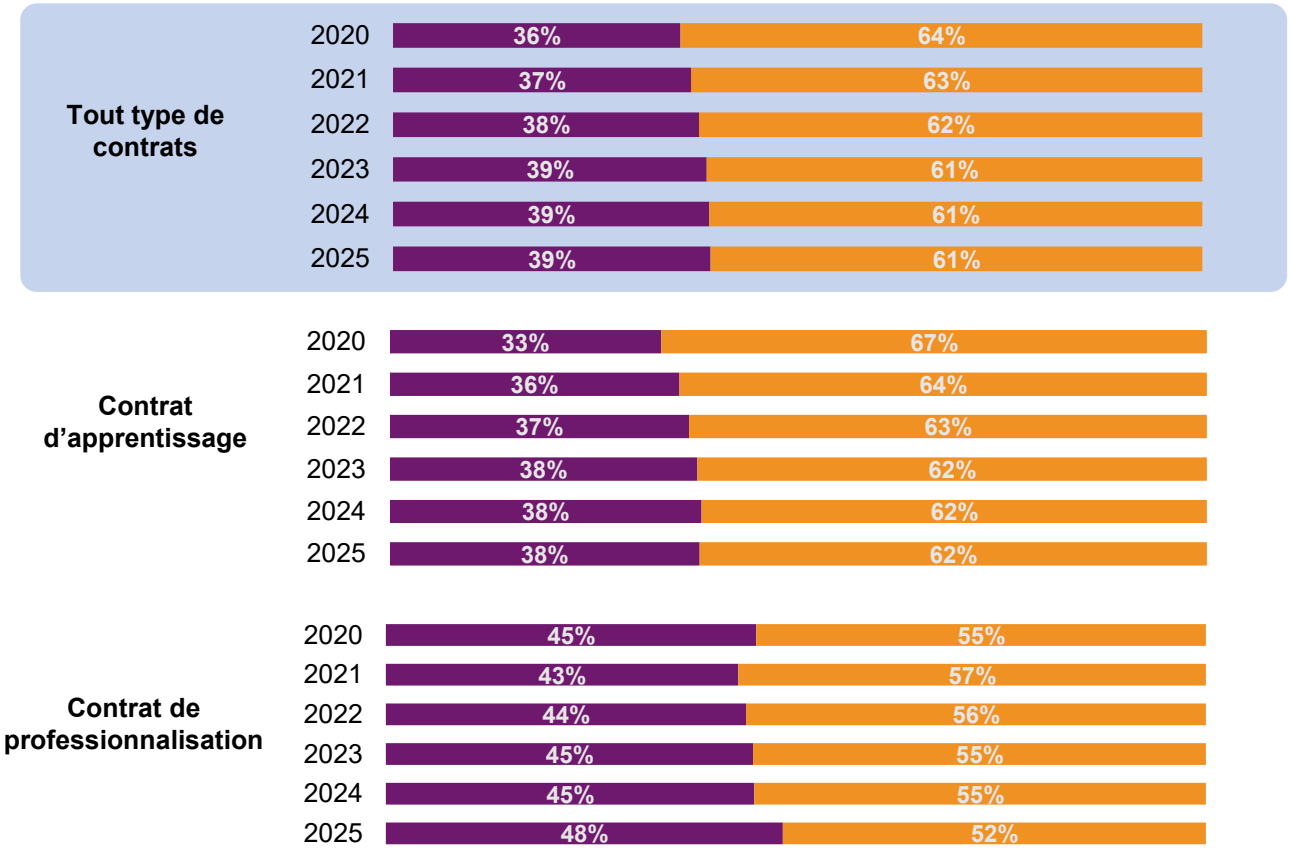
B. Le sexe des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le handicap parmi les nouveaux alternants

Le sexe des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par sexe et type de contrats entre 2020 et 2025



Source : OPCO 2i, données « flux »

Une part croissante des femmes

- 39 % des nouveaux alternants sont des femmes en 2025.
- Cette proportion est de 38 % en contrat d'apprentissage et 48 % en contrat de professionnalisation.
- Cette part est en hausse (+3 points en 5 ans), similaire à la moyenne tous secteurs confondus *(source : Dares, 2025).*
- Cette part est stable parmi les nouveaux apprentis. A contrario, la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation (48 %) a augmenté de +3 points en un an.

Le sexe des nouveaux alternants

Une part de femmes très hétérogène, allant de 17 % à 80 %

- Certaines branches sont particulièrement féminisées : Habillement (80 % des nouveaux alternants sont des femmes), Maroquinerie (80 %), Couture parisienne (80 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (72 %) et Industrie de la chaussure et des articles chaussants (65 %).
- A l'inverse, la part des femmes est très mesurée dans les branches MCCIPP** (17 %), Services d'efficacité énergétique (18 %), Industrie et services nautiques 28 %) et Métallurgie (29 %).
- Entre 2024 et 2025, la part de femmes parmi les nouveaux alternants est stable. Cette stabilité est cependant très notable dans les branches Industrie et services nautiques (+5 points) et Jeux, jouets et puériculture (+4 points). Ce constat s'applique également dans une moindre mesure aux branches Couture parisienne et Cristal, verre et vitrail (+3 points).
- A contrario, les branches Industries céramiques, Services d'efficacité énergétique et FAIPBB*, déjà largement féminines, ont vu leurs proportions de femmes parmi ses nouveaux alternants perdre respectivement -6 points, -4 points et -3 points en un an.

En apprentissage, une féminisation un peu plus marquée

- Les constats en apprentissage sont similaires à ceux tous dispositifs confondus. On constate cependant des féminisations plus marquées dans les branches concernées. La part des femmes a ainsi augmenté de +5 points dans la branche Industrie et services nautiques, +3 points dans la branche Couture parisienne et +3 points dans la branche Industrie de la chaussure et des articles chaussants.

En contrat de professionnalisation, une part des femmes presque toujours plus élevée qu'en apprentissage

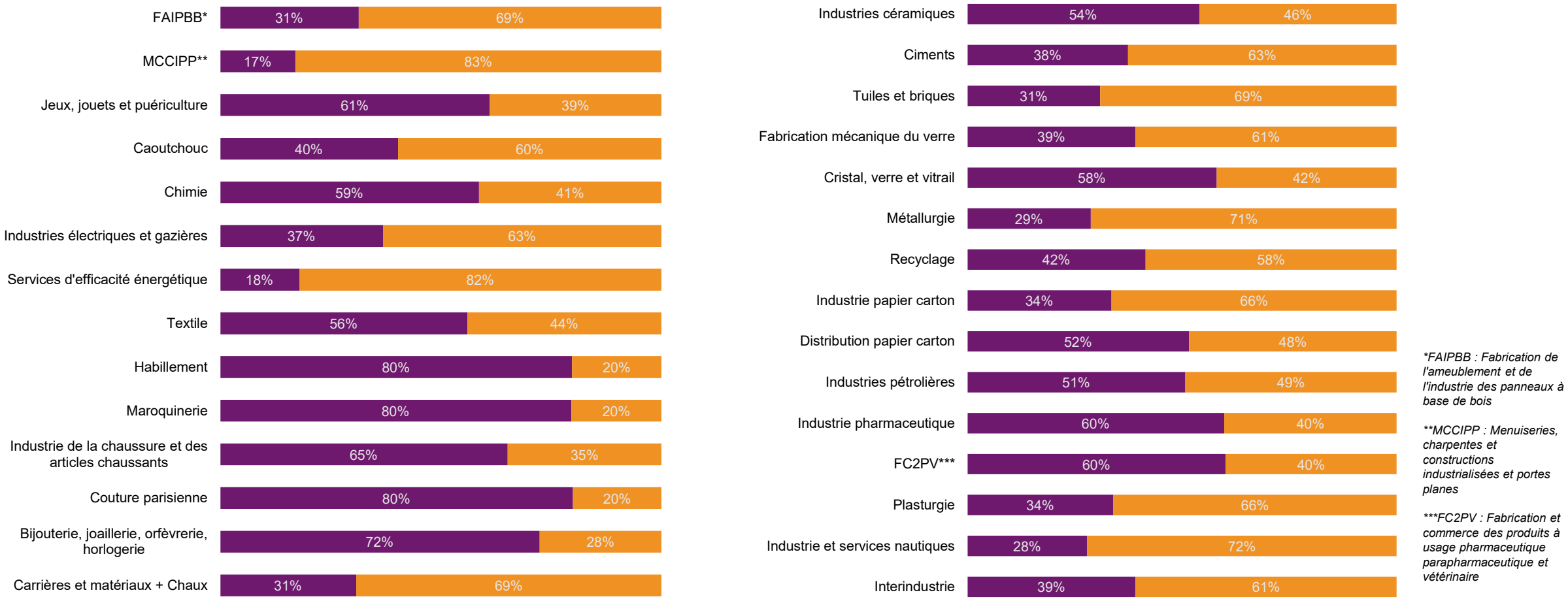
- La part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation monte jusqu'à 91 % pour la branche Cristal, verre et vitrail, 89 % pour la branche Habillement et 86 % pour la branche Maroquinerie.
- Deux branches se distinguent par une proportion de femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation largement plus élevée que tous dispositifs confondus : Cristal, verre et vitrail (91 %, +33 points et Habillement (89 %, +10 points par rapport à tous dispositifs confondus).
- Trois branches voient leur part de femmes en contrat de professionnalisation significativement inférieure à tous dispositifs confondus : la branche Chimie (44 %, 15 points de moins par rapport à tous dispositifs confondus), Carrières et matériaux + Chaux (20 %, -11 points) et FC2PV (53 %, -7 points)

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

Le sexe des nouveaux alternants

CAPP & CPRO

Répartition des nouveaux alternants de l'année 2025 par branche et par sexe



**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

Le sexe des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par sexe et par branche professionnelle en 2025

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par sexe en 2025		Répartition des nouveaux alternants par sexe en 2025		Evolution de la part des femmes 2024-2025 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
FAIPBB*	611	1 332	31%	69%	- 3
MCCIPP**	64	310	17%	83%	-1
Jeux, jouets et puériculture	77	49	61%	39%	+ 4
Caoutchouc	451	666	40%	60%	0
Chimie	4 141	2 915	59%	41%	0
Industries électriques et gazières	1 987	3 391	37%	63%	0
Services d'efficacité énergétique	303	1 381	18%	82%	- 4
Textile	683	535	56%	44%	0
Habillement	1 197	304	80%	20%	0
Maroquinerie	2 567	658	80%	20%	+ 1
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	131	70	65%	35%	+ 1
Couture parisienne	530	133	80%	20%	+ 3
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 044	398	72%	28%	0
Carrières et matériaux + Chaux	362	810	31%	69%	+ 1
Industries céramiques	73	62	54%	46%	- 6
Ciments	63	105	38%	63%	0
Tuiles et briques	36	80	31%	69%	+ 1
Fabrication mécanique du verre	186	288	39%	61%	- 1
Cristal, verre et vitrail	118	85	58%	42%	+ 3
Métallurgie	13 191	32 565	29%	71%	+ 1
Recyclage	281	395	42%	58%	- 2
Industrie papier carton	262	517	34%	66%	- 2
Distribution papier carton	61	57	52%	48%	0
Industries pétrolières	778	753	51%	49%	- 2
Industrie pharmaceutique	2 450	1 642	60%	40%	- 1
FC2PV***	688	455	60%	40%	0
Plasturgie	787	1 523	34%	66%	- 2
Industrie et services nautiques	196	504	28%	72%	+ 5
Total général	**34 205**	**52 950**	**39%**	**61%**	**0**

Source : OPCO 2I, données « flux »

****FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

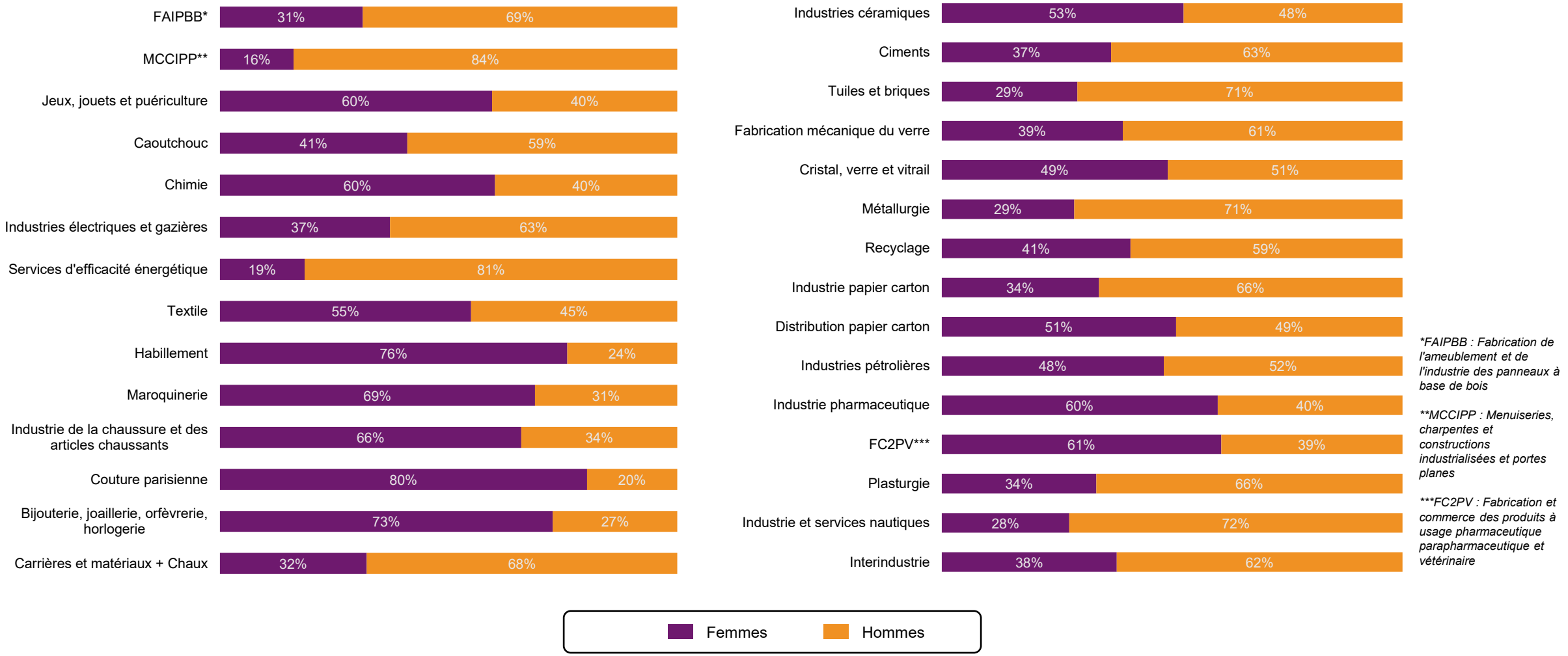
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des nouveaux alternants

CAPP

Répartition des nouveaux apprentis de l'année 2025 par branche et par sexe



**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

Le sexe des nouveaux alternants

CAPP

Répartition des nouveaux apprentis par sexe et par branche professionnelle en 2025

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par sexe en 2025		Répartition des nouveaux alternants par sexe en 2025		Evolution de la part des femmes 2024-2025 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
FAIPBB*	579	1 274	31%	69%	- 3
MCCIPP**	55	286	16%	84%	- 2
Jeux, jouets et puériculture	72	49	60%	40%	+ 3
Caoutchouc	393	566	41%	59%	- 1
Chimie	3 866	2 560	60%	40%	0
Industries électriques et gazières	1 868	3 157	37%	63%	0
Services d'efficacité énergétique	273	1 202	19%	81%	- 5
Textile	578	475	55%	45%	+ 1
Habillement	818	259	76%	24%	- 1
Maroquinerie	794	359	69%	31%	+ 1
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	112	58	66%	34%	+ 3
Couture parisienne	512	126	80%	20%	+ 3
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 010	378	73%	27%	0
Carrières et matériaux	339	718	32%	68%	+ 2
Industries céramiques	63	57	53%	48%	- 3
Ciments	57	98	37%	63%	- 1
Tuiles et briques	30	72	29%	71%	+ 1
Fabrication mécanique du verre	161	249	39%	61%	- 1
Cristal, verre et vitrail	78	81	49%	51%	- 3
Métallurgie	11 881	29 450	29%	71%	0
Recyclage	254	366	41%	59%	- 3
Industrie papier carton	245	473	34%	66%	- 1
Distribution papier carton	59	57	51%	49%	- 1
Industries pétrolières	413	444	48%	52%	0
Industrie pharmaceutique	2 196	1 470	60%	40%	-2
FC2PV***	652	423	61%	39%	+ 1
Plasturgie	716	1 418	34%	66%	- 2
Industrie et services nautiques	189	494	28%	72%	+ 5
Total général	**29 123**	**47 533**	**38%**	**62%**	**0**

Source : OPCO 2I, données « flux »

****FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

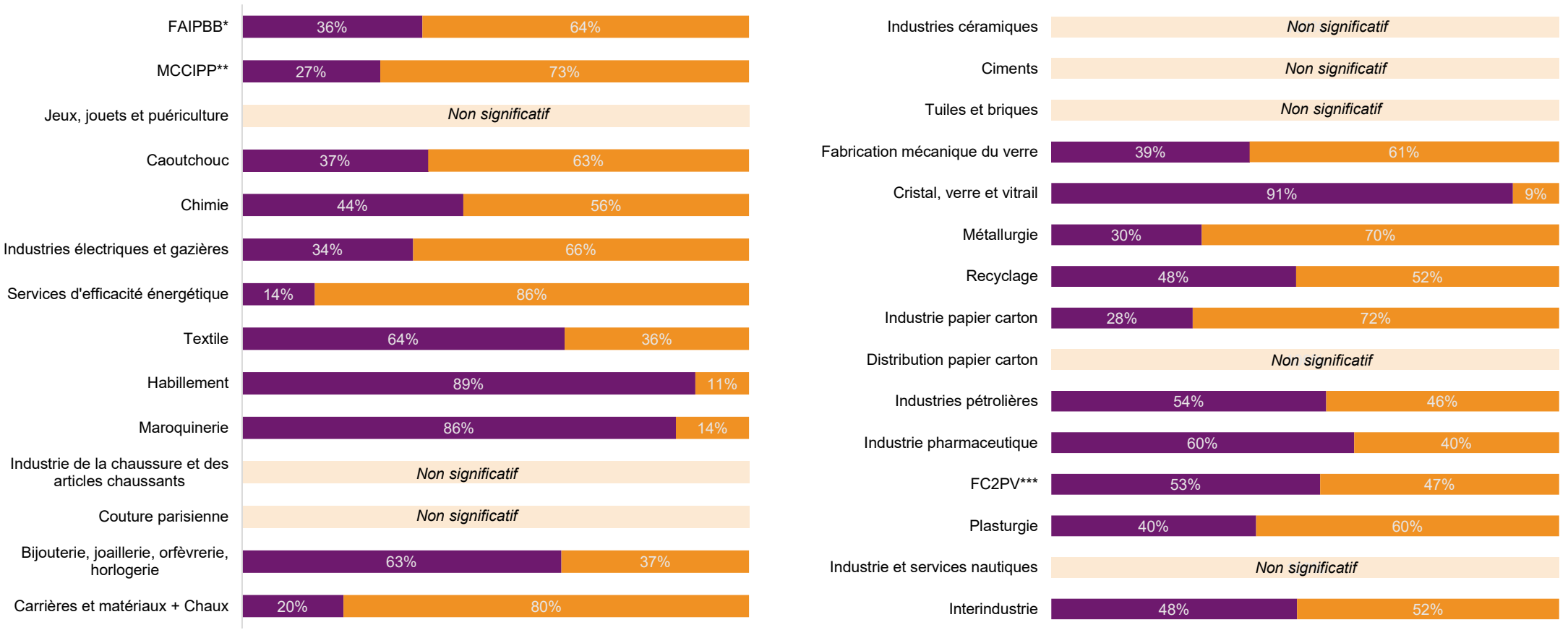
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des nouveaux alternants

CPRO

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'année 2025 par branche et par sexe



**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation d'une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS – « non significative »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Le sexe des nouveaux alternants

CAPP

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par sexe et par branche professionnelle en 2025

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par sexe en 2025		Répartition des nouveaux alternants par sexe en 2025		Evolution de la part des femmes 2024-2025 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
FAIPBB*	32	58	36%	64%	-16
MCCIPP**	9	24	27%	73%	+5
Jeux, jouets et puériculture	NS	NS	NS	NS	NS
Caoutchouc	58	100	37%	63%	+1
Chimie	275	355	44%	56%	0
Industries électriques et gazières	119	234	34%	66%	-1
Services d'efficacité énergétique	30	179	14%	86%	+ 5
Textile	105	60	64%	36%	-1
Habillement	379	45	89%	11%	+2
Maroquinerie	1 773	299	86%	14%	-1
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	19	12	61%	39%	-12
Couture parisienne	NS	NS	NS	NS	NS
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	34	20	63%	37%	-5
Carrières et matériaux	23	92	20%	80%	-4
Industries céramiques	NS	NS	NS	NS	NS
Ciments	NS	NS	NS	NS	NS
Tuiles et briques	NS	NS	NS	NS	NS
Fabrication mécanique du verre	25	39	39%	61%	-6
Cristal, verre et vitrail	40	4	91%	9%	+18
Métallurgie	1 310	3 115	30%	70%	+3
Recyclage	27	29	48%	52%	+7
Industrie papier carton	17	44	28%	72%	-10
Distribution papier carton	NS	NS	NS	NS	NS
Industries pétrolières	365	309	54%	46%	-3
Industrie pharmaceutique	254	172	60%	40%	-1
FC2PV***	36	32	53%	47%	-13
Plasturgie	71	105	40%	60%	-6
Industrie et services nautiques	NS	NS	NS	NS	NS
Total général	**5 082**	**5 417**	**48%**	**52%**	**+3**

Source : OPCO 2I, données « flux »

****FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

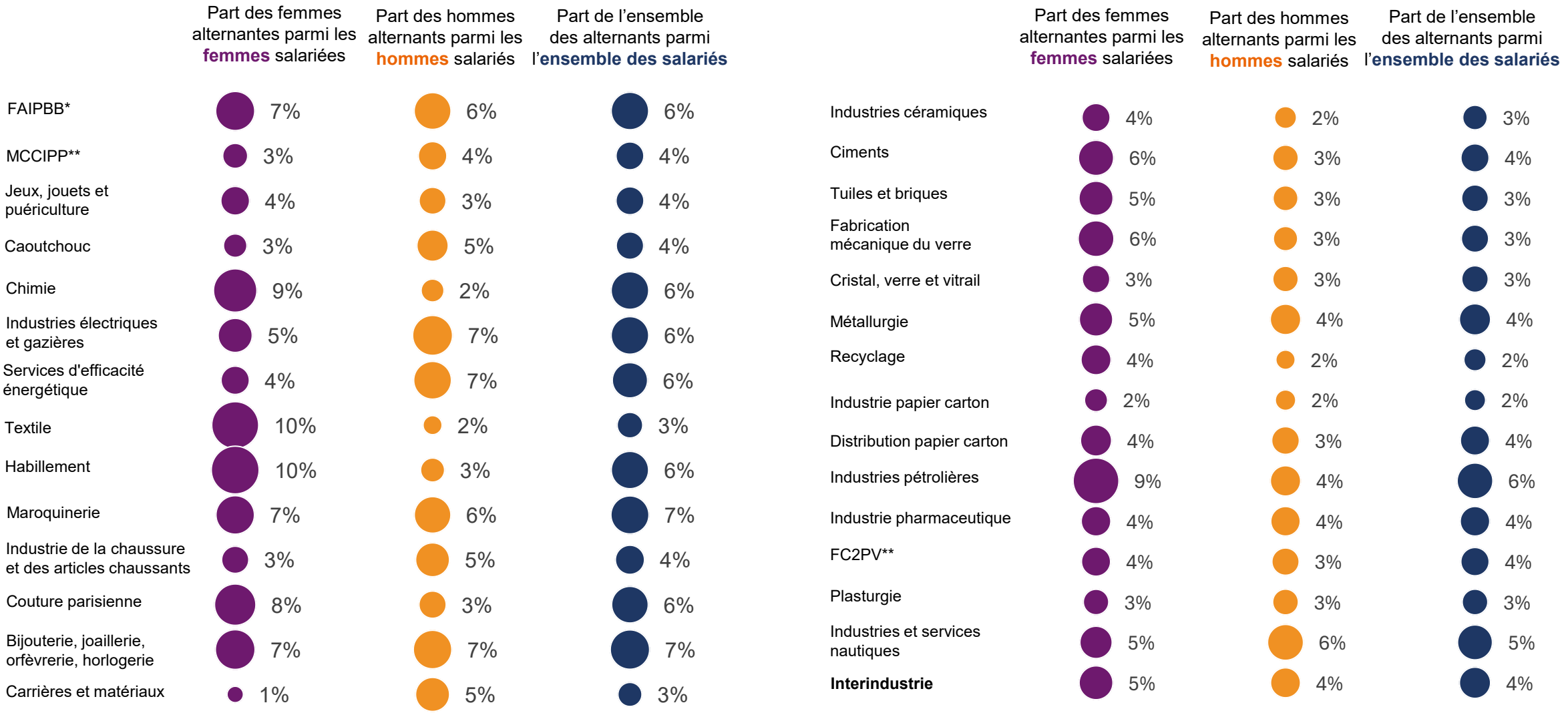
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des alternants

CAPP & CPRO

Part des femmes/hommes alternant(e)s parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock »

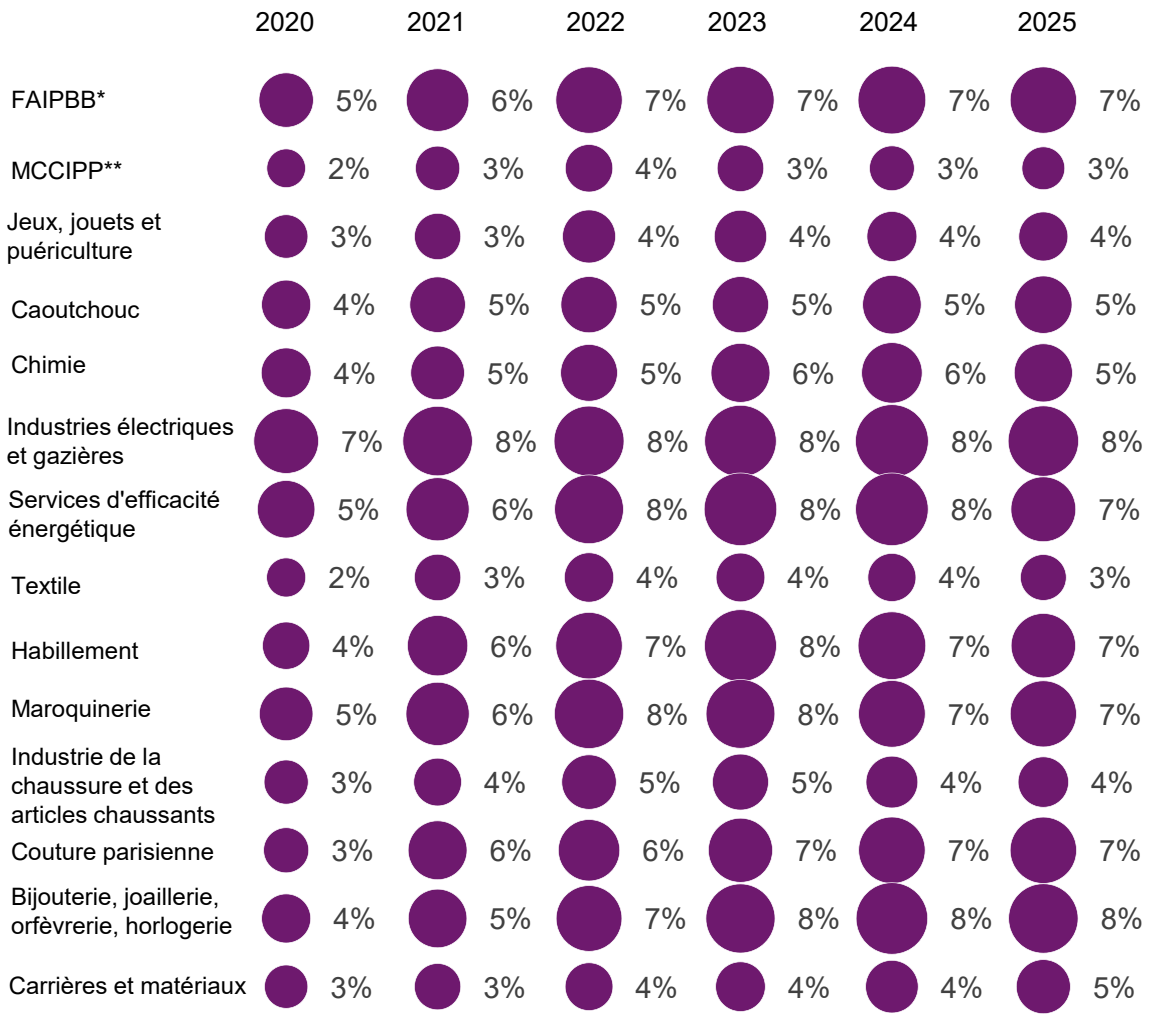


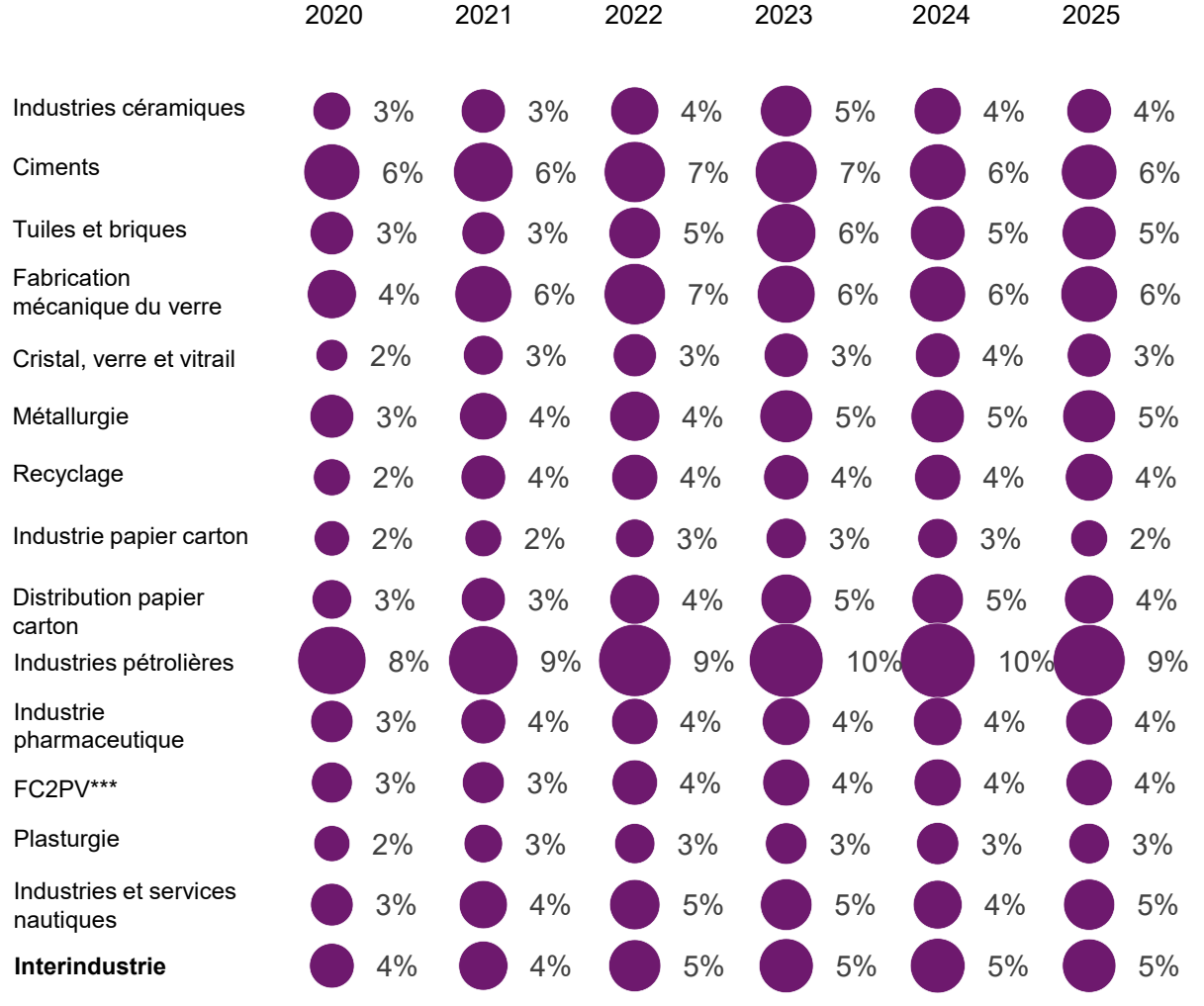
**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des alternants

Évolution de la part des femmes alternantes parmi les femmes salariées au 31/12

Source : OPCO 2i, données « stock »





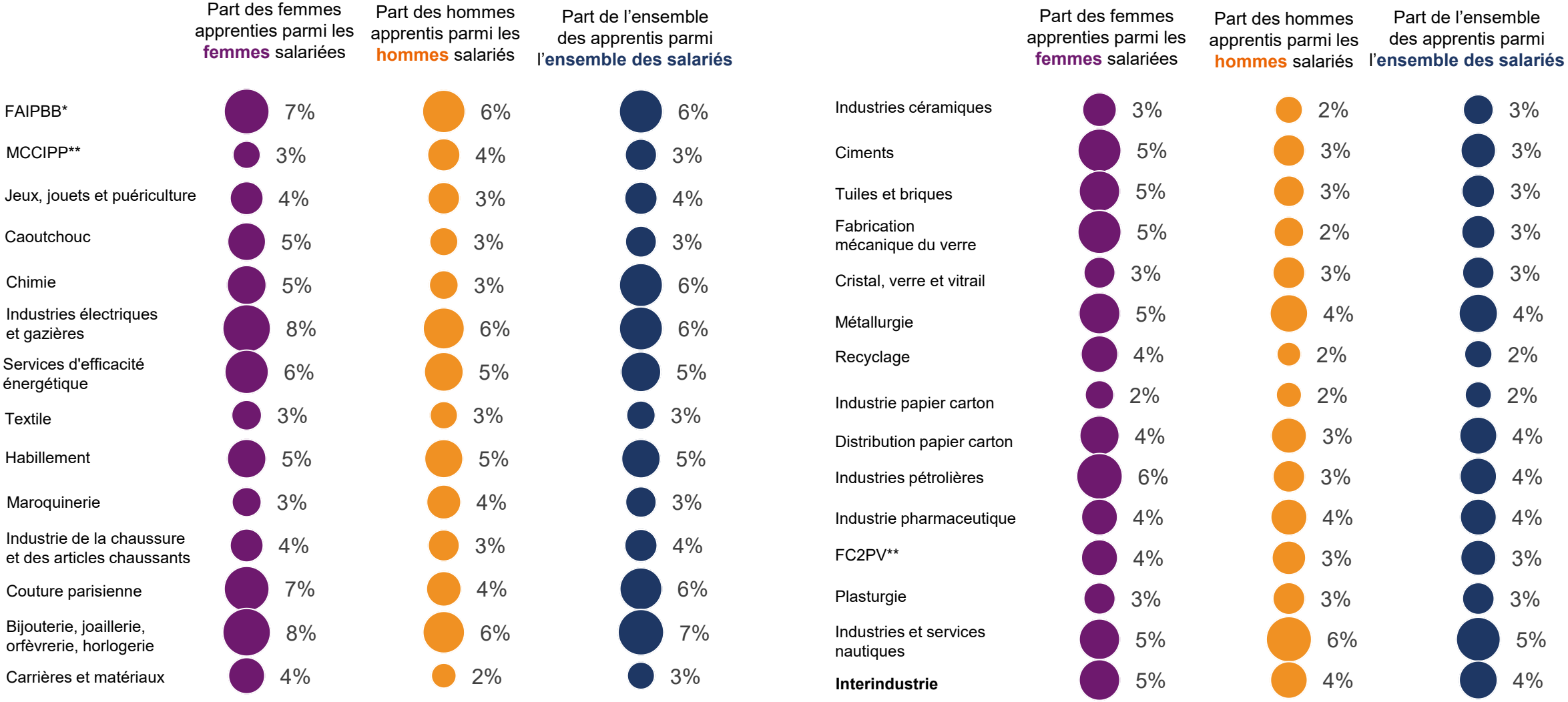
**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des alternants

CAPP

Part des femmes/hommes apprenti(e)s parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock »



**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Le sexe des alternants

CPRO

Part des femmes/hommes alternant(e)s en contrat de professionnalisation parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock »

	Part des femmes en contrat de pro. parmi les **femmes** salariées	Part des hommes en contrat de pro. parmi les **hommes** salariés	Part de l'ensemble des alternants en contrat de pro. parmi l'**ensemble des salariés**
FAIPBB*	0,3%	0,2%	0,2%
MCCIPP**	0,4%	0,3%	0,3%
Jeux, jouets et puériculture	0,2%	0,0 %	0,1%
Caoutchouc	0,2%	0,3%	0,2%
Chimie	0,5%	0,3%	0,3%
Industries électriques et gazières	0,3%	0,3%	0,3%
Services d'efficacité énergétique	0,2%	0,6%	0,5%
Textile	1,0%	0,1%	0,3%
Habillement	2,6%	0,4%	1,4%
Maroquinerie	4,0%	1,9%	3,5%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	0,3%	0,7%	0,4%
Couture parisienne	0,4%	0,2%	0,3%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	0,2%	0,2%	0,2%
Carrières et matériaux	0,1%	0,4%	0,2%
Industries céramiques	0,4%	0,1%	0,2%
Ciments	0,4%	0,2%	0,2%
Tuiles et briques	0,6%	0,2%	0,3%
Fabrication mécanique du verre	0,6%	0,2%	0,3%
Cristal, verre et vitrail	0,7%	0,1%	0,4%
Métallurgie	0,4%	0,2%	0,3%
Recyclage	0,3%	0,1%	0,1%
Industrie papier carton	0,1%	0,1%	0,1%
Distribution papier carton	0,1%	0,0 %	0,0%
Industries pétrolières	3,5%	1,3%	2,0%
Industrie pharmaceutique	0,3%	0,3%	0,3%
FC2PV**	0,2%	0,2%	0,2%
Plasturgie	0,2%	0,1%	0,2%
Industries et services nautiques	0,1%	0,1%	0,1%
Interindustrie	0,5%	0,3%	0,3%

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

03

A. L’âge des nouveaux alternants

B. Le sexe des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

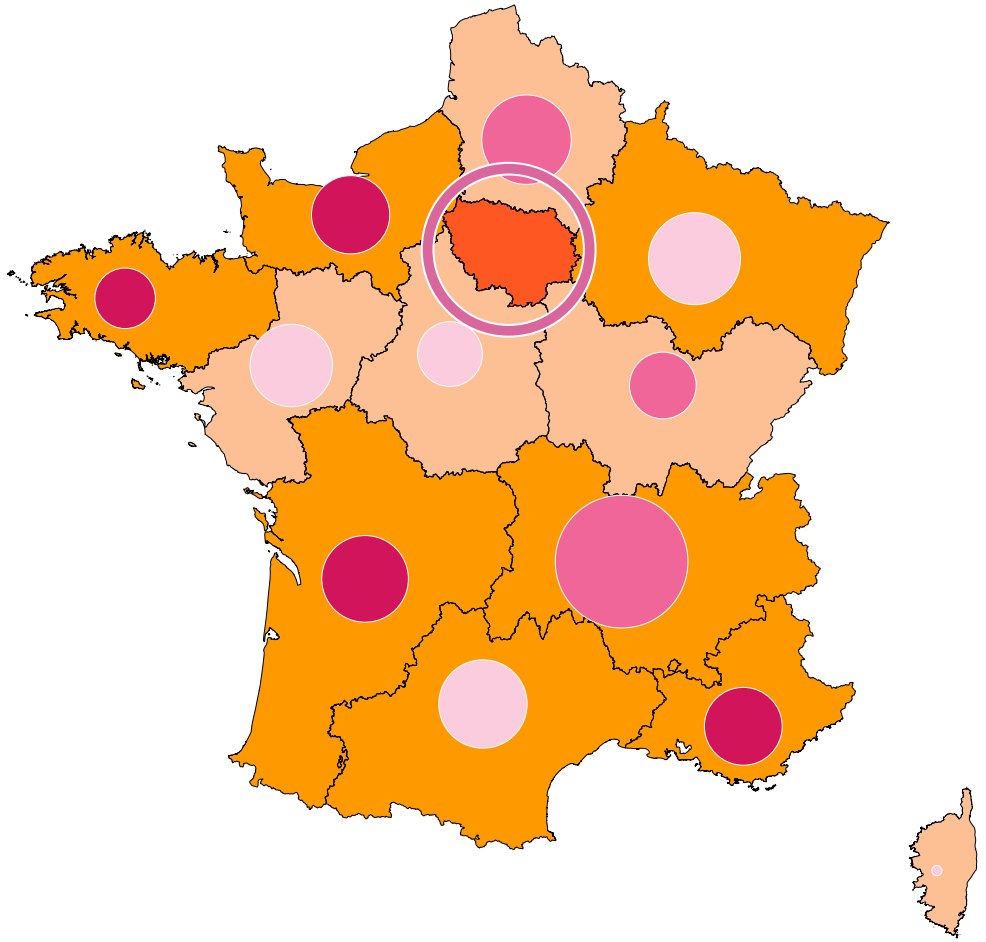
D. Le handicap parmi les nouveaux alternants

La géographie des nouveaux alternants

Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'alternance dans l'emploi salarié au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Croissance au niveau national entre 2024 et 2025
- 4,8 %
Part de l'alternance dans l'emploi salarié national Interindustrielle
4,4 %



Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025

- *Entre -13 % et -6 %*
- *Entre -6 % et -4 %*
- *Entre -4 % et -3 %*

Part de l'alternance dans l'emploi salarié Interindustrielle régional

- *Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale*
- *Similaire à la moyenne nationale*
- *Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale*

Lecture :

- *Entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025, les effectifs d'alternants dans l'interindustrie en Centre-Val de Loire ont diminué de -6 %.*
- *La part des alternants dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Normandie est proche de la moyenne nationale.*

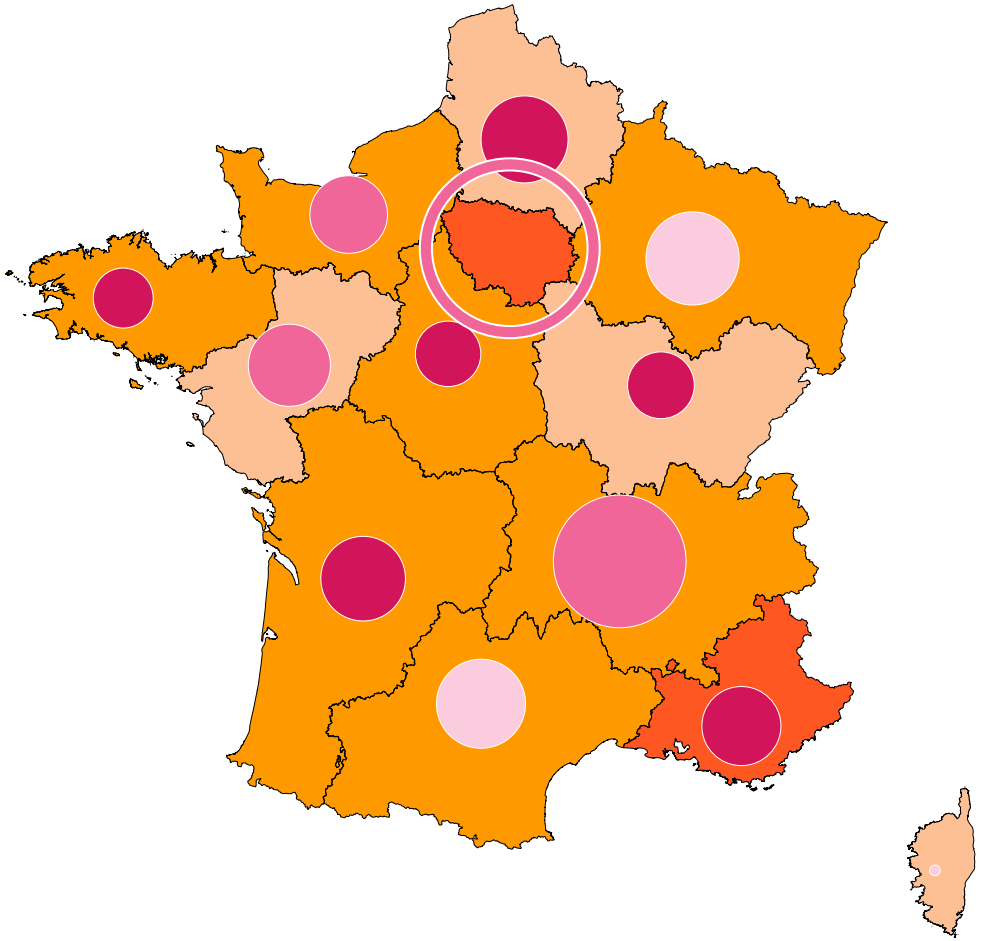
La géographie des nouveaux alternants

CAPP

Répartition et évolution des effectifs totaux d'apprentis par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'apprentissage dans l'emploi salarié au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, « données stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Croissance au niveau national entre 2024 et 2025
-3,8 %
Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié national Interindustrielle
4,1 %



Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025

- *Entre -8 % et -6 %*
- *Entre -6 % et -3 %*
- *Entre -3 % et -1 %*

Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié Interindustrielle régional

- *Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale*
- *Similaire à la moyenne nationale*
- *Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale*

Lecture :

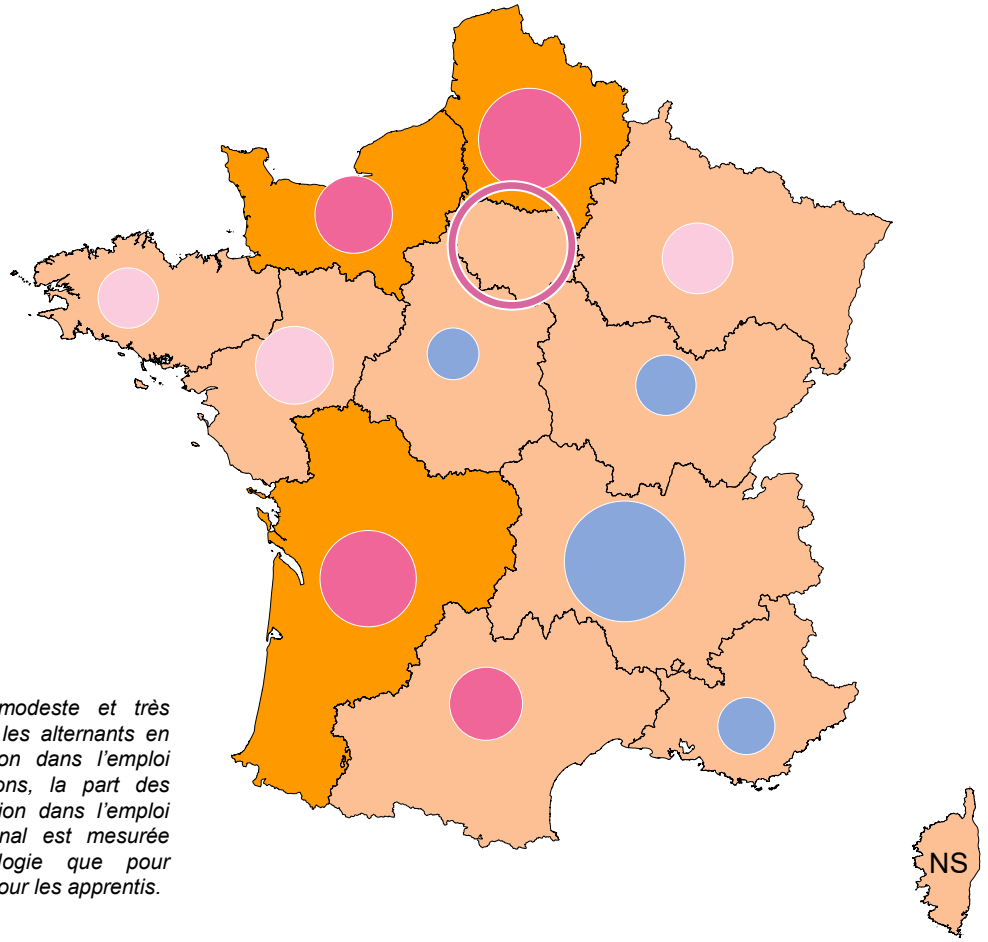
- *Entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025, les effectifs d'apprentis dans l'interindustrie en Occitanie ont diminué de -7 %.*
- *La part des apprentis dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Normandie est proche de la moyenne nationale*

La géographie des nouveaux alternants

Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Croissance au niveau national entre 2024 et 2025
-15,7%
Part des contrats pro. dans l'emploi salarié national Interindustrielle
0,3 %



Évolution des effectifs totaux en contrat de professionnalisation entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025

- *Entre -80 % à -17 %*
- *Entre -17 % et -14 %*
- *-14 % et -5 %*

*Part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié Interindustrielle régional**

- *Moins de 0,5 % de l'emploi salarié interindustrielle régional*
- *0,5 % à 0,6 % de l'emploi salarié interindustrielle régional*
- *Plus de 0,6 % de l'emploi salarié interindustrielle régional*

Compte tenu de la part modeste et très homogène que représentent les alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié des différentes régions, la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié Interindustrielle régional est mesurée avec une autre méthodologie que pour l'ensemble des alternants et pour les apprentis.

Lecture :

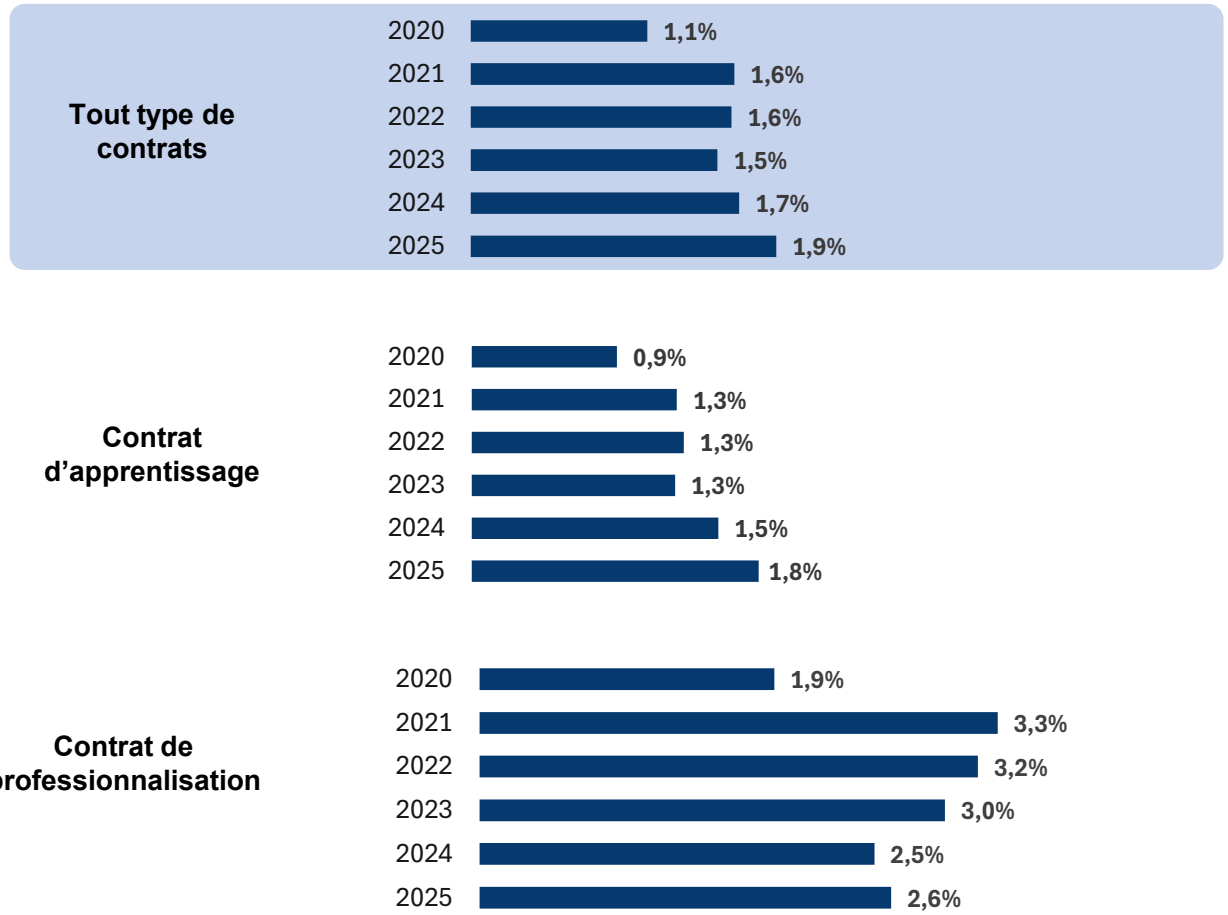
- *Entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025, les effectifs d'alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en Bretagne ont baissé de -16 %.*
- *La part des alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est inférieur de moins de 0,5 % de l'emploi salarié interindustrielle régionale.*
- *En Corse, le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est inférieur à 30 par an, l'évolution est indiquée NS - « non significative ».*

03

A. L’âge des nouveaux alternants
B. Le sexe des nouveaux alternants
C. La géographie des nouveaux alternants
D. Le handicap parmi les nouveaux alternants

Le handicap parmi les nouveaux alternants

Part des nouveaux alternants en situation de handicap entre 2020 et 2025



1,9 % des nouveaux alternants sont en situation de handicap dans l'interindustrie

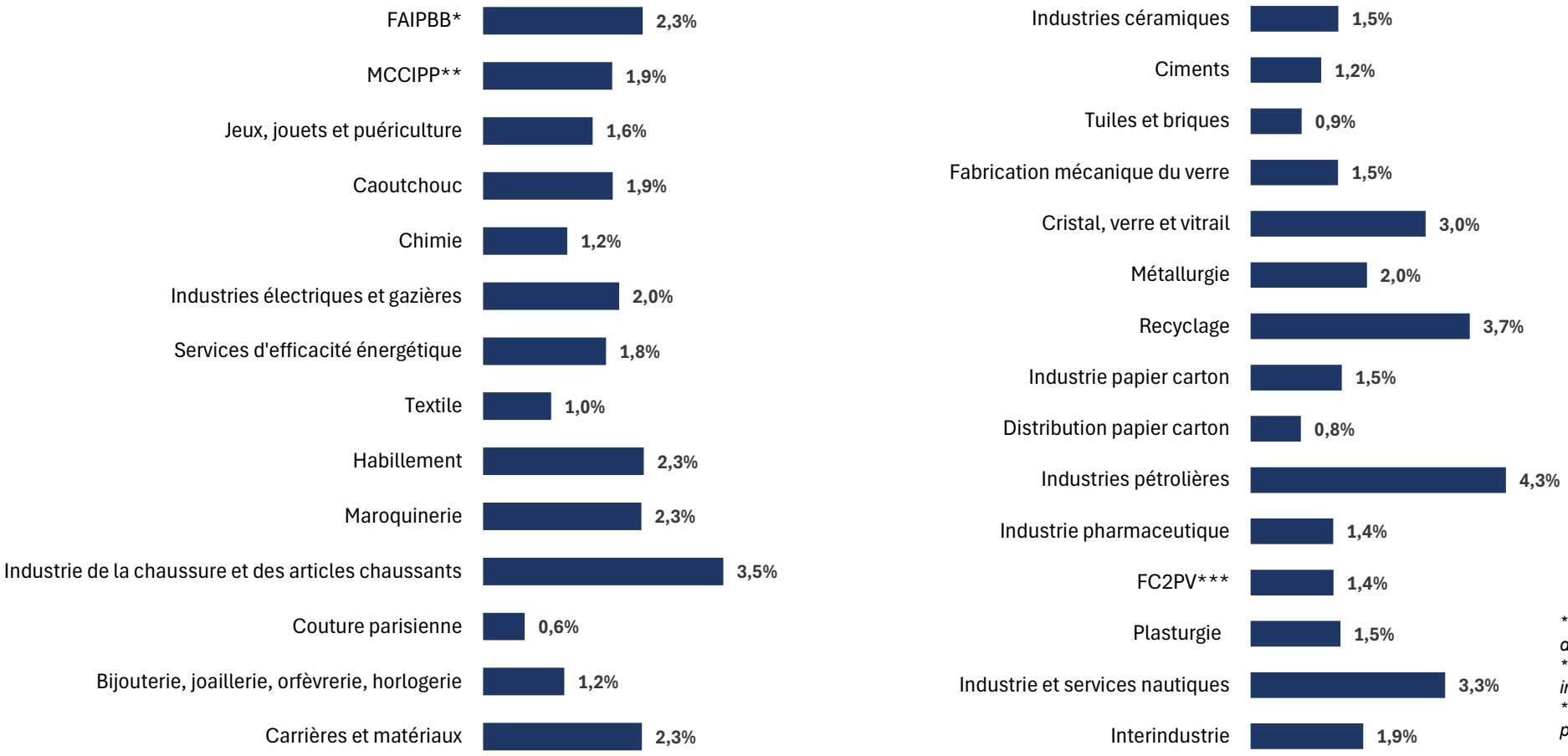
- La **part des personnes en situation de handicap a légèrement augmenté** parmi les nouveaux alternants dans l'interindustrie puisqu'elle est passée de 1,7 % à 1,9 % entre 2024 et 2025. Tous secteurs confondus, ce taux est plus élevé puisqu'il est de 2,2 % *(source : Dares, 2025).*
- La part des apprentis en situation de handicap a augmenté de 0,9 points entre 2020 et 2025 pour atteindre 1,8 % la dernière année.
- En ce qui concerne les alternants en contrat de professionnalisation, la part a connu une hausse marquée entre 2020 et 2021 (+1,4 point), avant de diminuer de manière continue par la suite. Elle a atteint 2,6 % en 2025.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Le handicap parmi les nouveaux alternants

CAPP & CPRO

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par branche professionnelle en 2025

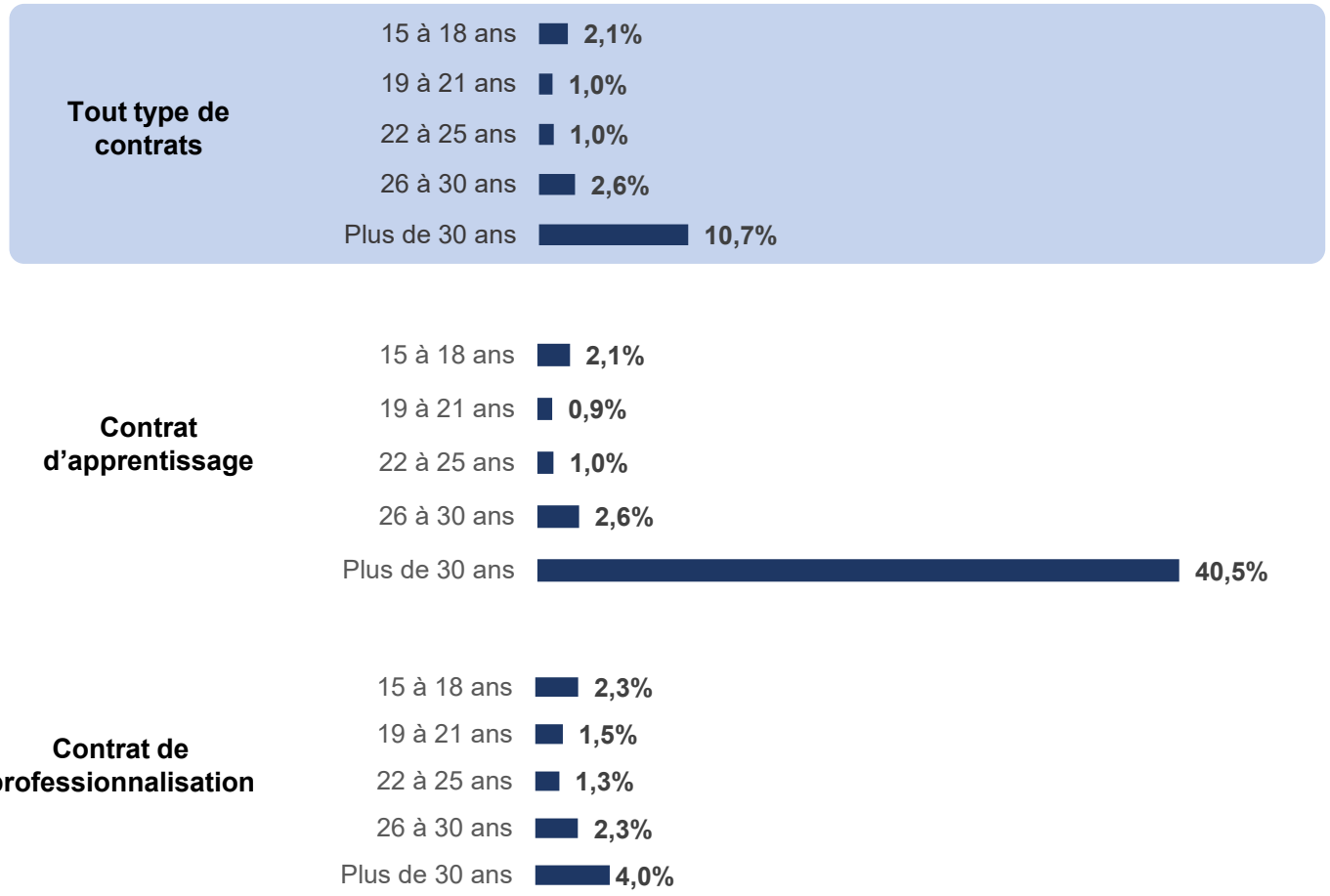


** FAIPBB: Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

Le handicap parmi les nouveaux alternants

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par tranche d'âge, en 2025



Une présence accrue des nouveaux alternants en situation de handicap parmi les alternants de plus de 30 ans

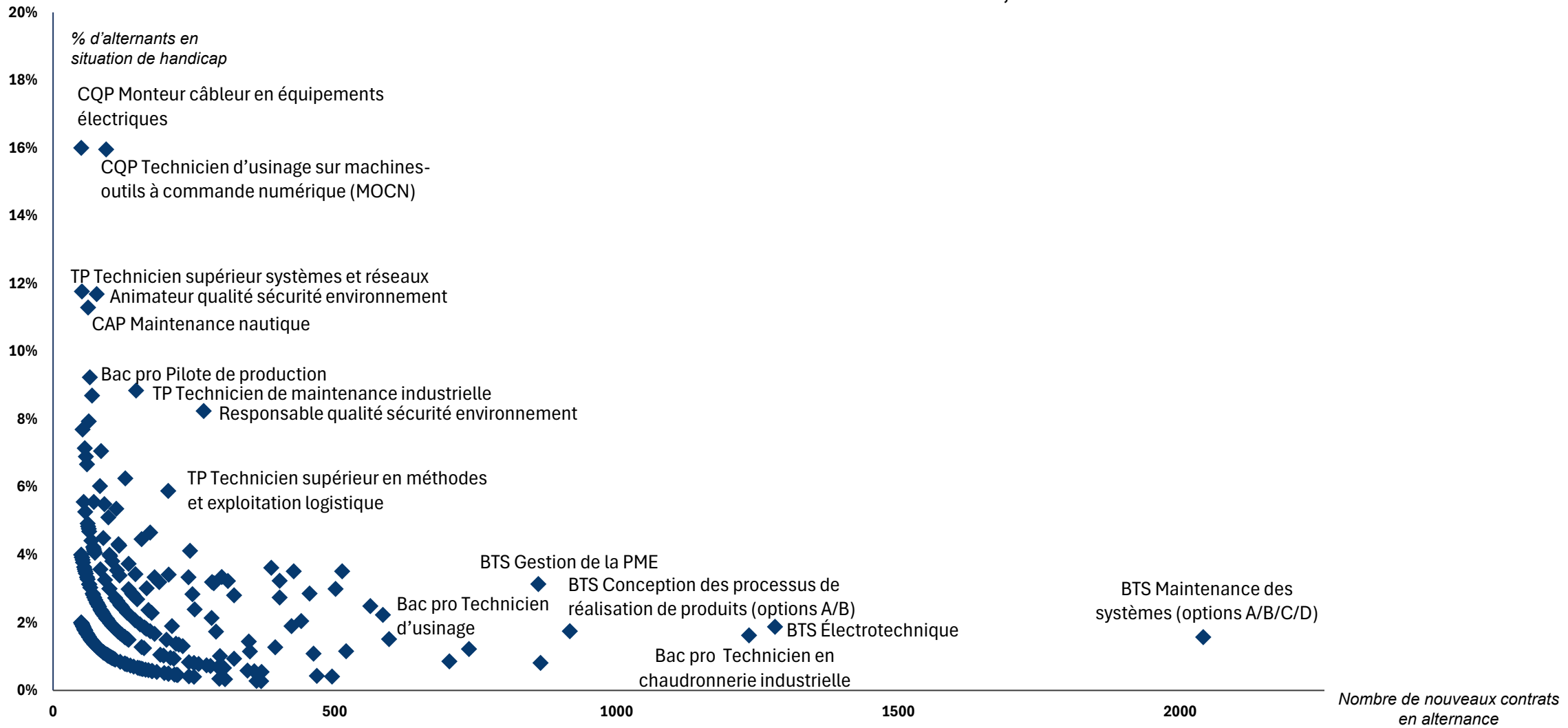
- En 2025, la part des nouveaux alternants en situation de handicap est comprise entre 1,0 % et 2,6 % pour les moins de 30 ans, contre 10,7 % pour les plus de 30 ans.
- Cette spécificité est particulièrement marquée dans le cadre des contrats d'apprentissage, où 40,5 % des nouveaux alternants âgés de plus de 30 ans sont en situation de handicap.
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, il existe plusieurs dérogations permettant aux personnes âgées de plus de 30 ans de conclure un contrat. Ces dérogations concernent les situations suivantes :
  - les personnes bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
  - les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention du diplôme ou du titre préparé ;
  - les sportifs de haut niveau ;
  - les candidats n'ayant pas obtenu leur diplôme et qui concluent un nouveau contrat d'apprentissage afin de se présenter de nouveau à l'examen.
- En contrat de professionnalisation, la part des alternants en situation de handicap atteint 4,0 % chez les plus de 30 ans, contre 1,3 % à 2,3 % pour les autres classes d'âge.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants selon la certification visée, en 2025

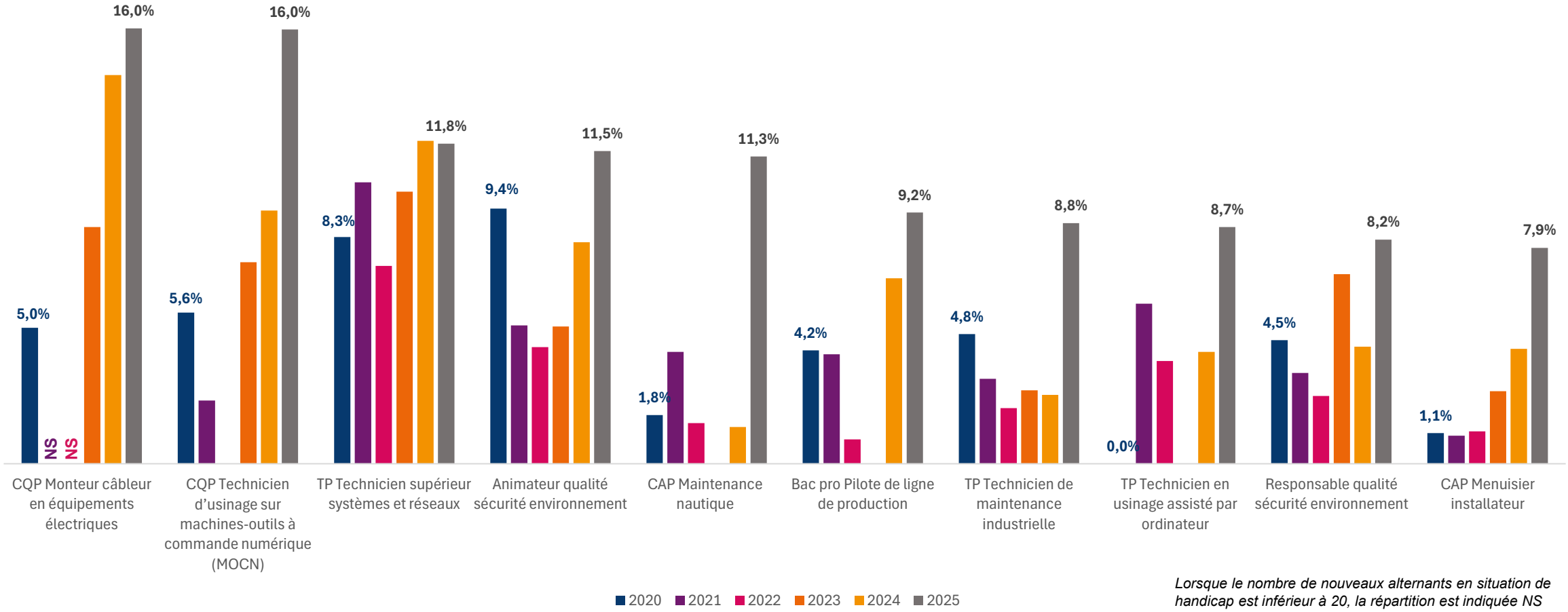


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)

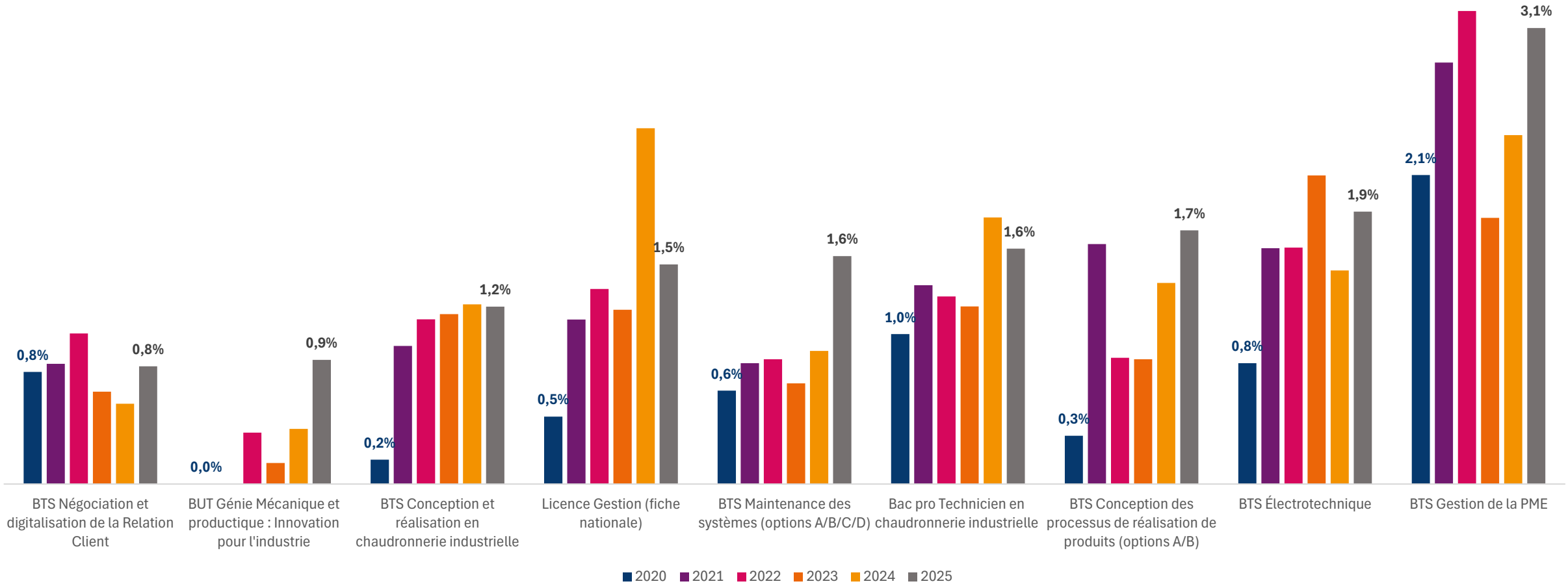


Lorsque le nombre de nouveaux alternants en situation de handicap est inférieur à 20, la répartition est indiquée NS pour « Non significatif »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**



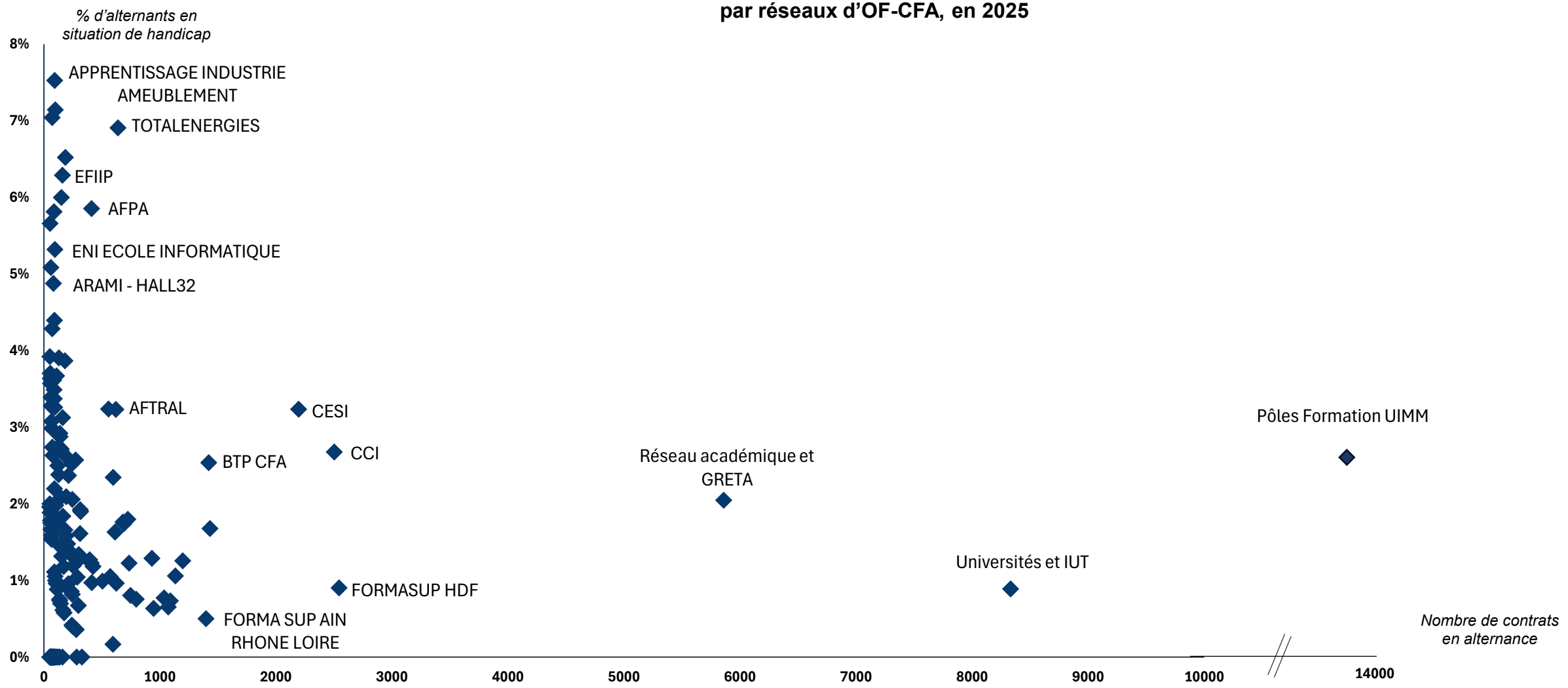
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

Part des alternants en situation d'handicap par réseau d'OF-CFA

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants par réseaux d'OF-CFA, en 2025



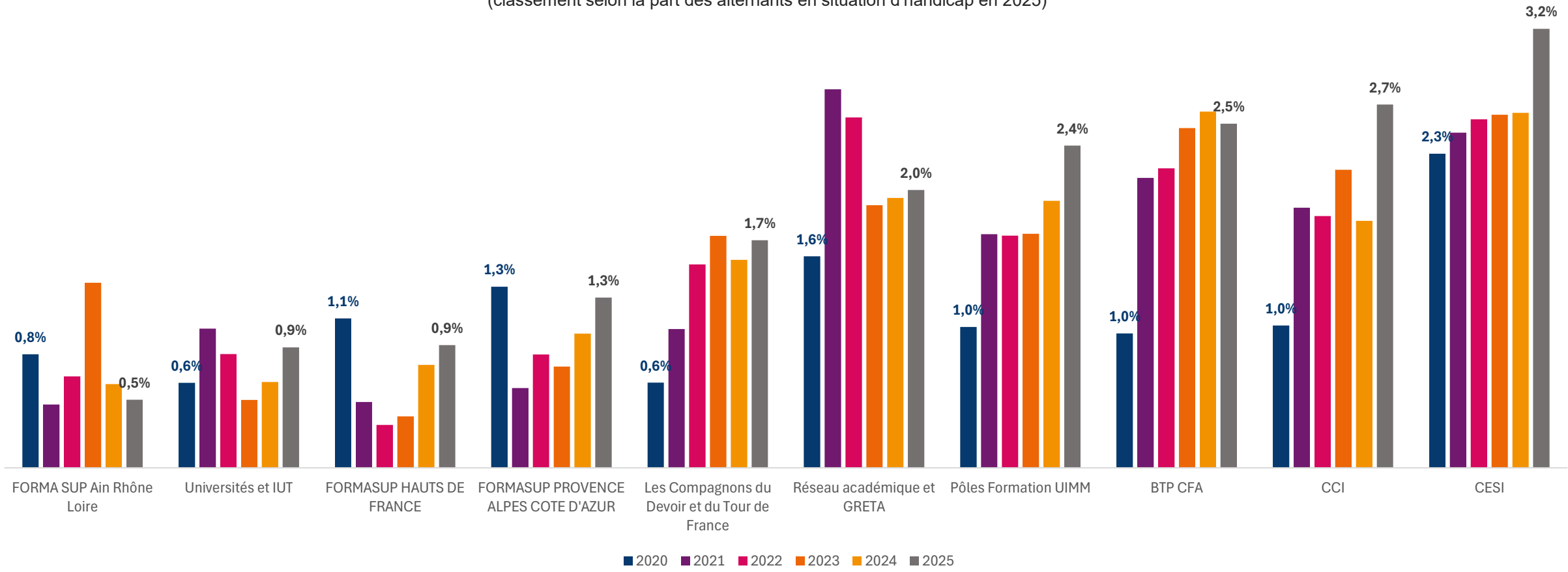
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5 %

(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)



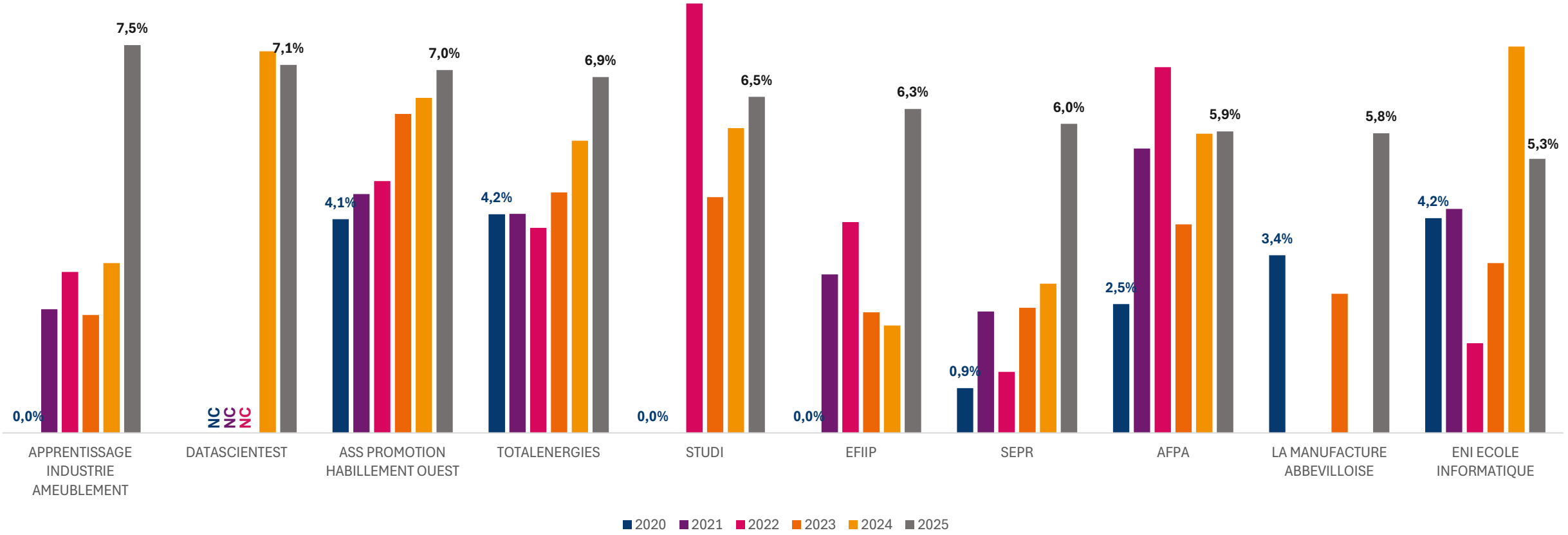
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5 %

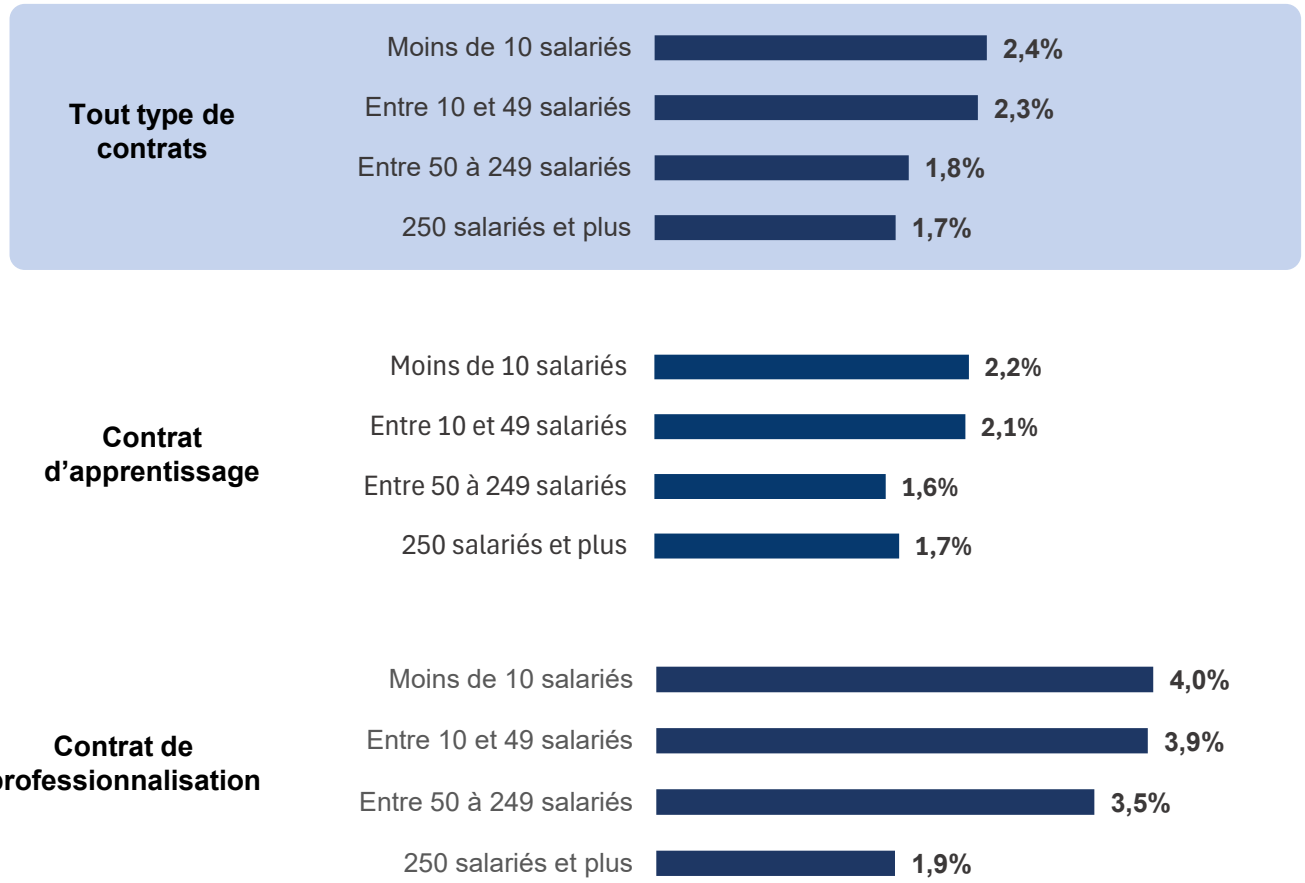
(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)



Source : OPCO 2i, données « flux »

Le handicap parmi les nouveaux alternants

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par tranche de taille d'entreprise, en 2025



Une représentation plus forte des alternants en situation de handicap dans les petites entreprises

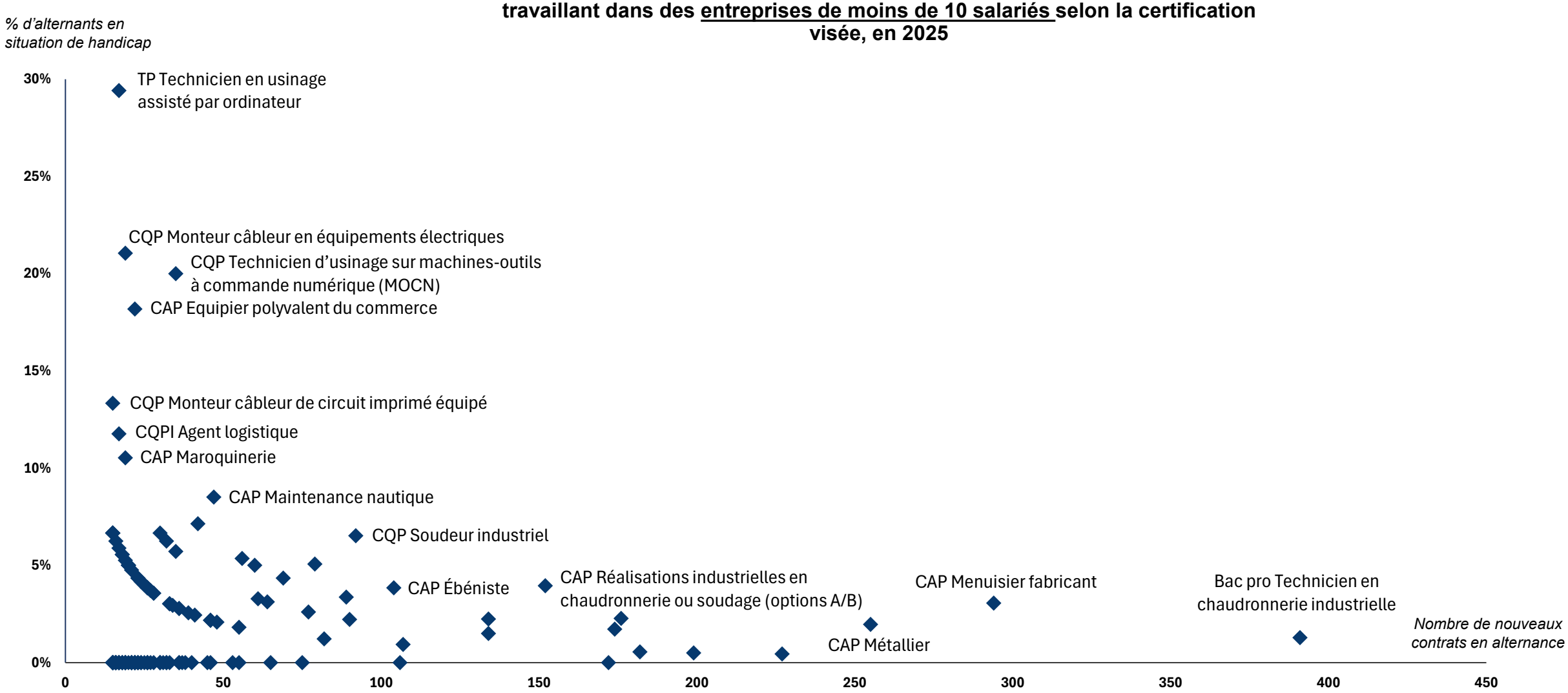
- La part des nouveaux alternants en situation de handicap est globalement plus élevée dans les petites structures et diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente.
- Cette tendance est particulièrement marquée pour les contrats de professionnalisation, avec un taux de 4 % de nouveaux alternants en situation de handicap dans les entreprises de moins de 10 salariés contre 1,9 % dans celles de 250 salariés et plus.
- Pour les contrats d'apprentissage, les écarts selon la taille de l'entreprise sont moins marqués, la part de nouveaux alternants en situation de handicap se situant entre 1,6 % et 2,2 %.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de moins de 10 salariés selon la certification visée, en 2025

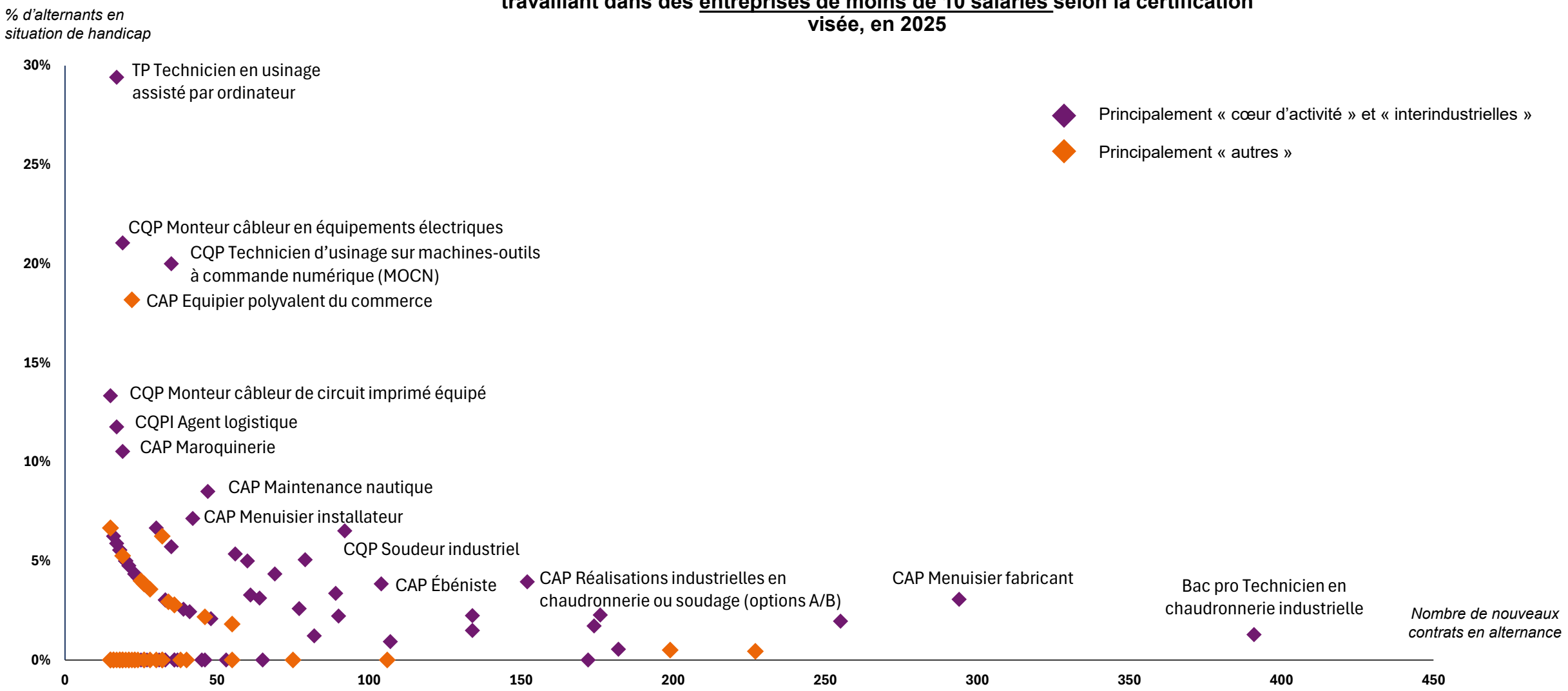


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de moins de 10 salariés selon la certification visée, en 2025

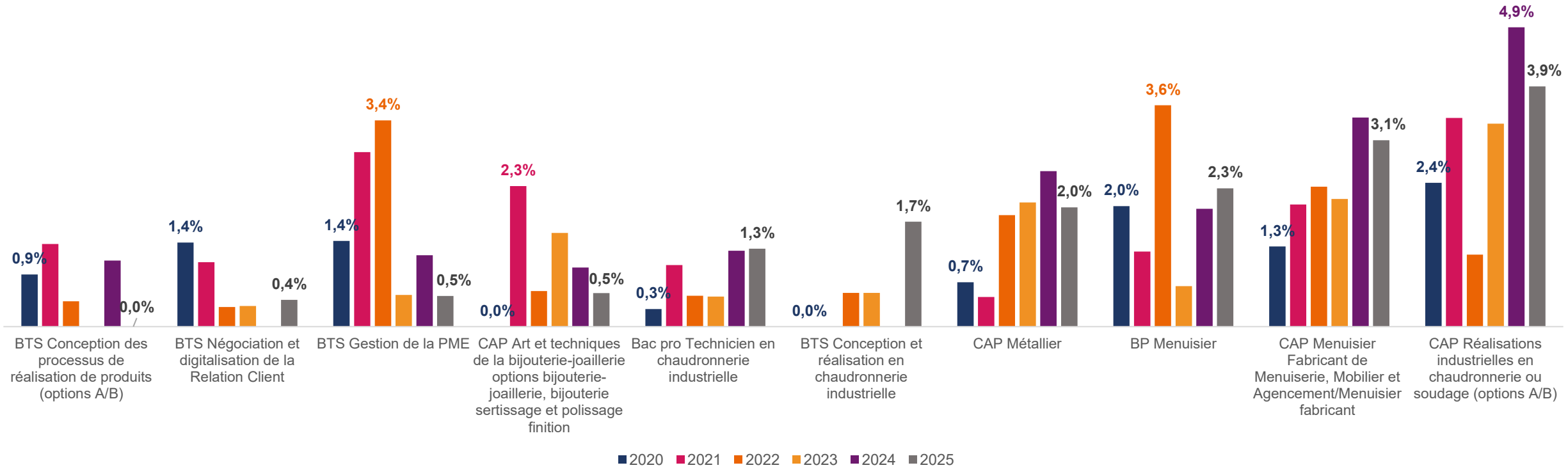


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de moins de 10 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap < 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



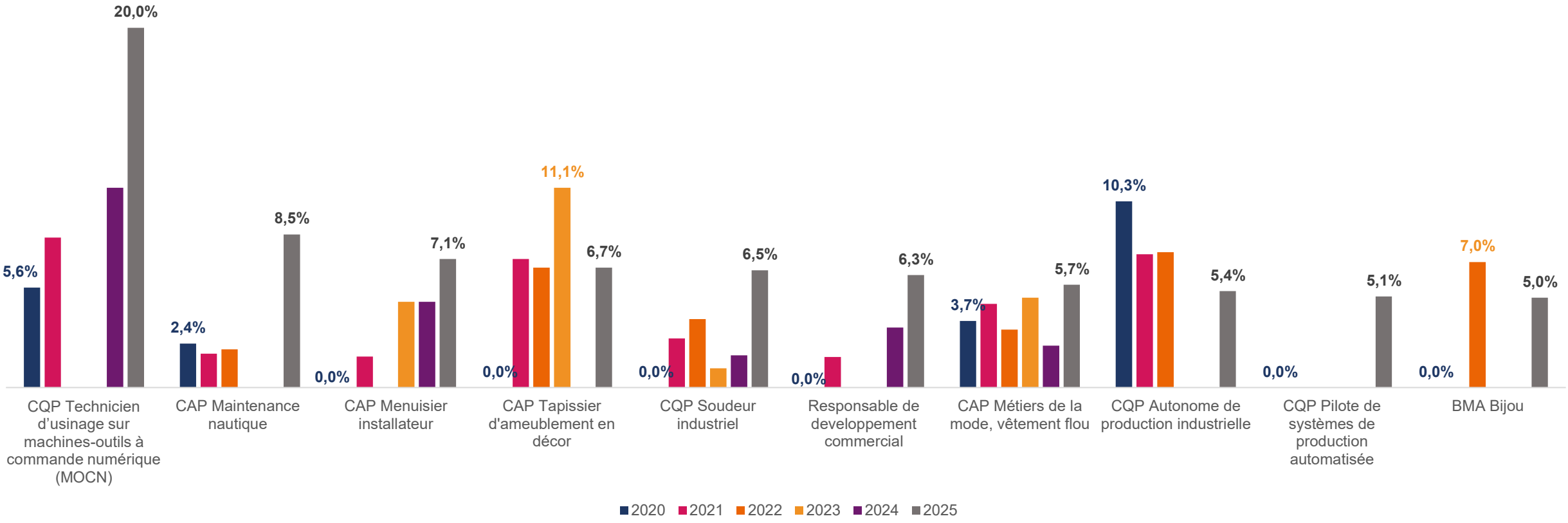
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en situation de handicap est inférieur à 15, la répartition est indiquée NS pour « Non significatif »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de moins de 10 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



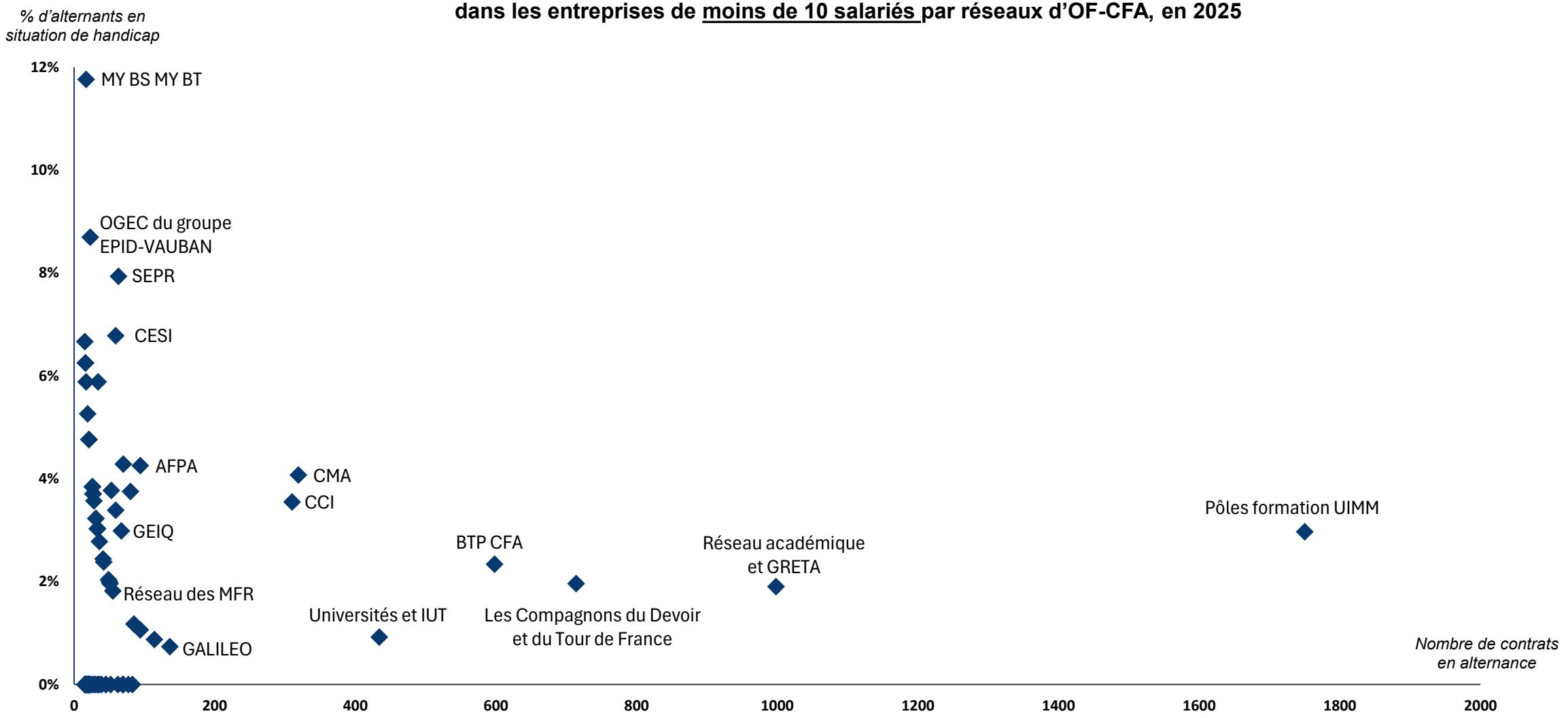
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

Part des alternants en situation d'handicap par réseau d'OF-CFA

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants dans les entreprises de moins de 10 salariés par réseaux d'OF-CFA, en 2025



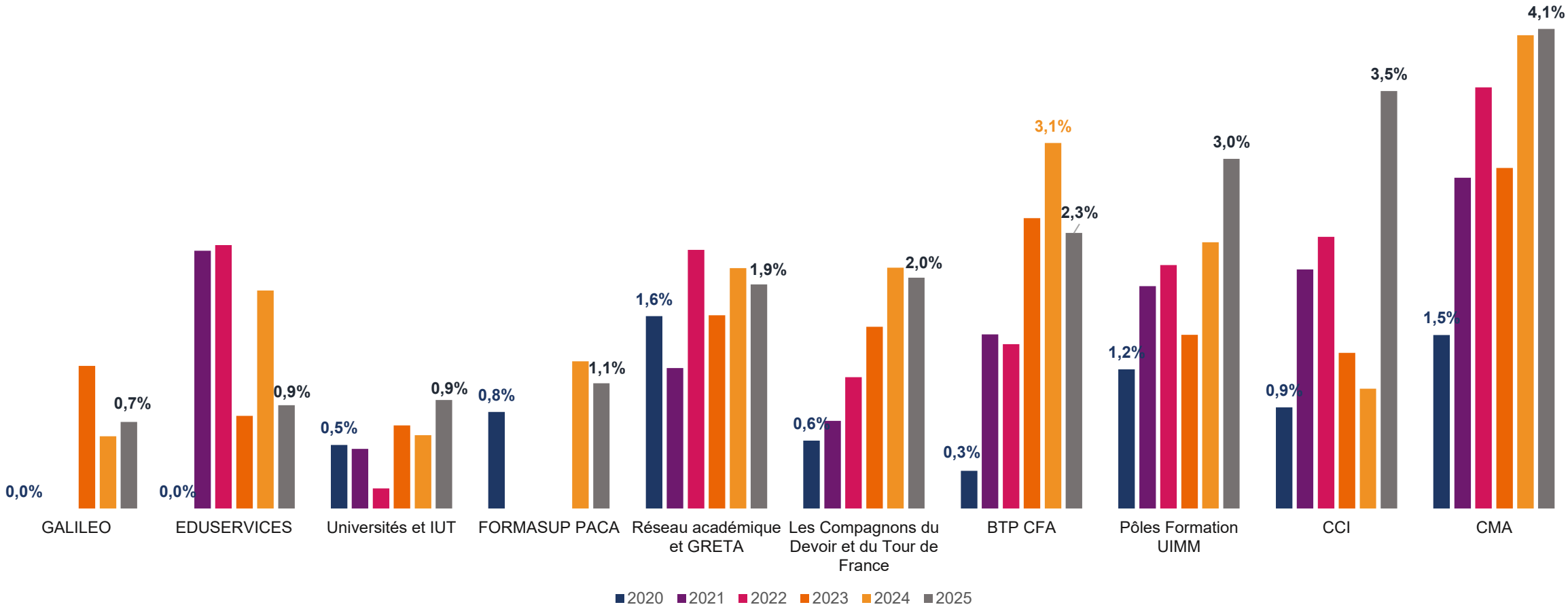
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de moins de 10 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5 %

(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

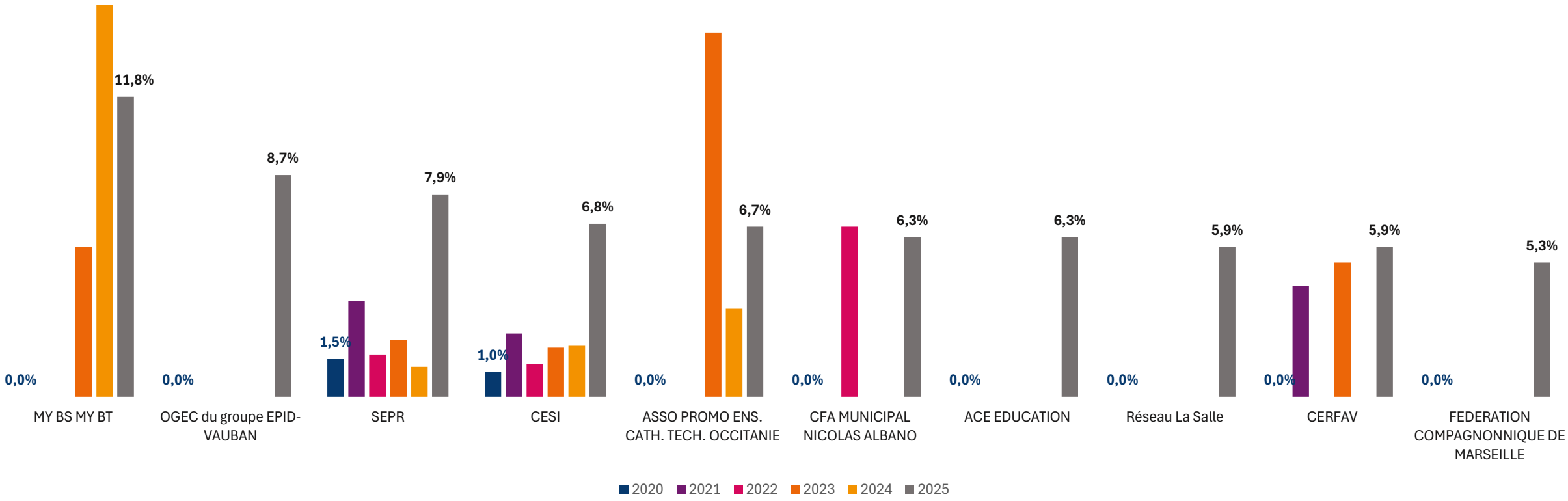


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de moins de 10 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

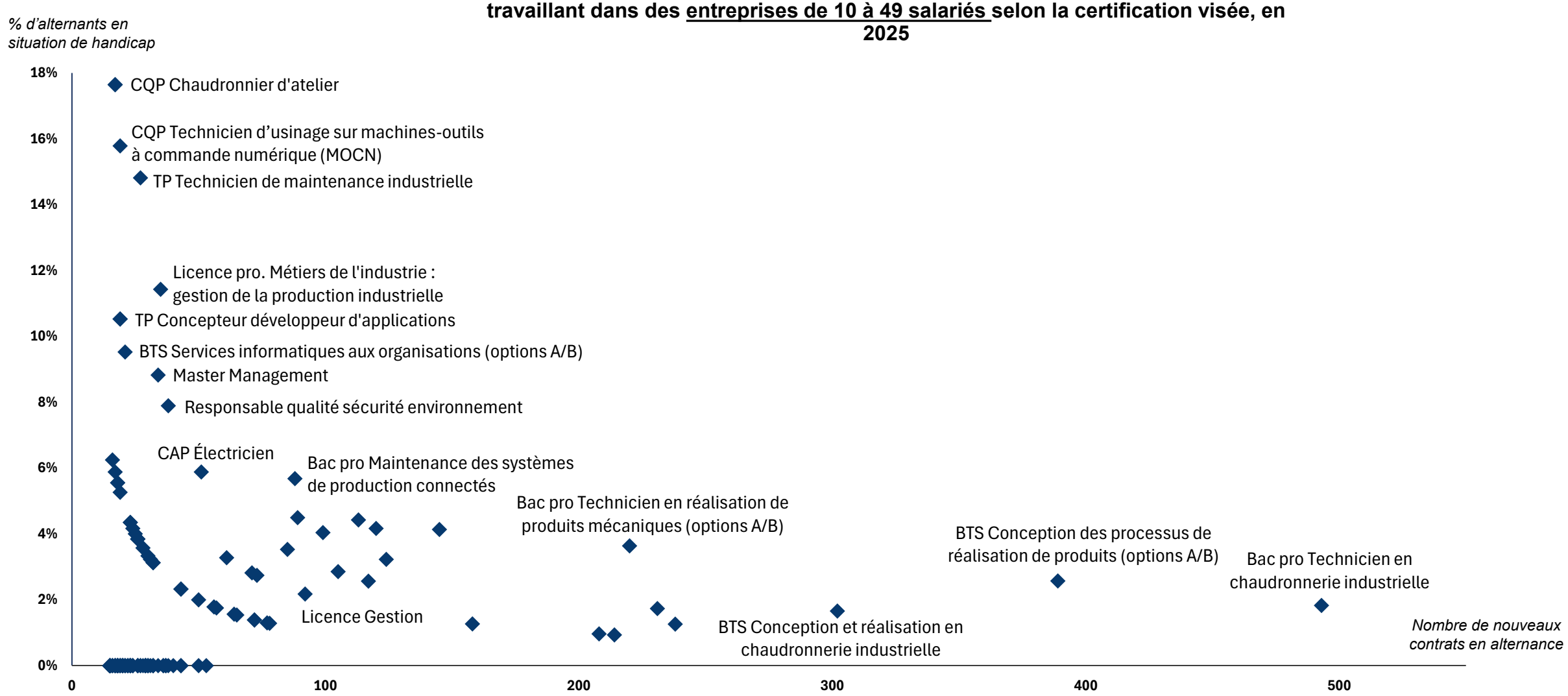


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de 10 à 49 salariés selon la certification visée, en 2025

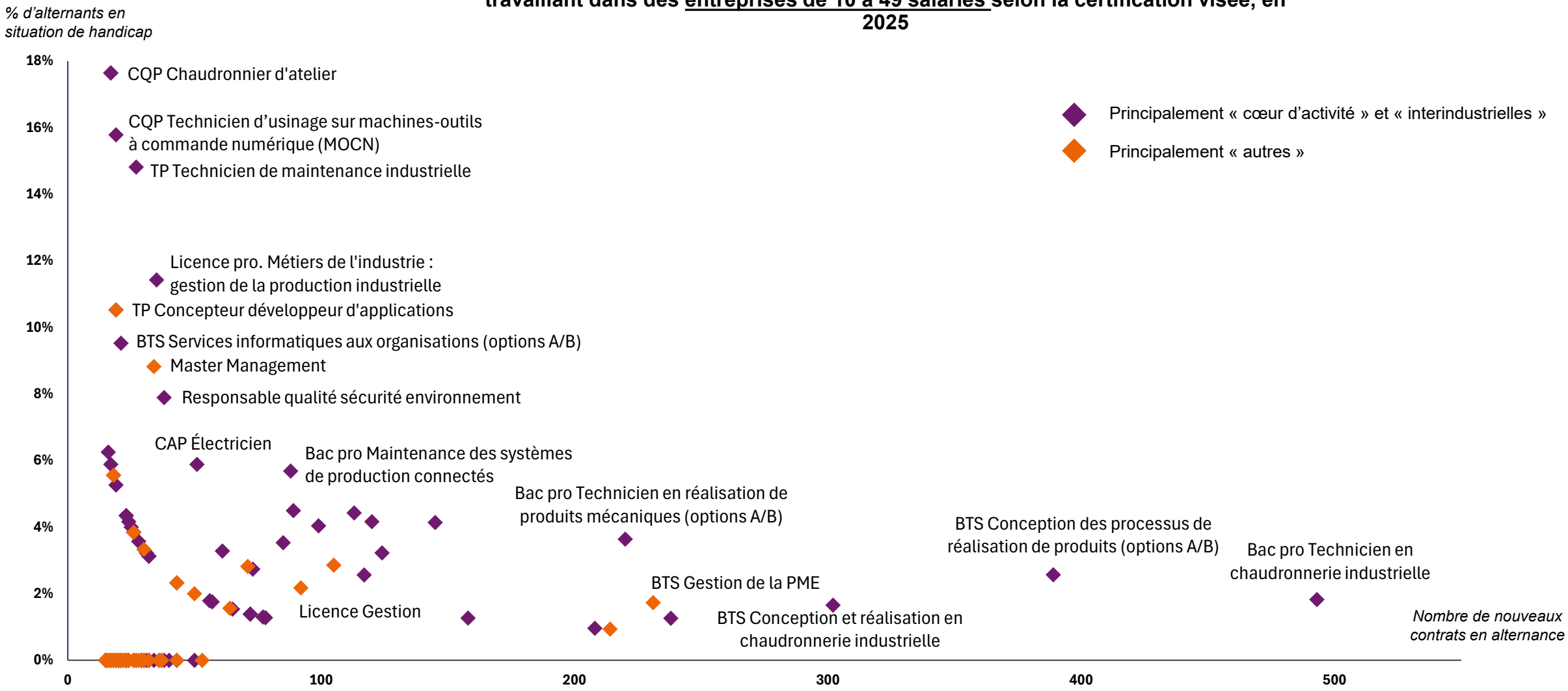


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de 10 à 49 salariés selon la certification visée, en 2025

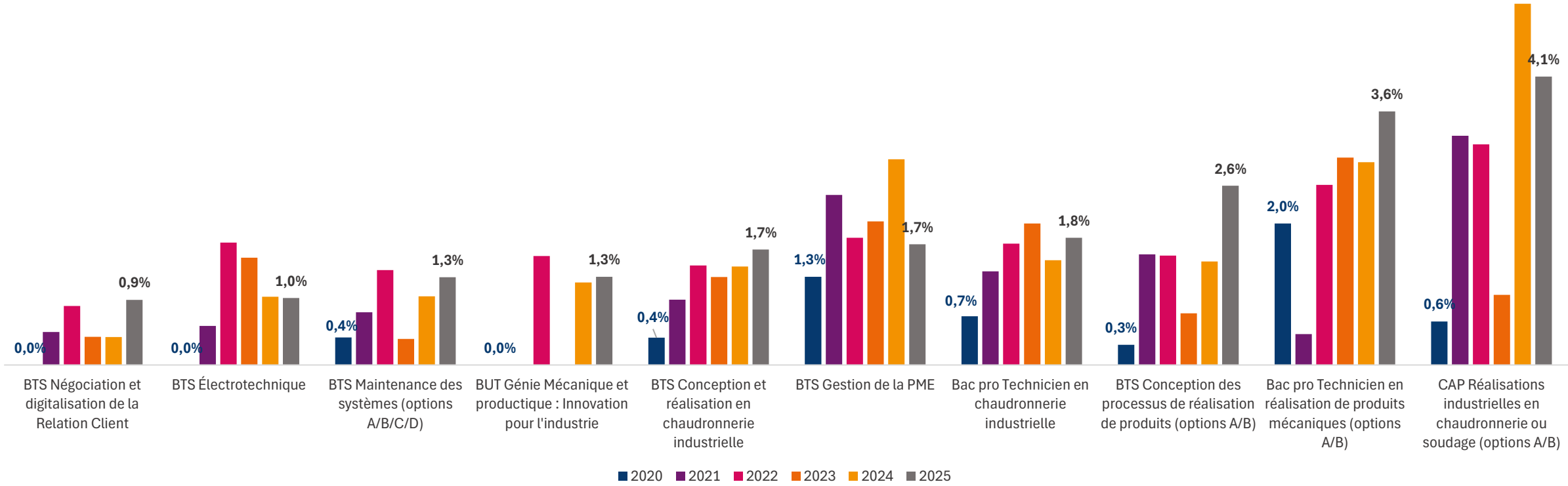


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la part des alternants en situation d'handicap < 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 10 à 49 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap < 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



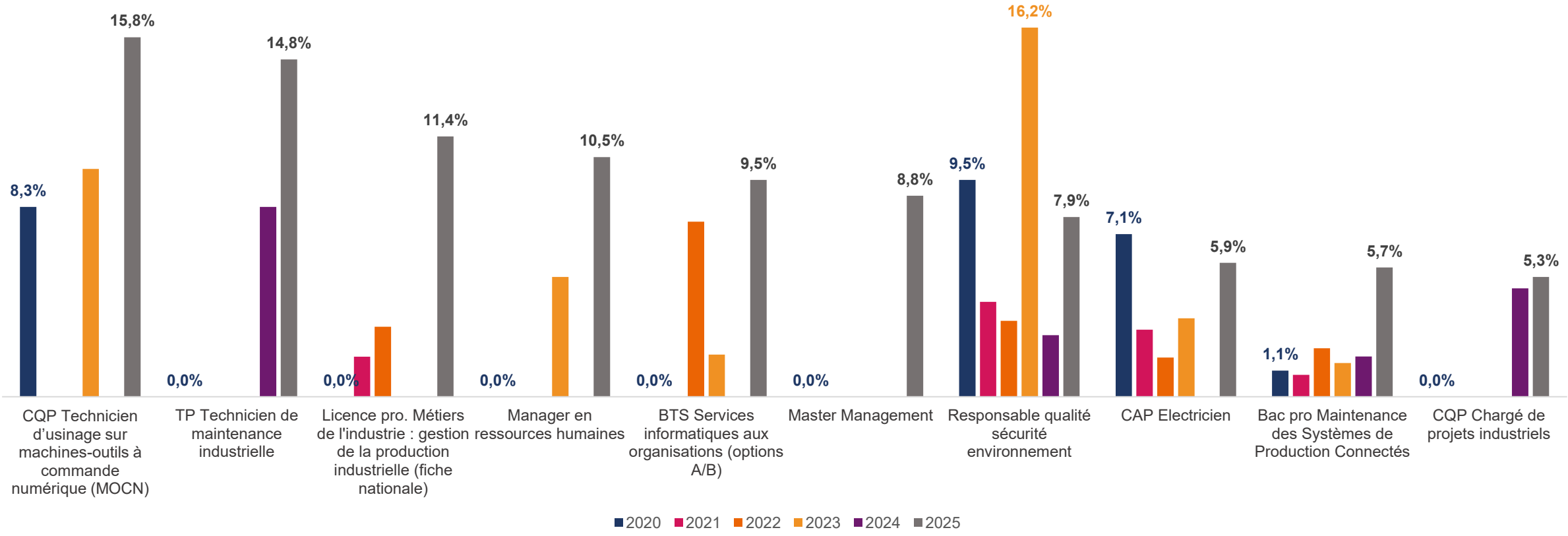
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en situation de handicap est inférieur à 15, la répartition est indiquée NS pour « Non significatif »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 10 à 49 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



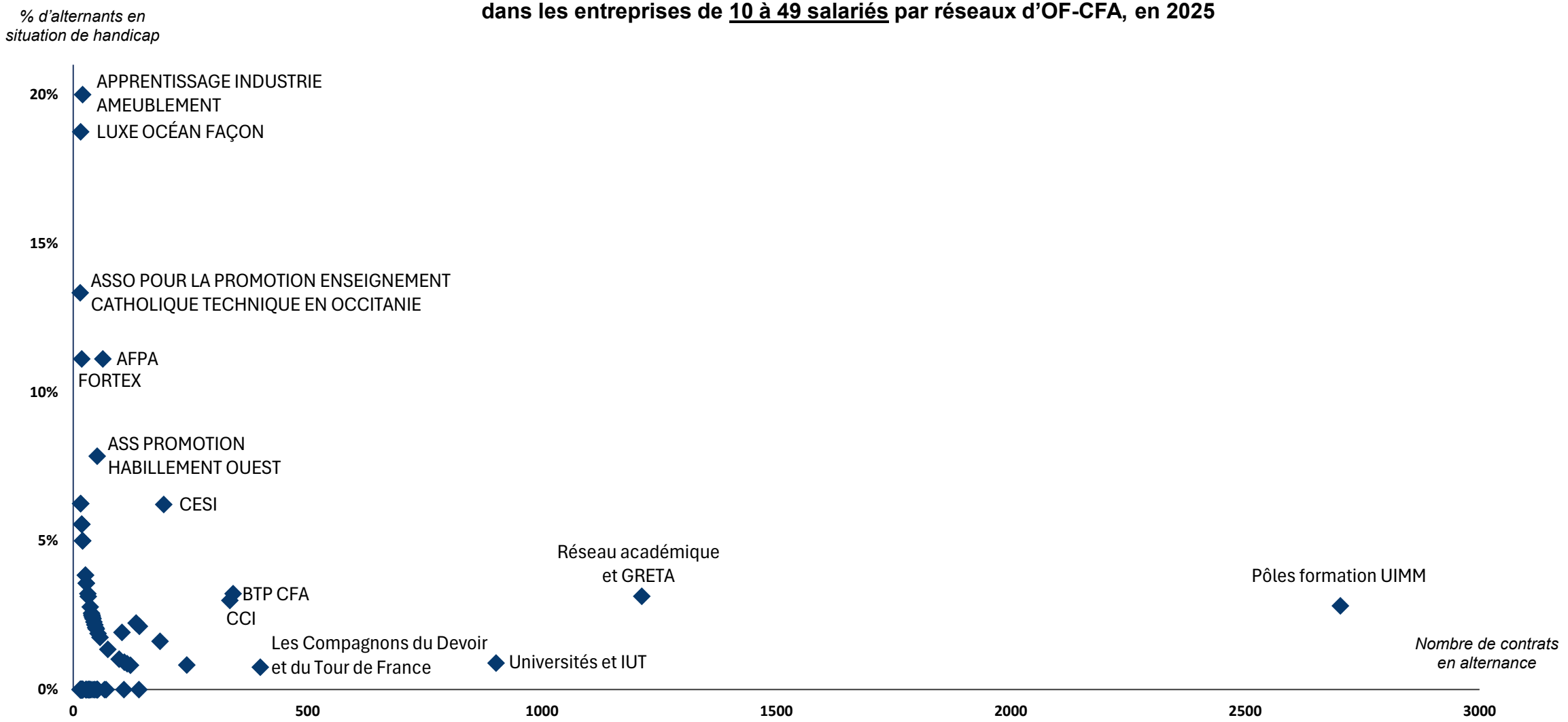
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

Part des alternants en situation d'handicap par réseau d'OF-CFA

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants dans les entreprises de 10 à 49 salariés par réseaux d'OF-CFA, en 2025

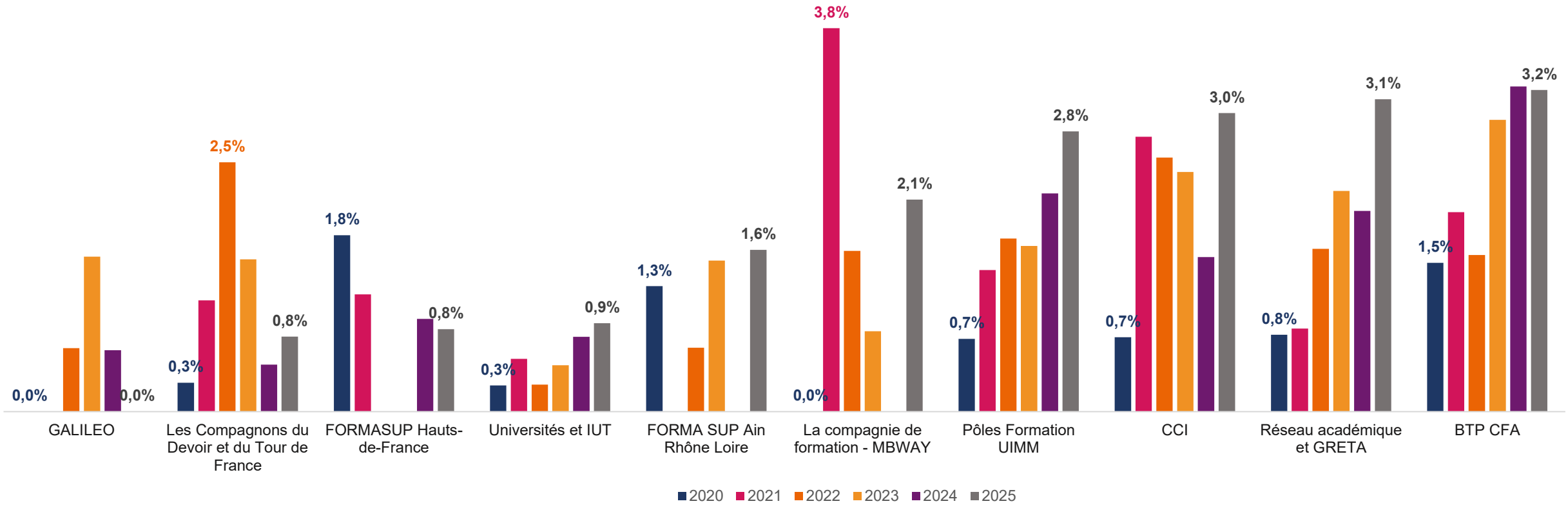


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 10 à 49 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5 % (classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

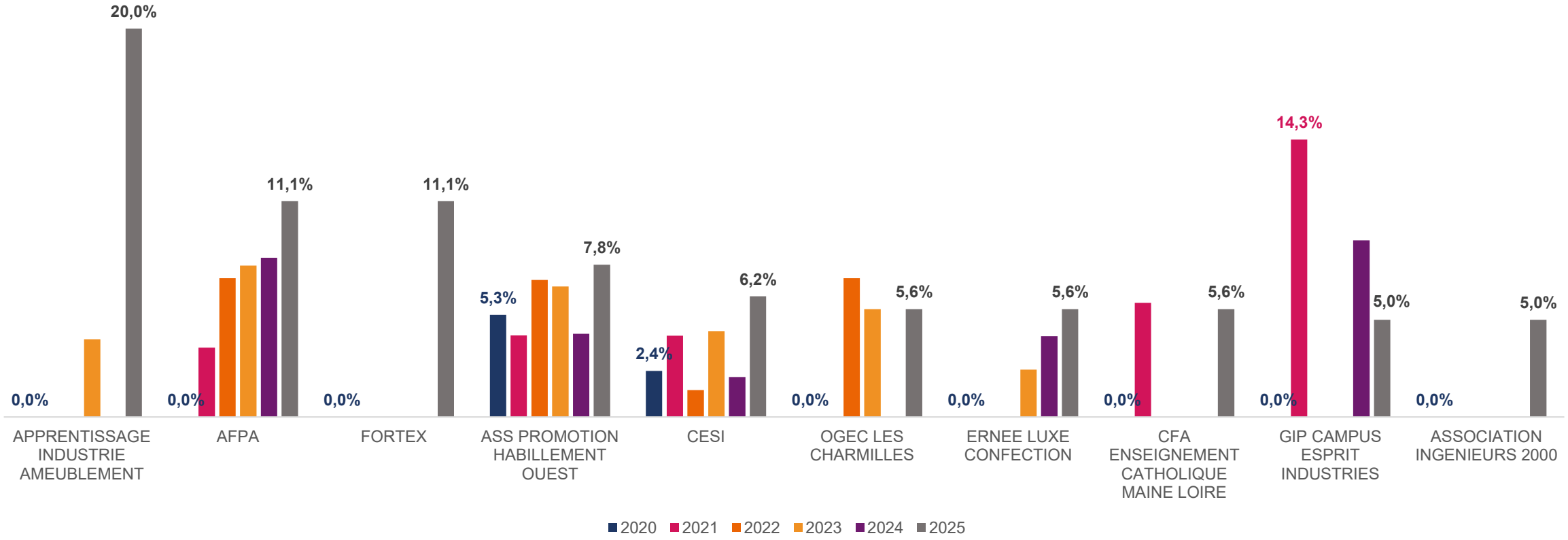


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises 10 à 49 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

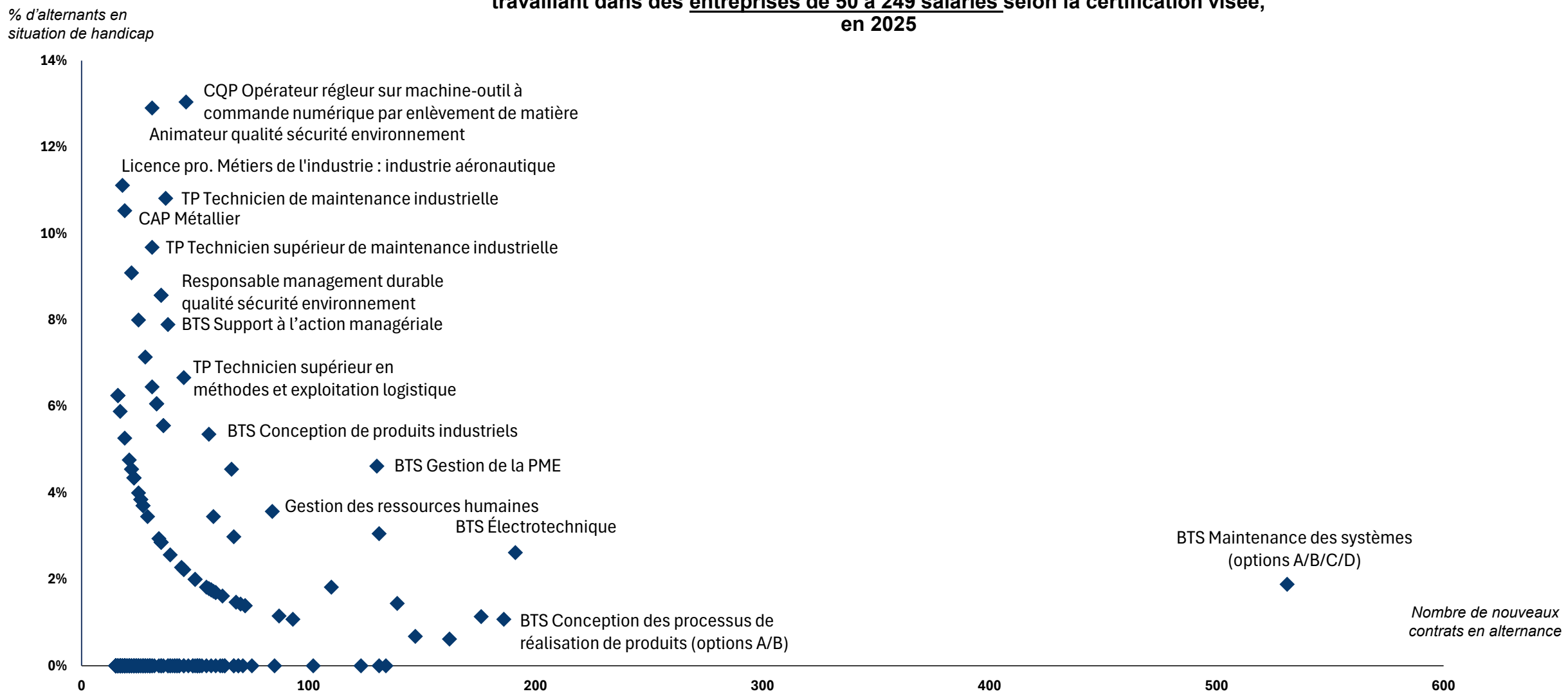


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de 50 à 249 salariés selon la certification visée, en 2025

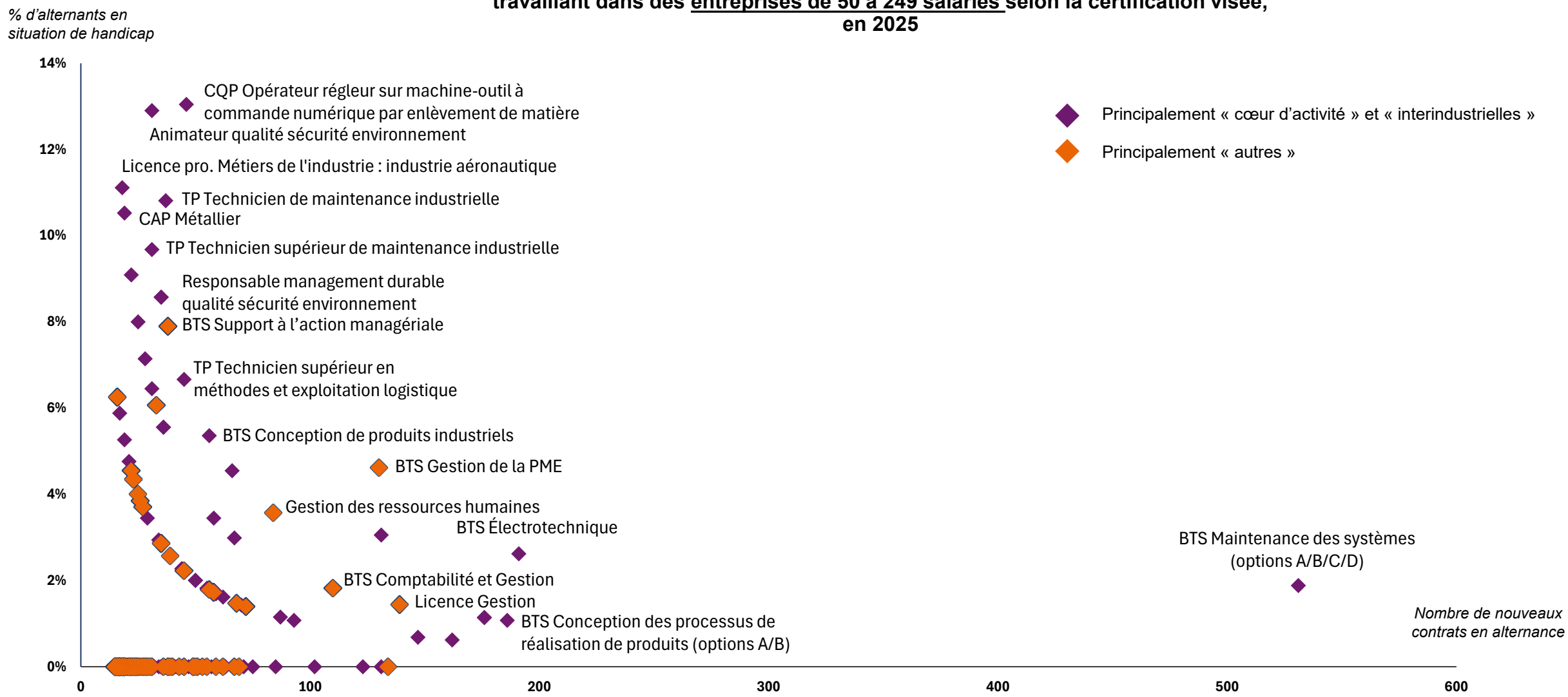


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de 50 à 249 salariés selon la certification visée, en 2025

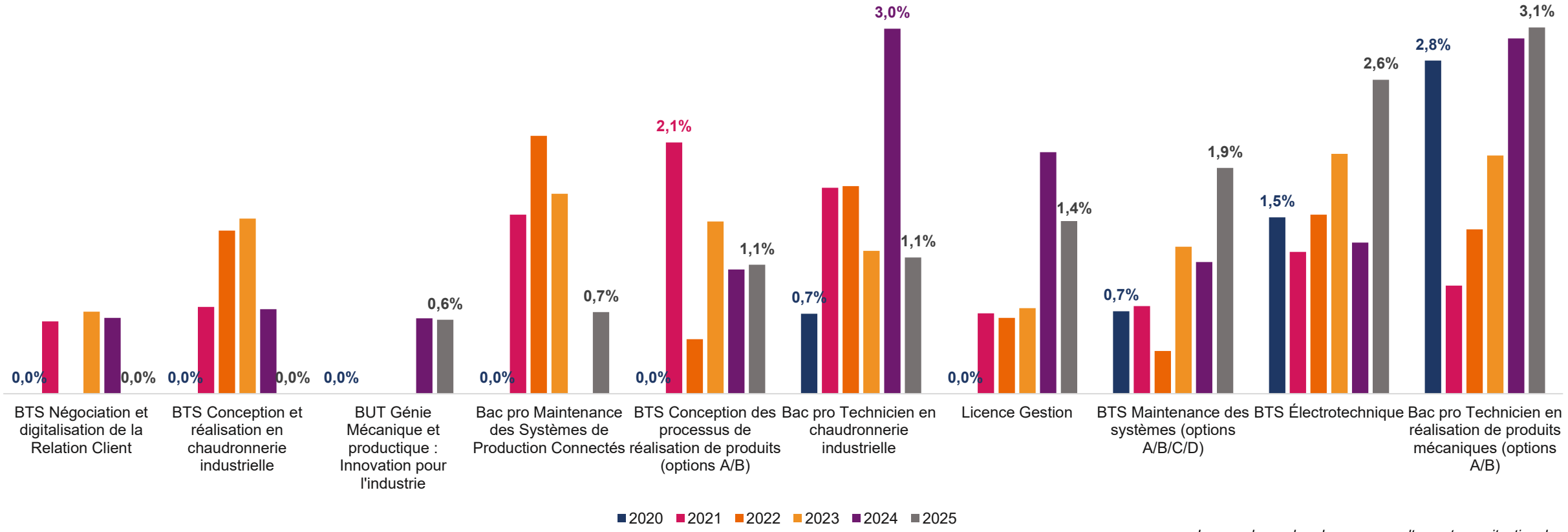


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la part des alternants en situation d'handicap < 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 50 à 249 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap < 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



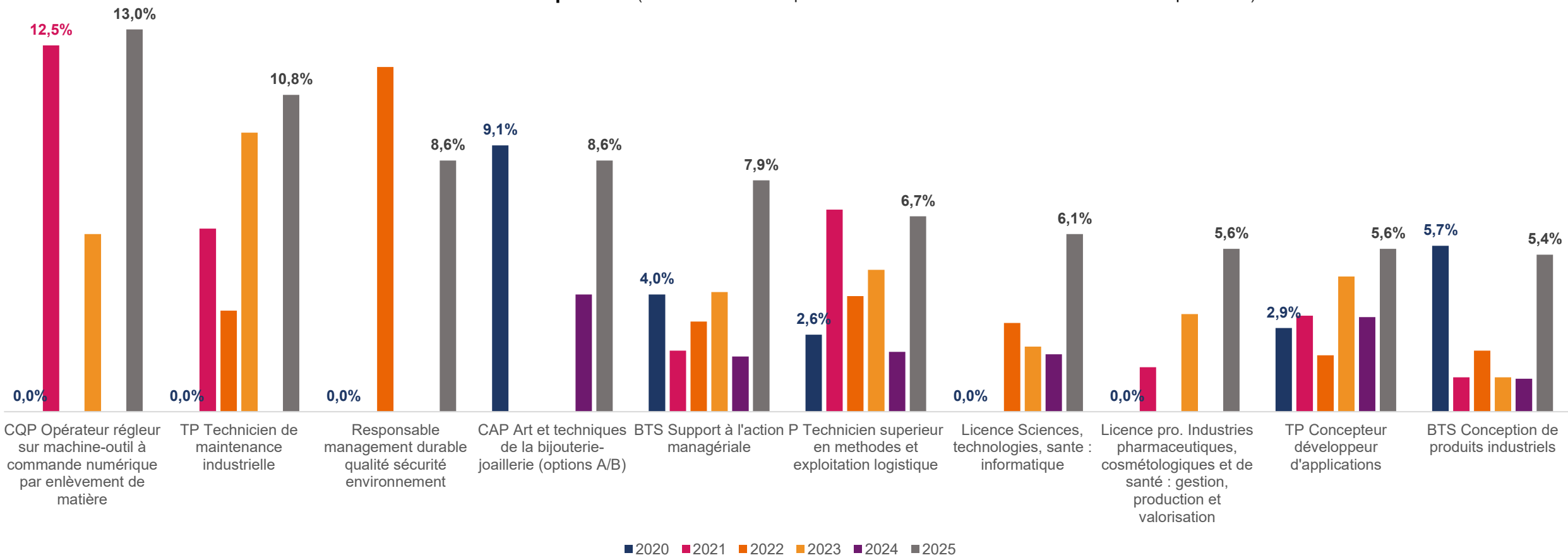
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en situation de handicap est inférieur à 15, la répartition est indiquée NS pour « Non significatif »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 50 à 249 salariés pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



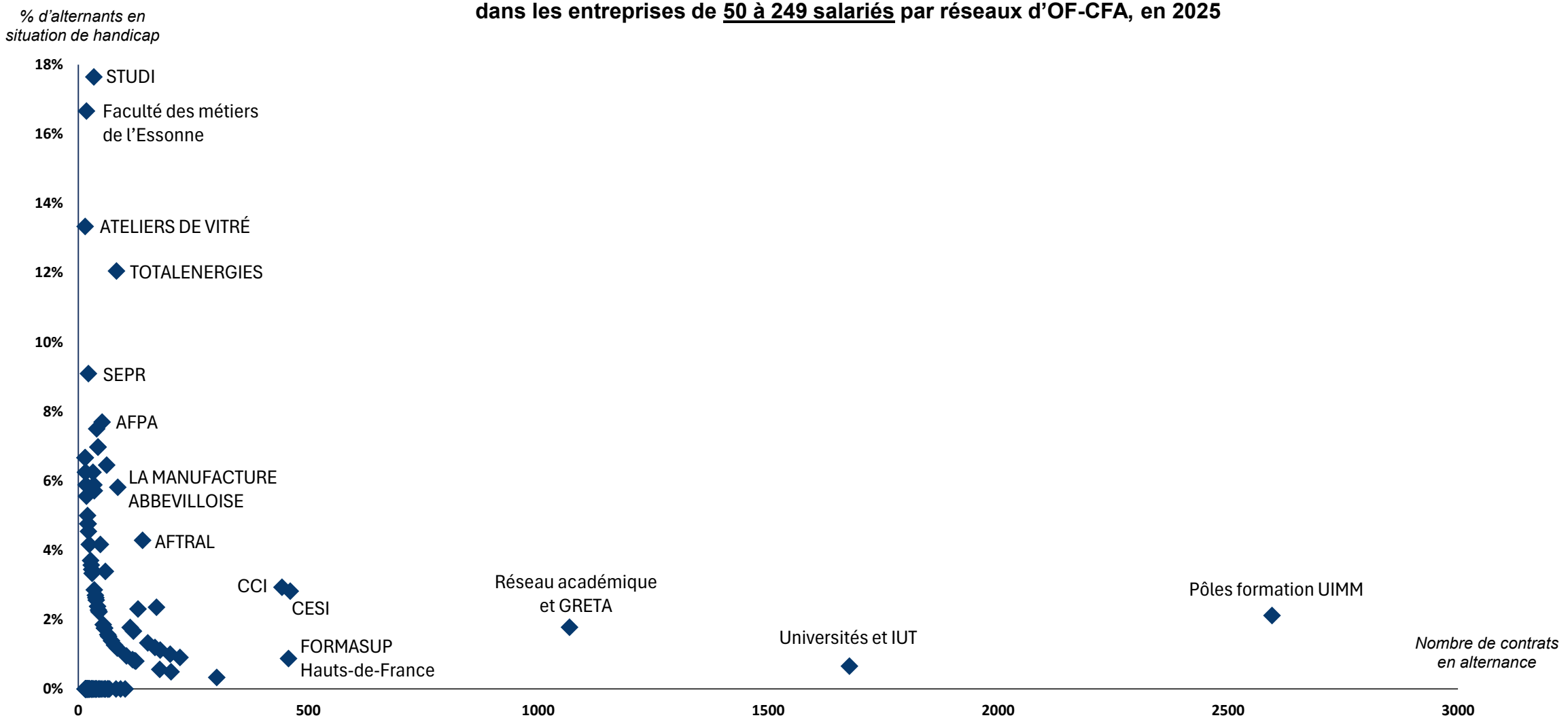
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

Part des alternants en situation d'handicap par réseau d'OF-CFA

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants dans les entreprises de 50 à 249 salariés par réseaux d'OF-CFA, en 2025



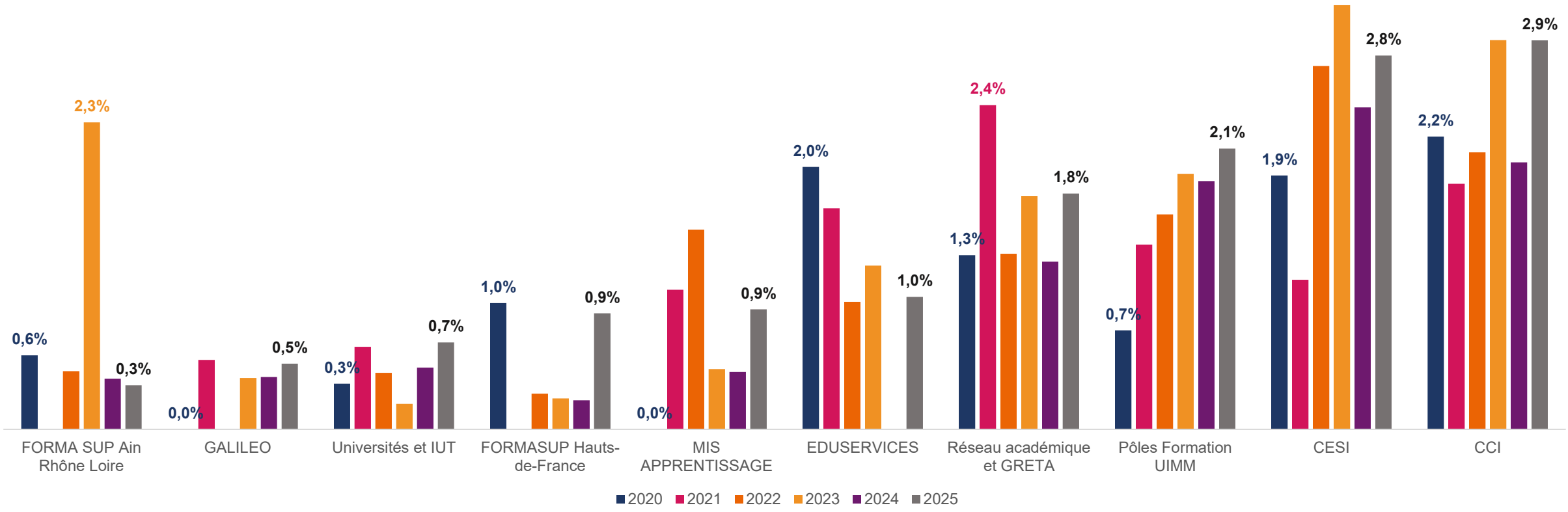
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 50 à 249 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5 %

(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

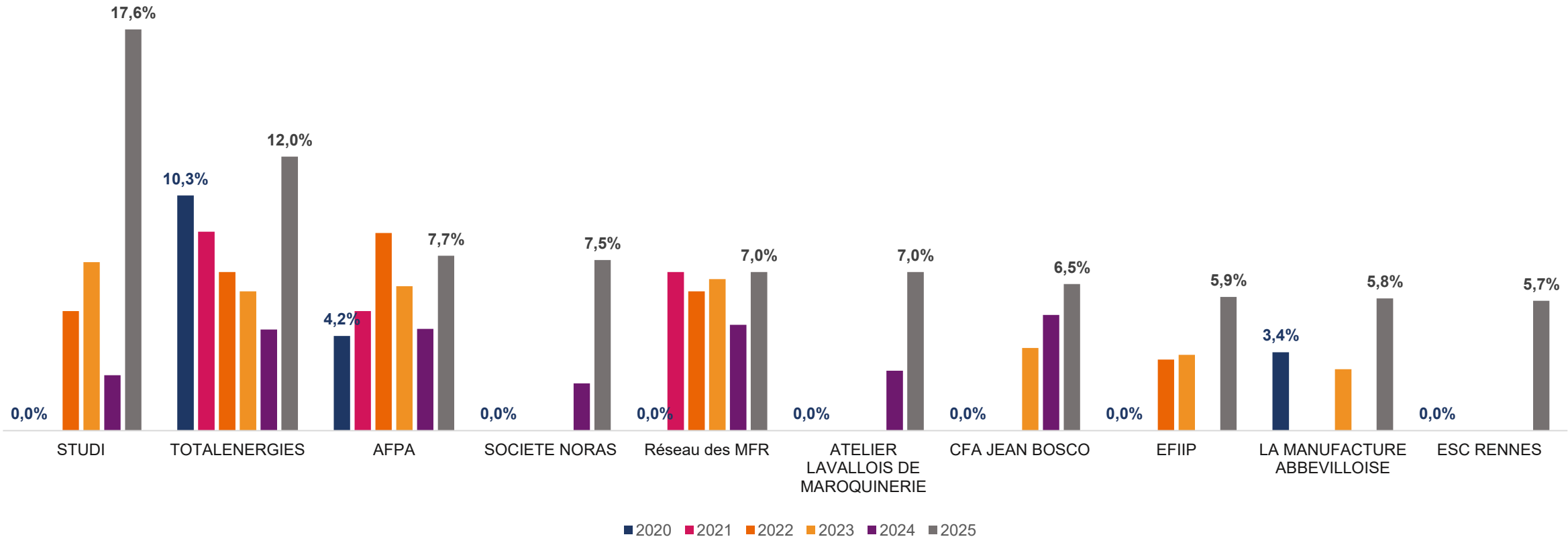


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises 50 à 249 salariés pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)

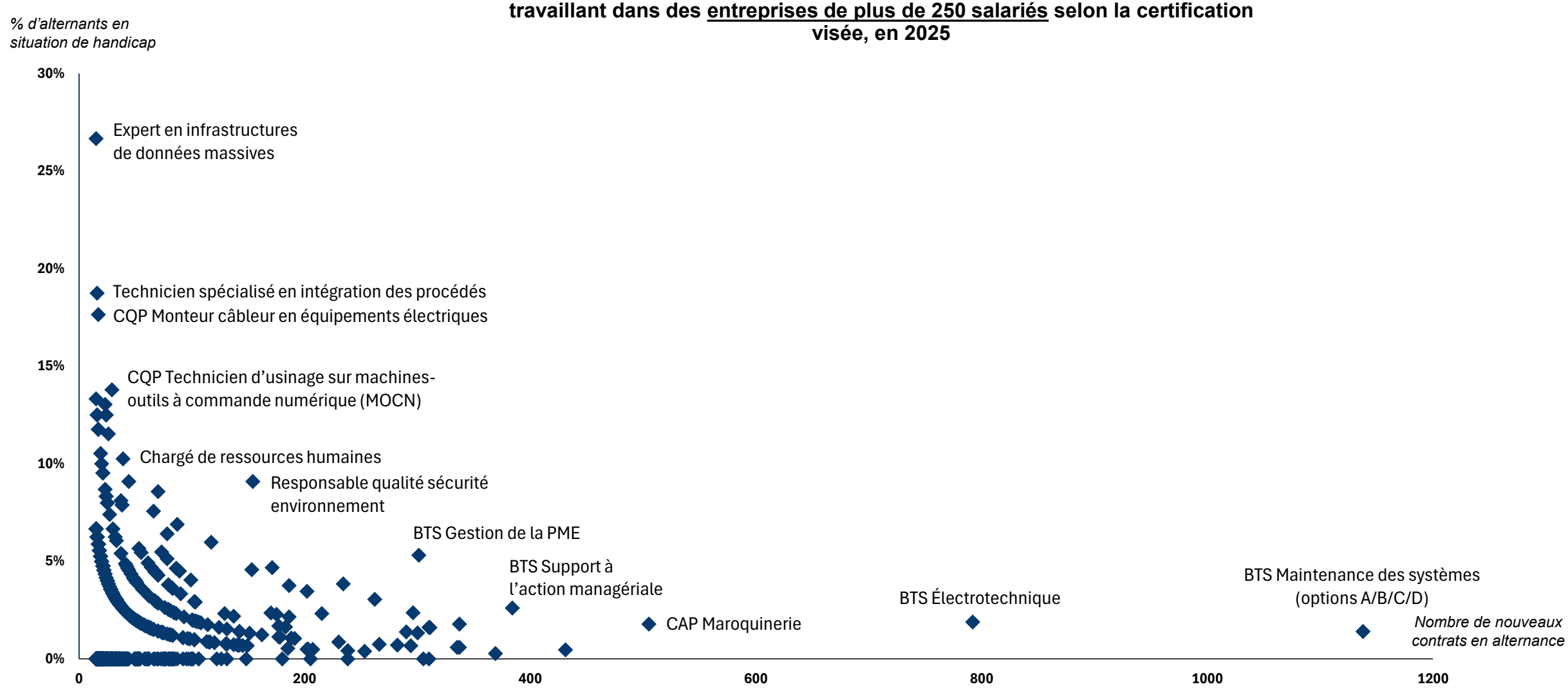


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de plus de 250 salariés selon la certification visée, en 2025

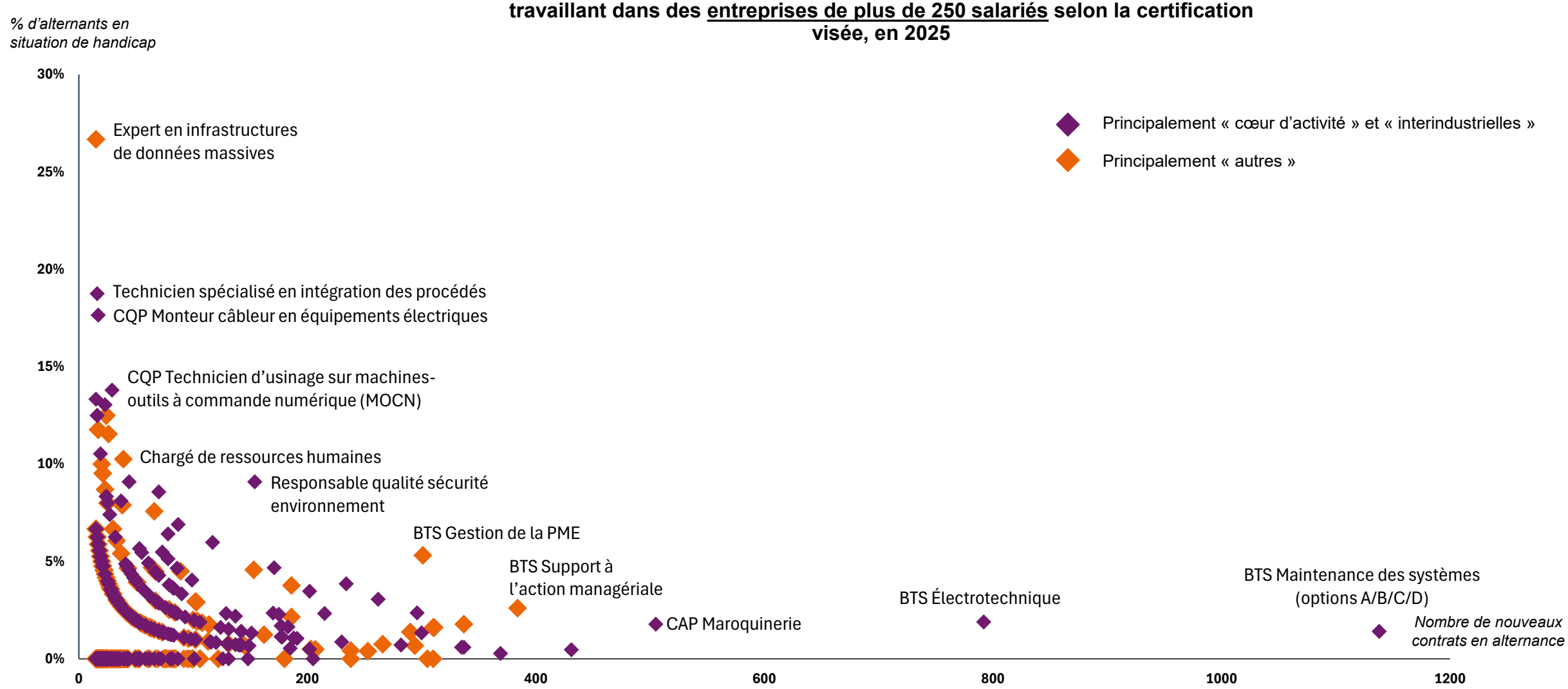


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants travaillant dans des entreprises de plus de 250 salariés selon la certification visée, en 2025

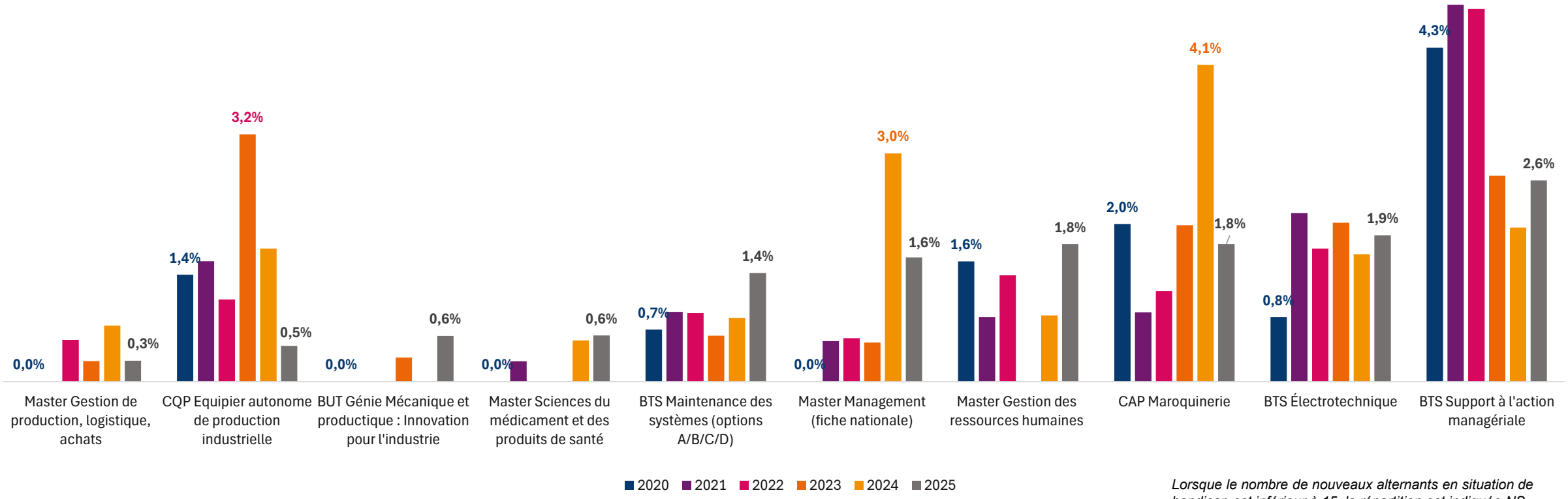


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 250 salariés et plus pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap < 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



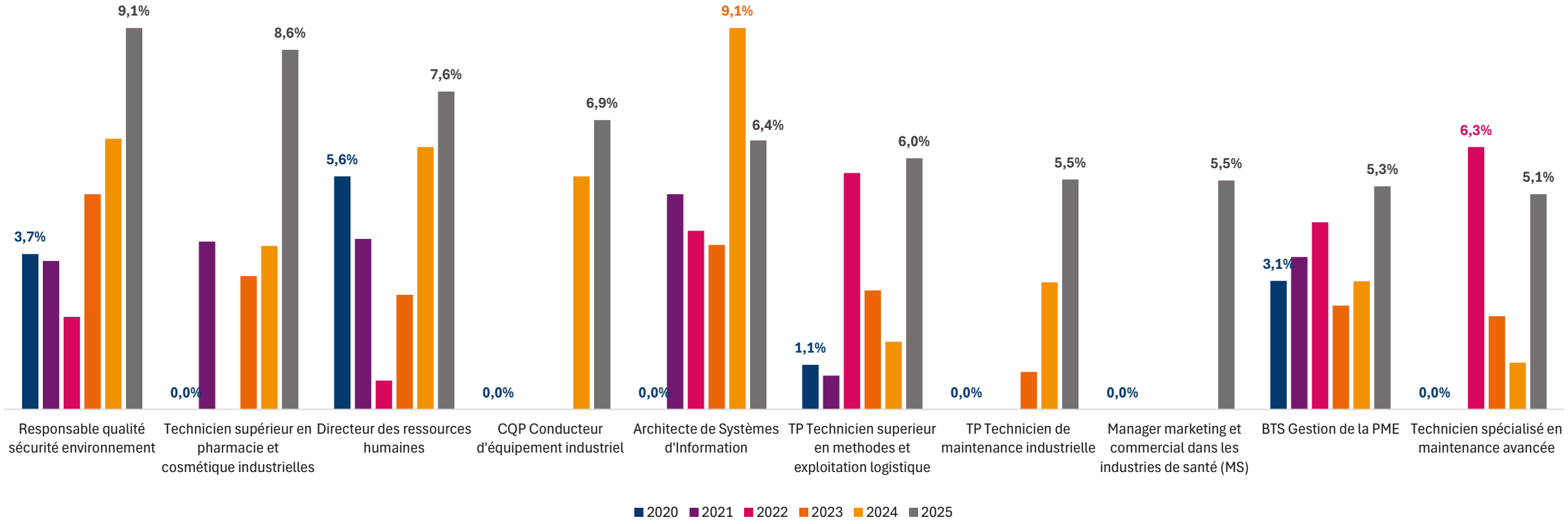
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en situation de handicap est inférieur à 15, la répartition est indiquée NS pour « Non significatif »

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants en situation de handicap

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des alternants en situation d'handicap > 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 250 salariés et plus pour les 10 certifications les plus visées et où la part des nouveaux alternants en situation d'handicap > 5 % (classement selon la part des nouveaux alternants en situation d'handicap en 2025)



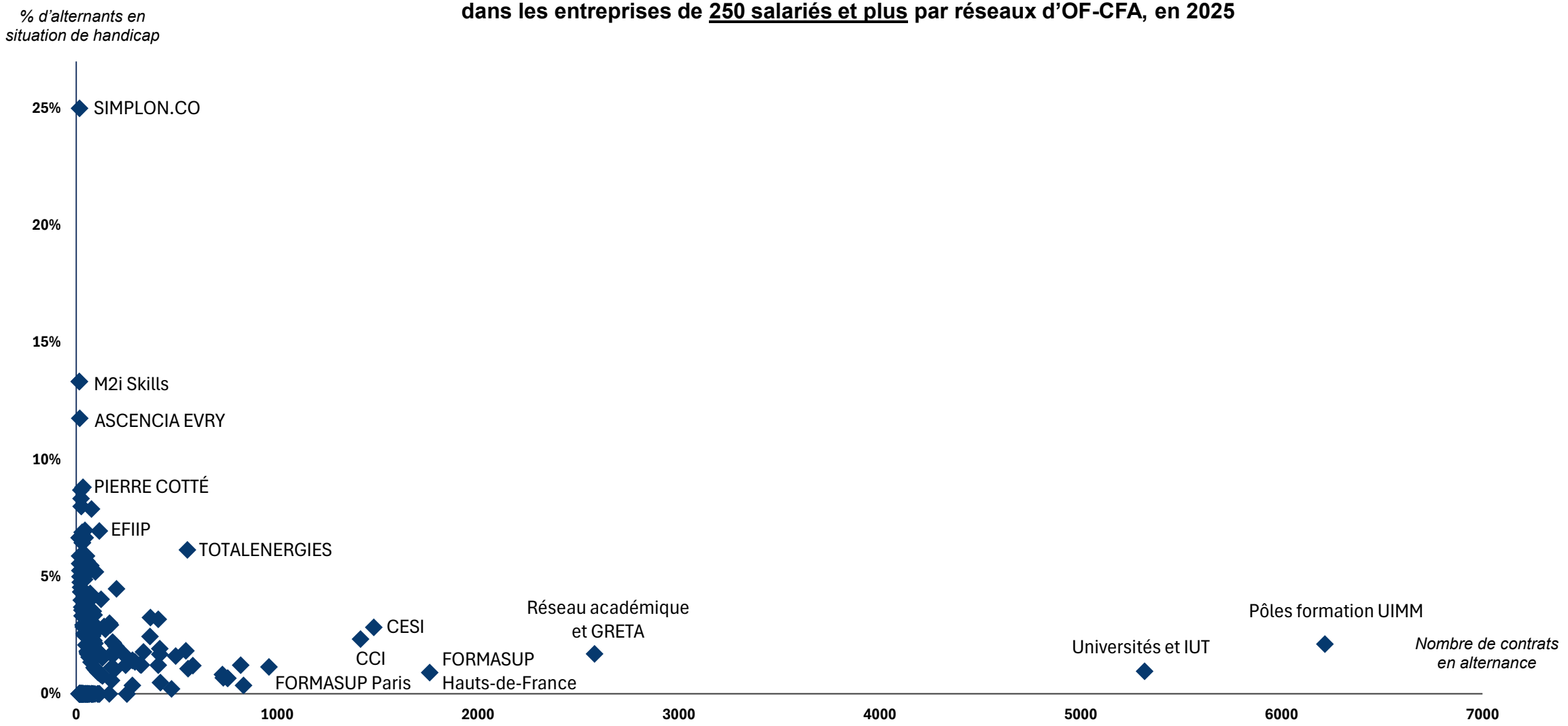
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

Part des alternants en situation d'handicap par réseau d'OF-CFA

CAPP & CPRO

Part des alternants en situation de handicap parmi les nouveaux alternants dans les entreprises de 250 salariés et plus par réseaux d'OF-CFA, en 2025



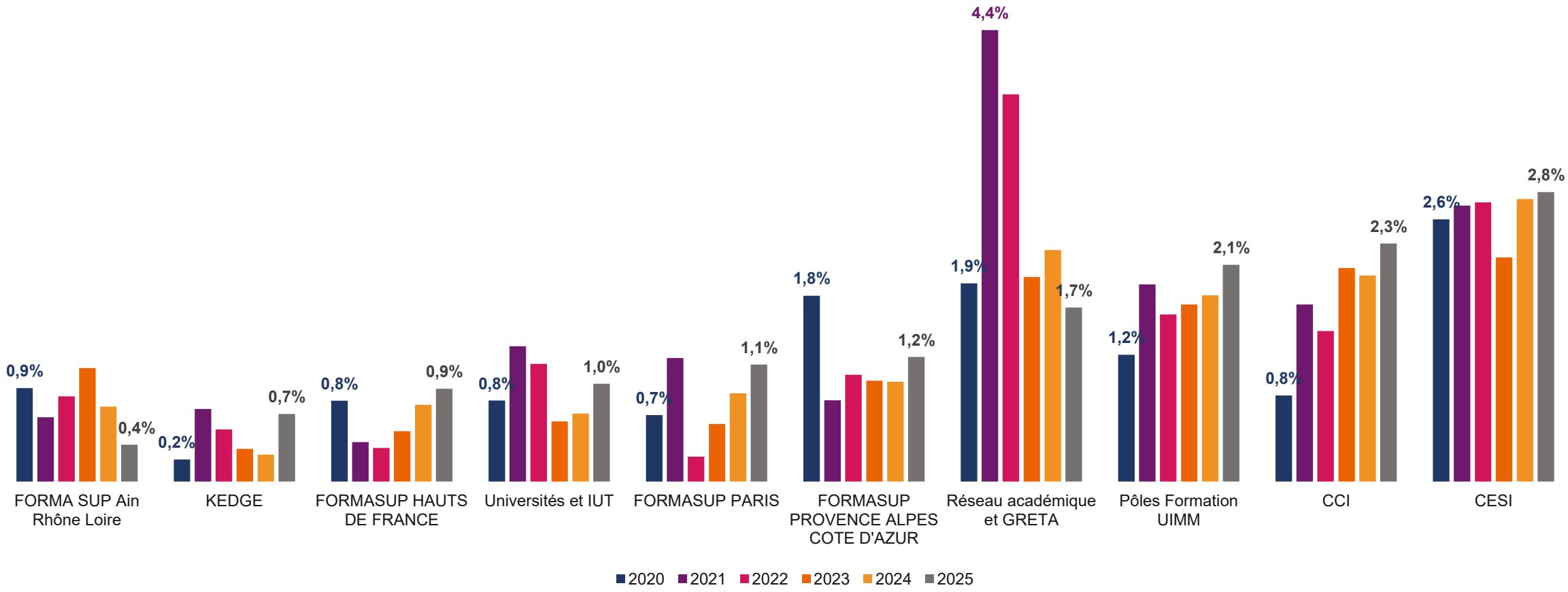
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des alternants en situation d'handicap < 5%**

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises de 250 salariés et plus pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap < 5 %

(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)



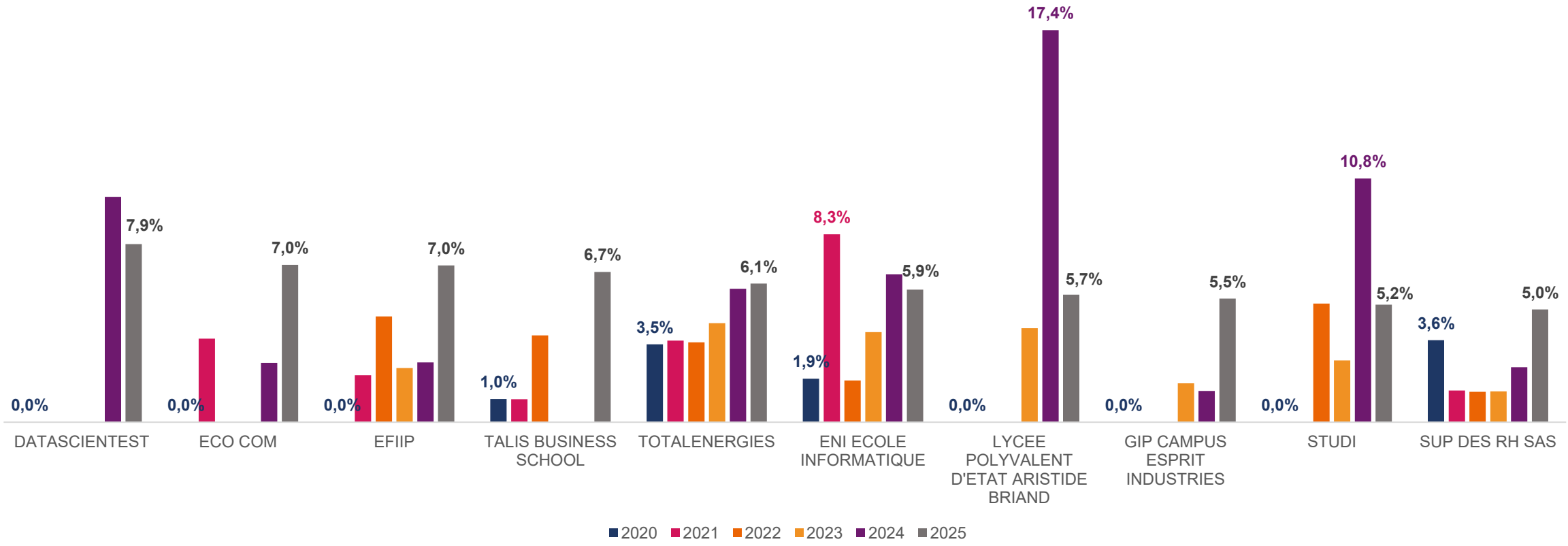
Source : OPCO 2i, données « flux »

Les réseaux d'OF-CFA mobilisés par les alternants en situation de handicap

10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5%

Evolution du nombre de nouveaux alternants en situation d'handicap dans les entreprises 250 salariés et plus pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des alternants en situation d'handicap > 5 %

(classement selon la part des alternants en situation d'handicap en 2025)



Source : OPCO 2i, données « flux »

04

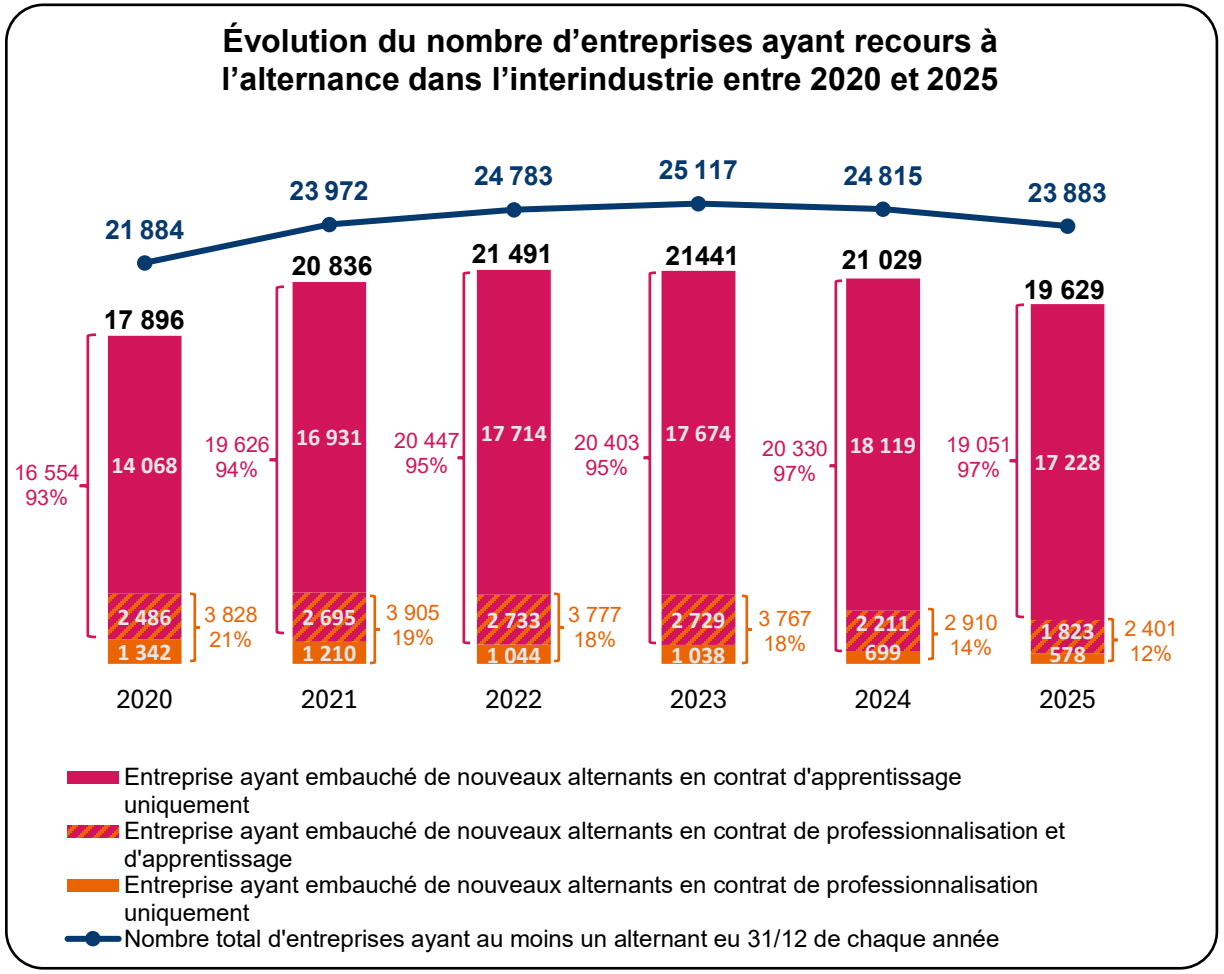
Le profil des entreprises accueillant des alternants

04

A. **Dénombrement des entreprises ayant recours à l'alternance**

B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance

Profil des entreprises mobilisant l'alternance



Source : OPCO 2i, données « flux » et « stock »

Un léger recul du recours à l'alternance sur la période

- En 2025, 27 % des entreprises de l'interindustrie avaient au moins un alternant. 22 % avaient recruté au moins un nouvel alternant sur l'année.
- Sur la dernière année, ces volumes sont cependant en baisse (-4 % en stock et -7 % en flux).
- Cette **dynamique est portée par l'apprentissage.** En effet, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de +22 % entre 2020 et 2025 malgré un léger recul de -5 % sur la dernière année. Ainsi en 2025, 22 % **des entreprises de l'interindustrie ont recruté au moins un nouvel apprenti**.
- À l'inverse, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a quant à lui baissé de -57 % entre 2020 et 2025. 3 **% des entreprises ont recruté un nouvel alternant en contrat de professionnalisation en 2023.**

CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2025, 23 883 entreprises avaient au moins un alternant parmi leurs salariés dans l'interindustrie.
- En 2025, 19 629 entreprises de l'interindustrie ont embauché au moins un nouvel alternant.
- En 2025, 1 823 entreprises de l'interindustrie ont embauché au moins un apprenti et un nouvel alternant en contrat de professionnalisation.

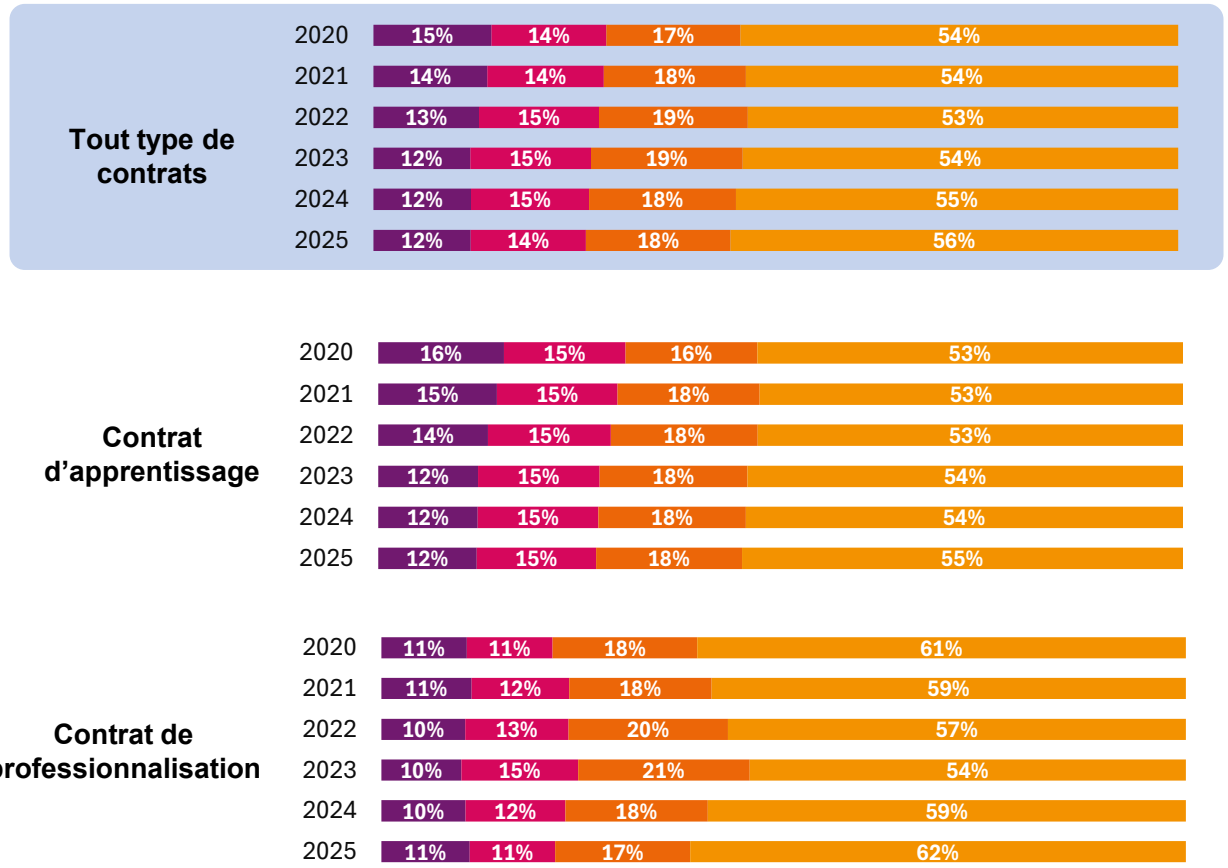
04

A. Dénombrement des entreprises ayant recours à l’alternance

B. La taille des entreprises ayant recours à l’alternance

La taille des entreprises des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants selon la taille de leurs entreprises et le dispositif entre 2020 et 2025



Plus de la moitié des nouveaux alternants sont dans des entreprises de plus de 250 salariés

- Plus de la moitié des nouveaux alternants effectuent leur alternance au sein d'une entreprise de plus de 250 salariés.
- La répartition des nouveaux alternants par taille d'entreprise est plutôt stable.

Un recours aux contrats de professionnalisation qui se développe dans les PME

- En 2020, la proportion de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation au sein des entreprises de 250 salariés et plus était supérieure à celle de l'ensemble des dispositifs (61 % contre 54 %). Entre 2024 et 2025, cette part a progressé de 1 point.
- En revanche, les entreprises de 50 à 249 salariés ont connu une baisse de -1 point.

Source : OPCO 2i, données « flux »

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Taux de recours à l'alternance par branche et par taille d'entreprise au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock »

	Moins de 10 salariés	10 - 49	50 - 249	250 et plus	Toutes tailles confondues
FAIPBB*	25%	50%	N.S	100%	29%
MCCIPP**	15%	44%	68%	N.S	23%
Jeux, jouets et puériculture	13%	40%	61%	N.C	20%
Caoutchouc	6%	38%	78%	100%	29%
Chimie	15%	42%	84%	99%	33%
Industries électriques et gazières	23%	62%	77%	100%	50%
Services d'efficacité énergétique	18%	59%	97%	94%	29%
Textile	12%	35%	72%	89%	23%
Habillement	15%	50%	77%	N.S	25%
Maroquinerie	11%	47%	78%	100%	18%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	14%	34%	90%	N.S	22%
Couture parisienne	12%	57%	N.S	N.S	17%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	23%	58%	83%	100%	28%
Carrières et matériaux	9%	32%	81%	100%	20%
Industries céramiques	11%	36%	N.S	N.S	21%
Ciments	6%	N.S	N.S	N.S	46%
Tuiles et briques	9%	N.S	N.S	N.S	18%
Fabrication mécanique du verre	9%	N.S	87%	95%	38%
Cristal, verre et vitrail	19%	29%	60%	N.S	24%
Métallurgie	16%	48%	81%	98%	31%
Recyclage	7%	27%	72%	92%	16%
Industrie papier carton	9%	35%	72%	100%	29%
Industries pétrolières	6%	30%	73%	100%	37%
Industrie pharmaceutique	10%	33%	79%	98%	29%
FC2PV***	13%	37%	78%	91%	23%
Plasturgie	11%	37%	76%	92%	31%
Industries et services nautiques	16%	53%	71%	N.S	20%
Interindustrie	**15%**	**44%**	**79%**	**97%**	**27%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 15 entreprises de la branche
N.C : Aucune entreprise de plus de 250 salariés dans la branche Jeux, jouets et puériculture

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Part des alternants parmi les salariés par branche et par taille d'entreprise au 31/12/2025

Source : OPCO 2i, données « stock »

	Moins de 10 salariés	10 - 49	50 - 249	250 et plus	Toutes tailles confondues
FAIPBB*	16,6%	4,8%	2,9%	3,2%	6,2%
MCCIPP**	12,6%	3,5%	2,6%	1,9%	3,5%
Jeux, jouets et puériculture	6,0%	3,5%	2,0%	*N.C*	3,4%
Caoutchouc	2,6%	2,7%	2,9%	3,6%	3,4%
Chimie	7,0%	3,3%	3,4%	4,4%	4,1%
Industries électriques et gazières	*N.S*	7,7%	4,7%	6,6%	6,6%
Services d'efficacité énergétique	14,6%	5,0%	5,5%	5,6%	5,9%
Textile	4,8%	2,4%	2,8%	3,1%	2,9%
Habillement	10,5%	6,4%	5,7%	3,8%	6,2%
Maroquinerie	8,1%	5,8%	5,7%	7,0%	6,7%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	6,9%	2,8%	2,9%	4,1%	3,6%
Couture parisienne	10,3%	6,0%	6,3%	7,2%	7,2%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	14,7%	5,6%	4,0%	6,0%	7,3%
Carrières et matériaux	2,6%	2,0%	2,8%	3,3%	2,7%
Industries céramiques	6,4%	2,2%	2,3%	0,9%	2,6%
Ciments	*N.S*	*N.S*	2,5%	3,5%	3,5%
Tuiles et briques	*N.S*	*N.S*	*N.S*	3,4%	3,2%
Fabrication mécanique du verre	*N.S*	*N.S*	2,1%	3,4%	3,3%
Cristal, verre et vitrail	10,0%	2,6%	2,3%	2,7%	3,1%
Métallurgie	7,3%	4,0%	3,5%	4,4%	4,3%
Recyclage	2,9%	1,7%	2,9%	2,1%	2,3%
Industrie papier carton	2,9%	2,1%	2,0%	2,2%	2,1%
Industries pétrolières	*N.S*	2,8%	5,6%	5,8%	5,7%
Industrie pharmaceutique	4,9%	2,6%	3,3%	4,1%	3,9%
FC2PV***	5,3%	2,9%	2,4%	4,6%	3,6%
Plasturgie	5,2%	2,8%	2,5%	3,2%	2,9%
Industries et services nautiques	9,4%	5,4%	3,2%	2,4%	5,3%
Total 29 branches professionnelles	**7,6%**	**3,7%**	**3,4%**	**4,5%**	**4,3%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 500 salariés de la branche
N.C : Aucune entreprise de plus de 250 salariés dans la branche Jeux, jouets et puériculture

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Part des alternants parmi les salariés par branche au 31/12, pour les entreprises de moins de 10 salariés

Source : OPCO 2i, données « stock »

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FAIPBB*	14,9%	17,4%	18,6%	17,8%	17,6%	16,6%
MCCIPP**	7,1%	8,7%	11,1%	11,4%	13,1%	12,6%
Jeux, jouets et puériculture	6,1%	8,3%	8,8%	7,2%	6,6%	6,0%
Caoutchouc	3,0%	2,0%	2,8%	2,7%	2,4%	2,6%
Chimie	8,1%	9,2%	9,7%	7,9%	7,6%	7,0%
Industries électriques et gazières	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Services d'efficacité énergétique	8,7%	8,8%	9,5%	11,9%	14,0%	14,6%
Textile	4,4%	6,6%	7,3%	6,0%	5,7%	4,8%
Habillement	5,6%	11,0%	14,0%	12,9%	12,6%	10,5%
Maroquinerie	5,5%	7,5%	8,0%	6,9%	7,7%	8,1%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	9,1%	10,8%	10,0%	8,8%	7,0%	6,9%
Couture parisienne	6,5%	11,9%	14,3%	11,6%	10,6%	10,3%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	8,6%	11,6%	14,6%	14,8%	15,6%	14,7%
Carrières et matériaux	3,0%	2,7%	2,5%	2,7%	2,8%	2,6%
Industries céramiques	5,8%	5,2%	8,2%	6,0%	7,4%	6,4%
Ciments	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Tuiles et briques	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Fabrication mécanique du verre	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Cristal, verre et vitrail	11,4%	11,8%	12,6%	11,9%	12,6%	10,0%
Métallurgie	7,7%	8,1%	7,7%	7,8%	7,6%	7,3%
Recyclage	2,5%	3,4%	3,0%	3,1%	2,6%	2,9%
Industrie papier carton	3,7%	4,3%	3,9%	3,9%	2,9%	2,9%
Industries pétrolières	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Industrie pharmaceutique	9,3%	8,6%	6,4%	4,4%	4,0%	4,9%
FC2PV***	6,2%	6,9%	7,5%	7,1%	6,3%	5,3%
Plasturgie	5,4%	6,0%	5,6%	4,7%	5,7%	5,2%
Industries et services nautiques	8,7%	10,2%	11,0%	10,5%	10,3%	9,4%
Total 29 branches professionnelles	**7,5%**	**8,3%**	**8,4%**	**8,1%**	**8,0%**	**7,6%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 500 salariés de la branche

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Part des alternants parmi les salariés par branche au 31/12, pour les entreprises de 10 à 49 salariés

Source : OPCO 2i, données « stock »

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FAIPBB*	4,2%	5,1%	5,7%	5,8%	5,5%	4,8%
MCCIPP**	3,2%	3,8%	4,4%	4,4%	4,0%	3,5%
Jeux, jouets et puériculture	2,8%	3,7%	5,0%	6,0%	4,4%	3,5%
Caoutchouc	2,2%	3,0%	2,8%	3,3%	3,4%	2,7%
Chimie	2,4%	3,0%	3,4%	3,6%	3,6%	3,3%
Industries électriques et gazières	4,5%	5,6%	7,2%	6,8%	7,8%	7,7%
Services d'efficacité énergétique	3,9%	4,5%	5,7%	5,9%	5,8%	5,0%
Textile	2,1%	2,7%	3,2%	3,3%	2,7%	2,4%
Habillement	3,3%	5,2%	6,4%	8,5%	7,0%	6,4%
Maroquinerie	5,0%	8,4%	9,9%	9,9%	6,9%	5,8%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	2,9%	4,0%	4,8%	4,4%	3,7%	2,8%
Couture parisienne	2,7%	4,8%	6,0%	6,7%	7,1%	6,0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	2,4%	4,2%	5,5%	6,0%	6,4%	5,6%
Carrières et matériaux	1,5%	1,7%	1,9%	2,0%	1,9%	2,0%

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Industries céramiques	2,4%	2,6%	2,6%	2,8%	2,4%	2,2%
Ciments	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Tuiles et briques	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Fabrication mécanique du verre	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Cristal, verre et vitrail	1,8%	1,8%	1,9%	2,3%	2,5%	2,6%
Métallurgie	3,2%	3,6%	3,9%	4,2%	4,2%	4,0%
Recyclage	1,4%	1,8%	2,0%	1,9%	1,9%	1,7%
Industrie papier carton	1,4%	1,5%	1,9%	2,0%	2,1%	2,1%
Industries pétrolières	1,8%	2,0%	1,6%	1,8%	2,9%	2,8%
Industrie pharmaceutique	2,7%	2,6%	2,9%	2,9%	2,8%	2,6%
FC2PV***	2,2%	2,6%	3,1%	3,2%	3,4%	2,9%
Plasturgie	2,5%	2,9%	2,9%	2,8%	2,7%	2,8%
Industries et services nautiques	3,9%	4,6%	5,8%	5,5%	5,3%	5,4%
Total 29 branches professionnelles	**2,9%**	**3,4%**	**3,8%**	**4,0%**	**3,9%**	**3,7%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 500 salariés de la branche

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Part des alternants parmi les salariés par branche au 31/12, pour les entreprises de 50 à 249 salariés

Source : OPCO 2i, données « stock »

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FAIPBB*	2,0%	2,5%	2,7%	2,8%	2,9%	2,9%
MCCIPP**	2,0%	2,2%	2,3%	2,6%	2,8%	2,6%
Jeux, jouets et puériculture	1,6%	1,7%	2,1%	1,9%	1,8%	2,0%
Caoutchouc	2,0%	2,7%	2,6%	2,9%	3,0%	2,9%
Chimie	2,7%	2,9%	3,3%	3,5%	3,5%	3,4%
Industries électriques et gazières	2,7%	2,9%	3,6%	3,9%	4,7%	4,7%
Services d'efficacité énergétique	4,2%	5,7%	6,5%	6,1%	6,2%	5,5%
Textile	2,0%	2,7%	2,9%	3,0%	3,0%	2,8%
Habillement	4,0%	5,8%	6,2%	6,5%	6,2%	5,7%
Maroquinerie	5,1%	6,4%	7,7%	8,5%	6,7%	5,7%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	2,2%	2,5%	4,3%	3,8%	3,2%	2,9%
Couture parisienne	1,7%	2,9%	5,5%	6,9%	7,2%	6,3%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1,8%	2,6%	3,8%	4,6%	4,7%	4,0%
Carrières et matériaux	2,1%	2,2%	2,6%	2,8%	2,9%	2,8%
Industries céramiques	1,6%	2,3%	2,6%	3,7%	2,5%	2,3%
Ciments	4,2%	4,4%	5,1%	4,8%	4,0%	2,5%
Tuiles et briques	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*	*N.S*
Fabrication mécanique du verre	3,8%	3,0%	3,4%	3,1%	2,4%	2,1%
Cristal, verre et vitrail	3,0%	3,7%	3,3%	3,2%	2,2%	2,3%
Métallurgie	2,6%	3,0%	3,4%	3,8%	3,7%	3,5%
Recyclage	1,5%	2,2%	2,3%	2,5%	2,8%	2,9%
Industrie papier carton	1,9%	2,2%	2,3%	2,4%	2,2%	2,0%
Industries pétrolières	4,8%	5,2%	5,6%	6,1%	5,9%	5,6%
Industrie pharmaceutique	2,6%	2,9%	3,3%	3,5%	3,6%	3,3%
FC2PV***	2,1%	2,5%	2,6%	2,8%	2,6%	2,4%
Plasturgie	2,2%	2,4%	2,6%	2,7%	2,7%	2,5%
Industries et services nautiques	3,2%	3,8%	3,5%	4,2%	3,7%	3,2%
Total 29 branches professionnelles	**2,5%**	**3,0%**	**3,3%**	**3,6%**	**3,6%**	**3,4%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 500 salariés de la branche

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La taille des entreprises des alternants

CAPP & CPRO

Part des alternants parmi les salariés par branche au 31/12, pour les entreprises de plus de 250 salariés

Source : OPCO 2i, données « stock »

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FAIPBB*	2,7%	2,7%	3,3%	3,6%	3,5%	3,2%
MCCIPP**	2,5%	2,4%	2,3%	2,3%	2,2%	1,9%
Jeux, jouets et puériculture	*N.C*	*N.C*	*N.C*	*N.C*	*N.C*	*N.C*
Caoutchouc	3,4%	4,2%	4,2%	4,0%	4,0%	3,6%
Chimie	3,4%	3,9%	4,2%	4,6%	4,8%	3,6%
Industries électriques et gazières	5,5%	6,2%	6,2%	6,5%	6,7%	6,6%
Services d'efficacité énergétique	4,6%	5,5%	6,0%	6,5%	6,3%	5,6%
Textile	2,3%	3,1%	3,2%	3,3%	3,6%	3,1%
Habillement	1,9%	2,8%	3,8%	3,9%	3,9%	3,8%
Maroquinerie	3,9%	5,6%	6,7%	6,1%	6,6%	7,0%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1,3%	1,9%	3,0%	5,1%	4,6%	4,1%
Couture parisienne	2,9%	4,9%	4,8%	6,3%	7,2%	7,2%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	3,0%	4,0%	4,0%	5,1%	5,9%	6,0%
Carrières et matériaux	2,5%	2,7%	3,0%	3,1%	3,2%	3,3%

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Industries céramiques	1,2%	2,0%	1,7%	1,2%	1,3%	0,9%
Ciments	3,5%	3,9%	4,1%	4,5%	3,7%	3,5%
Tuiles et briques	2,9%	3,1%	3,7%	3,7%	3,2%	3,4%
Fabrication mécanique du verre	2,8%	3,9%	4,5%	4,1%	3,5%	3,4%
Cristal, verre et vitrail	1,4%	1,5%	2,1%	2,7%	3,0%	2,7%
Métallurgie	3,4%	3,8%	4,2%	4,5%	4,6%	4,4%
Recyclage	1,6%	1,9%	1,8%	2,2%	2,1%	2,1%
Industrie papier carton	2,0%	2,3%	2,2%	2,3%	2,3%	2,2%
Industries pétrolières	5,3%	5,8%	6,0%	6,1%	6,0%	5,8%
Industrie pharmaceutique	3,4%	3,7%	3,9%	4,2%	4,3%	4,1%
FC2PV***	3,3%	3,3%	3,6%	4,1%	4,2%	4,6%
Plasturgie	3,3%	3,3%	3,4%	3,6%	3,5%	3,2%
Industries et services nautiques	1,7%	2,5%	2,8%	2,9%	2,5%	2,4%
Total 29 branches professionnelles	**3,5%**	**4,0%**	**4,3%**	**4,6%**	**4,7%**	**4,5%**

N.C : Aucune entreprise de plus de 250 salariés dans la branche Jeux, jouets et puériculture

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

05

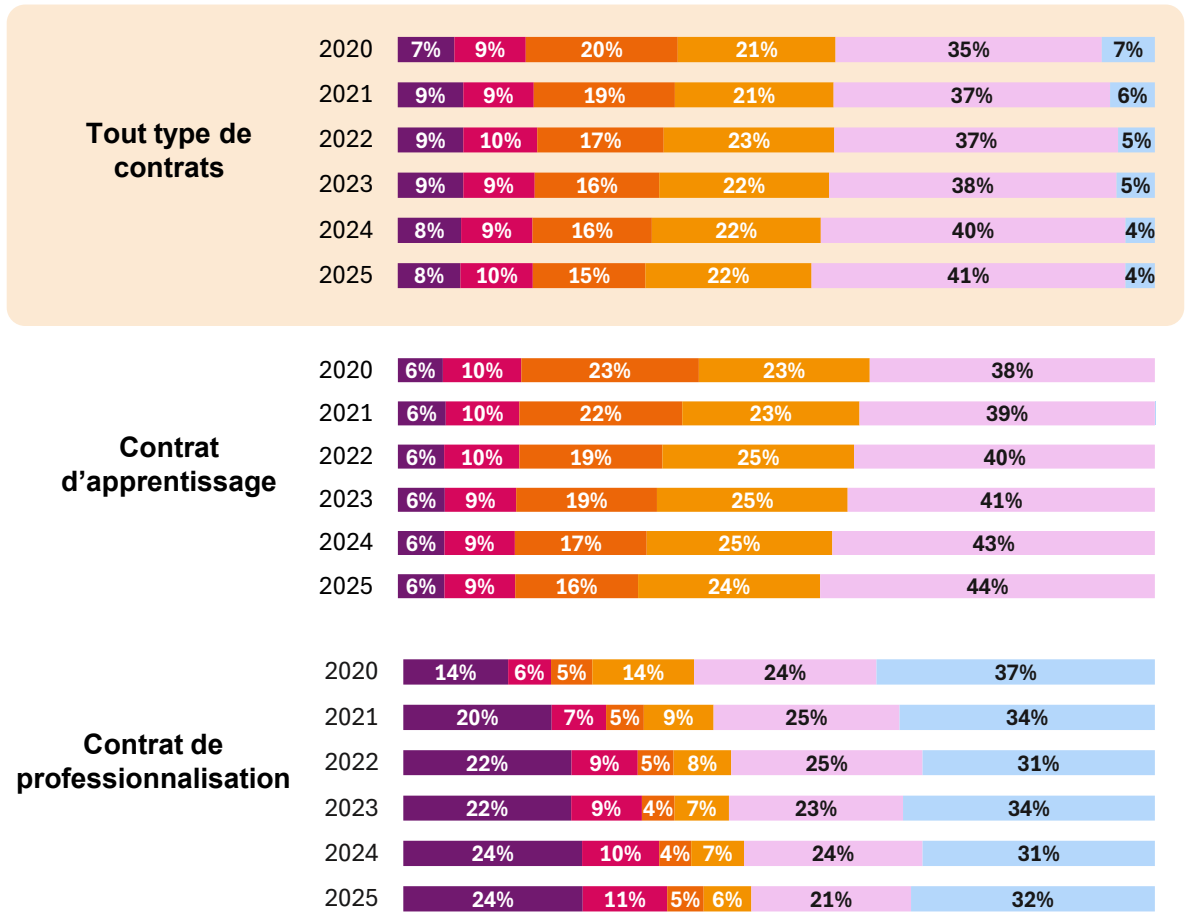
Les certifications visées par les alternants

05

A. **Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants**
B. Les types d’activités visées en alternance dans l’interindustrie
C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
E. Analyse croisée

Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le niveau de certification visé entre 2020 et 2025



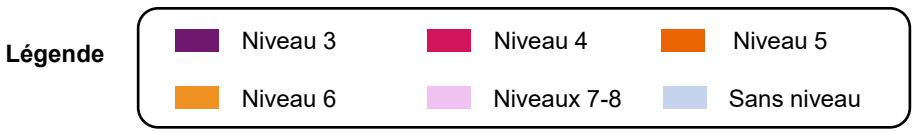
Par rapport à la moyenne, une plus grande part de nouveaux alternants visant un diplôme du supérieur

- **78 % des nouveaux alternants entrés en 2025 dans l'interindustrie visent un diplôme du supérieur, dont la moitié (41 %) un bac+5.**
- **Par rapport à 2020, les parts des nouveaux alternants visant un bac+3 ou un bac+5 sont en hausse** (de respectivement +1 et +6 points), au détriment du bac+2 (-5 points).
- Par rapport à la moyenne tous secteurs confondus (Dares 2025), la part de nouveaux entrants préparant un diplôme de niveau 3 est sous-représentée par rapport à la moyenne (8 % des nouveaux alternants dans l'interindustrie contre 11 % en moyenne).

Une hausse du niveau en apprentissage, un recul des formations sans niveau en contrat de professionnalisation

- Entre 2020 et 2025, les parts des nouveaux apprentis visant un diplôme de niveau 6 ou de niveau 7 ont augmenté respectivement de +1 point et +6 points , au détriment de la préparation d'un diplôme de niveau 5 (-7 points). La part des nouveaux apprentis sur le niveau de qualification 3 est stable.
- Un tiers des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation suivent des formations ne visant pas un niveau particulier (CQP sans niveau, qualification reconnue dans une Convention Collective Nationale).
- Entre 2024 et 2025, la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation préparant un diplôme de niveau 3 a augmenté de + 10 points, au détriment des formations sans niveau (-5 points) et de niveau 6 (-8 points).

Source : OPCO 2i, données « flux »



05

A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

E. Analyse croisée

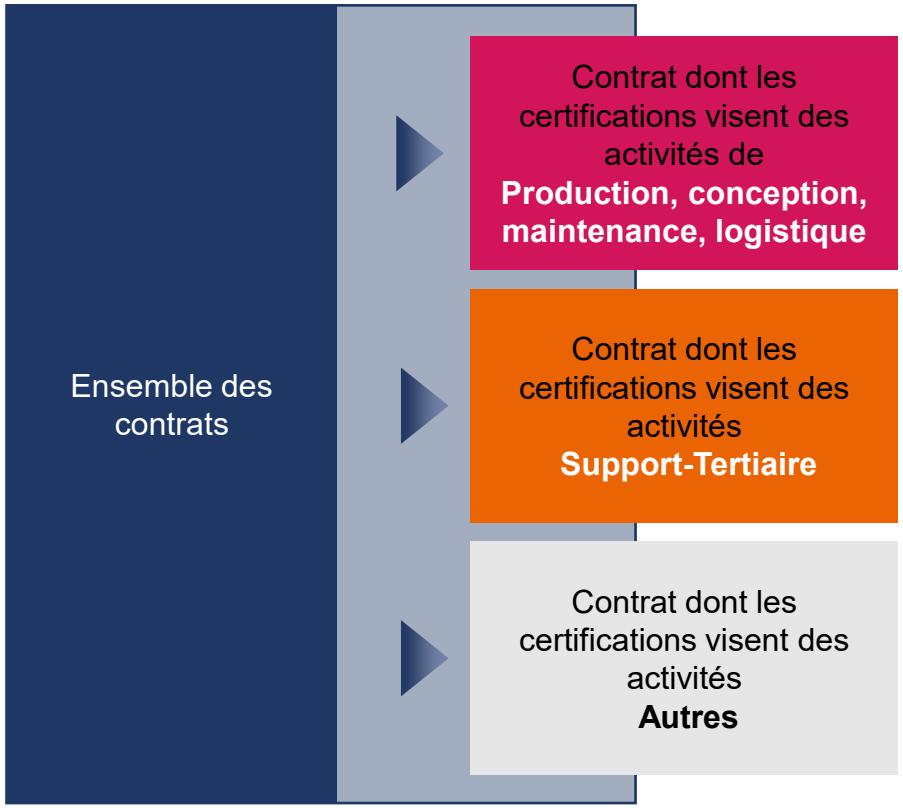
Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Méthodologie

L'analyse des spécialités de formation les plus suivies a permis la création d'une classification ad hoc en trois grandes catégories de spécialités de formation :

- **Les formations des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique » portent sur des activités très axées sur l'industrie, et dont l'interindustrie constitue le principal débouché** : « Technologies industrielles fondamentales », « Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité » ou « Structures métalliques ».
- **Les formations des spécialités « Support-Tertiaire »** forment à des activités que l'on peut retrouver dans des établissements de tous secteurs : « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion », « Commerce, vente », « Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données » ou encore « Comptabilité, gestion ». **Il s'agit principalement des fonctions administratives, informatiques et commerciales des entreprises.**
- **Les formations des spécialités « Autres » mènent a priori à des activités et métiers que l'on retrouve à la marge dans l'interindustrie** : « Agro-alimentaire, alimentation, cuisine », « Psychologie », «Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle ». La présence de ces spécialités de formation est plutôt marginale, et peut s'expliquer par l'internalisation d'un service de restauration collective, par l'obligation de disposer d'un service de prévention et de santé au travail au-delà d'un certain nombre de salariés, ou encore par la mise en place d'une chaîne de vidéos pour le service communication d'une entreprise.

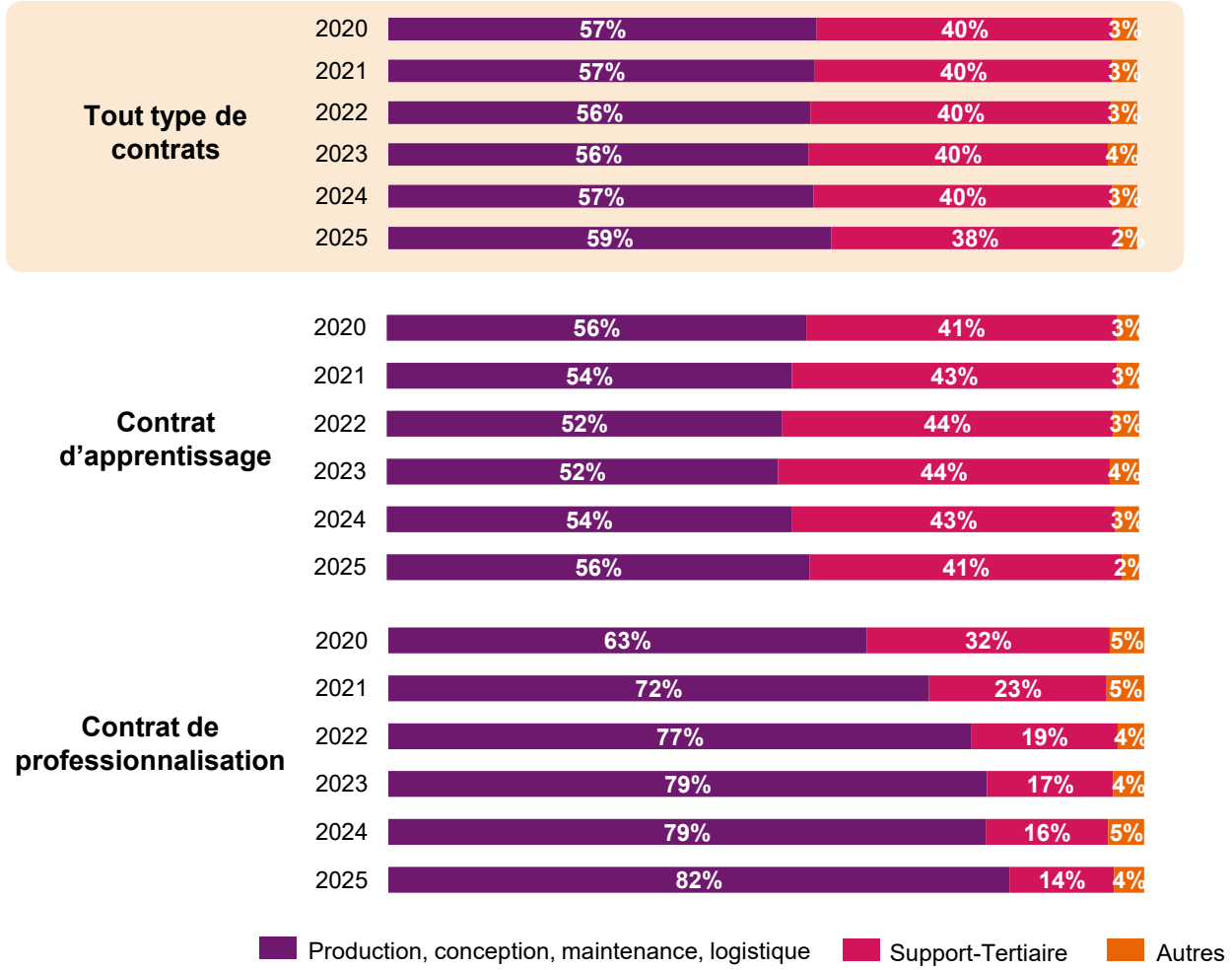
Les types de contrats en fonction des certifications



Note : cette classification a été faite sur la base de la Nomenclature des groupes de Spécialités de formation (NSF niveau 100)

Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le type d'activité visé entre 2020 et 2025



Une augmentation de la part des alternants suivant une certification de type « Production, conception, maintenance, logistique »

- **59 % des alternants ayant signé un contrat en 2025 dans l'interindustrie visent une certification de type « Production, conception, maintenance, logistique ».** 38 % visent une certification de type « Support-Tertiaire et une faible part (2 %) suit une formation de spécialités « Autres ».
- La part des alternants visant une certification de type « Production, conception, maintenance, logistique » a augmenté de +2 points entre 2024 et 2025 au détriment des certifications de type « Support-Tertiaire ».
- **8 alternants en contrat de professionnalisation sur 10 visent des spécialités de « Production, conception, maintenance, logistique »**, soit 23 points de plus que les alternants tous dispositifs confondus. Ces contrats sont notamment mobilisés pour obtenir des CQP, visant principalement les métiers de la production et de la maintenance.
- Cette proportion a augmenté de +19 points entre la période 2020-2024. Cela s'explique par la croissance des contrats sur ces activités.
- **On constate notamment un phénomène de transfert des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage sur des spécialités « Support-tertiaire »** comme « Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information», « Commerce, vente », « Économie ».

Source : OPCO 2i, données « flux »

05

A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants
C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
E. Analyse croisée

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Méthodologie

L'analyse des certifications mobilisées dans le cadre de l'alternance réalisée lors de la précédente étude a été actualisée. Elle s'appuie sur une catégorisation en **trois catégories** :

- Les **certifications cœur d'activité**
- Les **certifications interindustrielles** (non-cœur d'activité) : elles mènent à des métiers ayant des fonctions dites industrielles mais ces certifications ne sont pas considérées comme étant « cœur d'activité »
- Les **autres certifications** : elles mènent à des métiers liés aux activités secondaires des entreprises d'une branche professionnelle (support…).

Cette catégorisation est propre à chacune des branches professionnelles de l'interindustrie. Elle dépend de deux paramètres : son intitulé et la branche professionnelle dans laquelle elle est mobilisée.

Cette catégorisation des certifications a été réalisée en lien avec l'ensemble des branches professionnelles de l'interindustrie afin de correspondre à l'activité de leurs entreprises et à leur politique de formation.

Remarque : Ce travail porte uniquement sur les certifications enregistrées au RNCP et non sur l'ensemble des contrats : ainsi, les contrats de professionnalisation expérimentaux par exemple n'ont pas été pris en compte, en raison de l'impossibilité de se baser sur un référentiel commun pour en analyser le contenu.

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

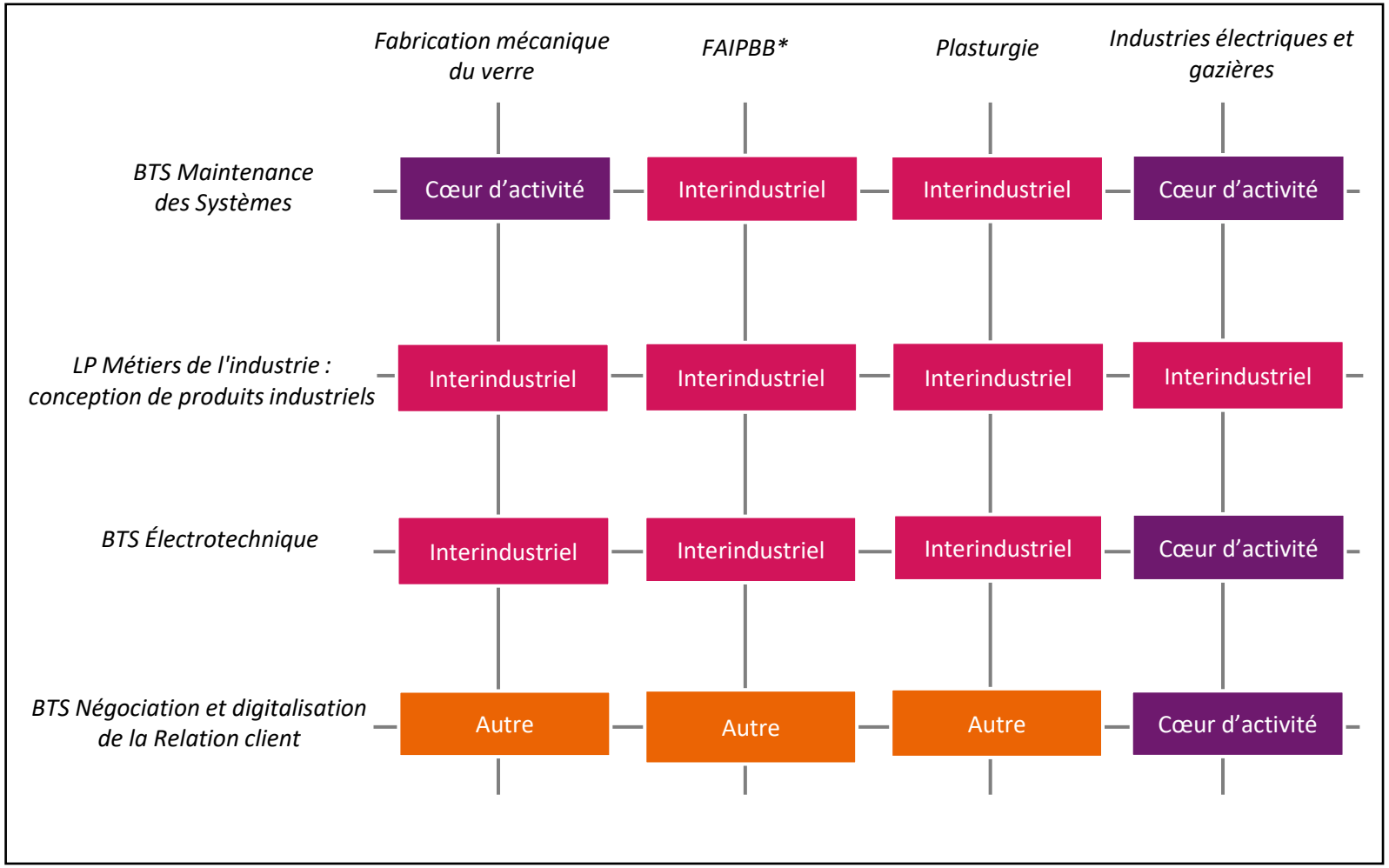
Méthodologie

En fonction de leurs activités et de leurs enjeux, les branches professionnelles de l'interindustrie ne vont pas considérer les mêmes certifications cœur d'activité.

De la même façon, la définition du champ de l'interindustrie peut varier d'une branche à l'autre.

Ainsi, le Mastère spécialisé « Manager des systèmes intégrés QSE » est considéré selon les branches comme une certification cœur d'activité, interindustrielle (non cœur d'activité) ou autre.

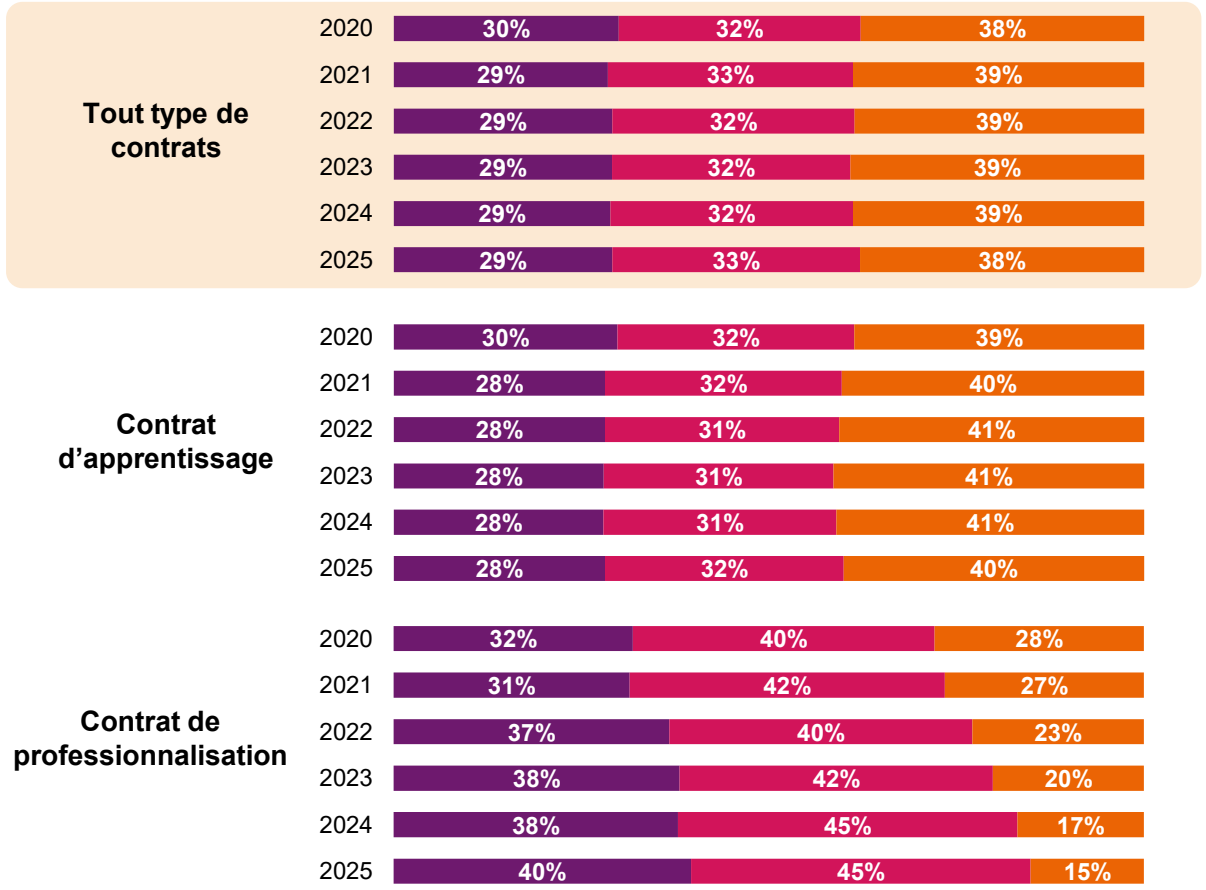
Exemple de catégorisation de certifications



*FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Evolution de la répartition des nouveaux alternants par catégorie de certification visée entre 2020 et 2025



6 nouveaux alternants sur 10 visent une certification cœur d'activité ou interindustrielle

- En 2025, 29 % des nouveaux alternants visaient une certification considérée comme cœur d'activité par la branche professionnelle. 33 % visent une certification considérée comme interindustrielle.
- Ces chiffres sont stables entre 2020 et 2025.

Un recentrage marqué des contrats de professionnalisation vers les certifications cœur d'activité

- Les nouveaux apprentis sont en proportion plus nombreux à viser une certification ni cœur d'activité ni interindustrielle en 2025 qu'en 2020 (+1 point).
- A l'inverse, on constate que 85 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visent une certification considérée comme cœur d'activité (40 %) ou interindustrielle (45 %) par la branche de leur entreprise.
- La proportion de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification cœur d'activité augmente fortement, passant de 32 à 40 % du total.
- Cette hausse a lieu au détriment des certifications autres, dont la proportion recule de 13 points (de 28 à 15 %).

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Une forte hétérogénéité de la catégorisation d'une branche à l'autre

9 des 28 branches professionnelles ont une proportion de nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité comprises entre 20 et 40 % (29 % en moyenne).

Deux branches se distinguent cependant par une proportion largement supérieure à la moyenne de certifications cœur d'activité : FAIPBB* (69 %) et Services d'efficacité énergétique (66 %). Dans une moindre mesure, les branches MCCIPP* (56 %), Maroquinerie (51%) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (44 %) ont également une forte proportion de nouveaux alternants visant des certifications considérées comme cœur d'activité dans leurs branches respectives.

A l'inverse, les branches Tuiles et briques (4 %), Jeux, jouets et puériculture (5 %), Plasturgie (7 %), et Distribution papier carton (10 %) ont une proportion bien inférieure à la moyenne de nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité.

Dans certaines branches, l'alternance est fortement mobilisée sur des certifications que ces mêmes branches catégorisent comme autres. C'est notamment le cas des branches jeux, jouets et puériculture (76 %), Distribution papier carton (75 %), Recyclage (63 %) et Industries pétrolières (63 %).

Des contrats de professionnalisation fortement axés sur les certifications interindustrielles, et pour certaines branches sur les certifications cœur d'activité

En apprentissage, la répartition est plutôt similaire à celle de l'ensemble des nouveaux alternants (tous dispositifs confondus).

En contrat de professionnalisation, la part de nouvelles alternants visant des certifications interindustrielles est considérablement plus élevée que la moyenne tous dispositifs confondus.

- C'est notamment le cas au sein des branches MCCIPP** (83 % ; +58 points), Plasturgie (61 % ; +14 points) ou encore Métallurgie (58 %, mais +16 points de plus que tous dispositifs confondus).
- Dans certaines branches, les contrats de professionnalisation sont tournés vers les certifications cœur d'activité. C'est le cas des branches Maroquinerie (87 % ; +37 points), Services d'efficacité énergétique (80 % ; +15 points), Chimie (59 % ; +33 points), Habillement (58 % ; +23 points) et Industries électriques et gazières (52 % ; +11 points).

Sur la dernière année, une évolution marquée dans 4 branches

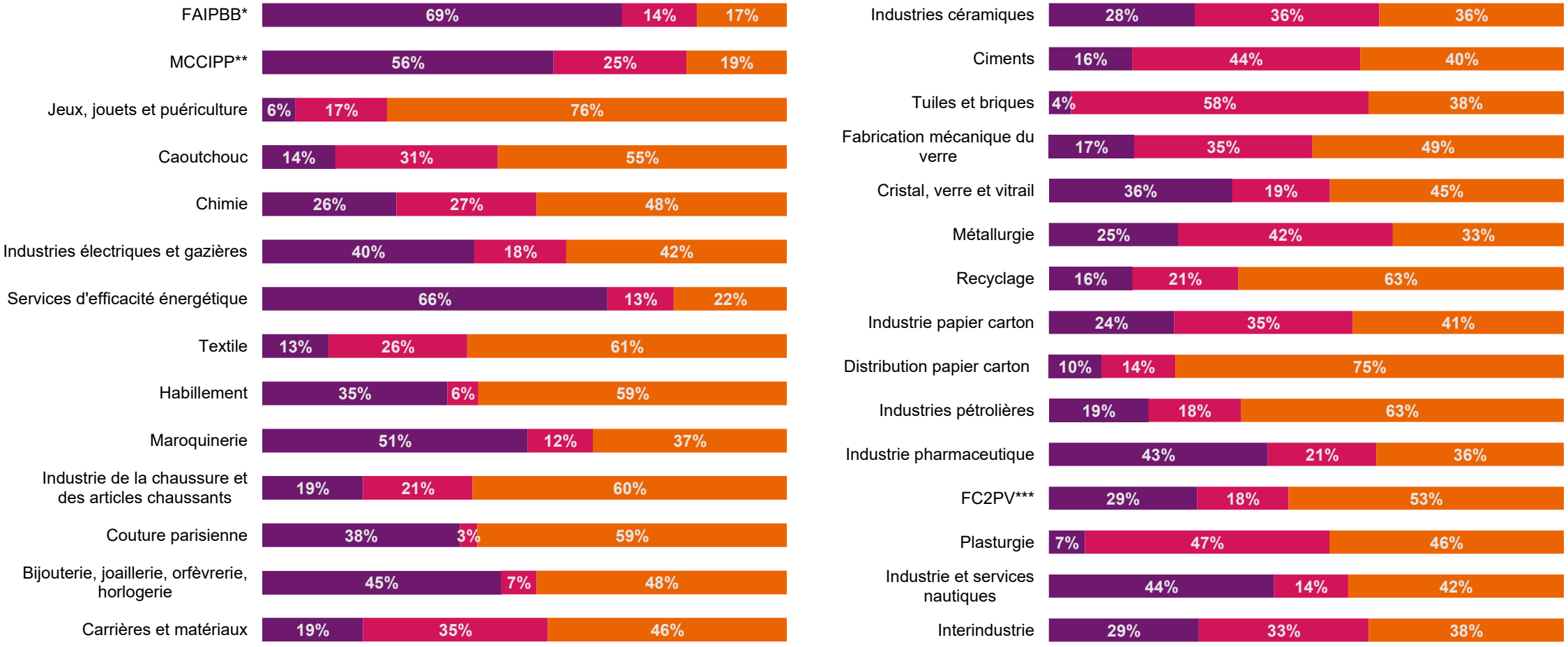
Entre 2024 et 2025, deux branches ont connu une hausse significative de la part des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité : Ciments (16 % ; +6 points) et Distribution papier carton (10 % ; +6 points).

Quelques branches ont connu un recul marqué de cet indicateur sur la dernière année : Jeux, jouets et puériculture (6 % ; -9 points), Industries céramiques (28 % ; -6 points), Industrie de la chaussure et des articles chaussants (19 % ; -3 points).

**FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par catégorie de certification visée et par branche, 2025



FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

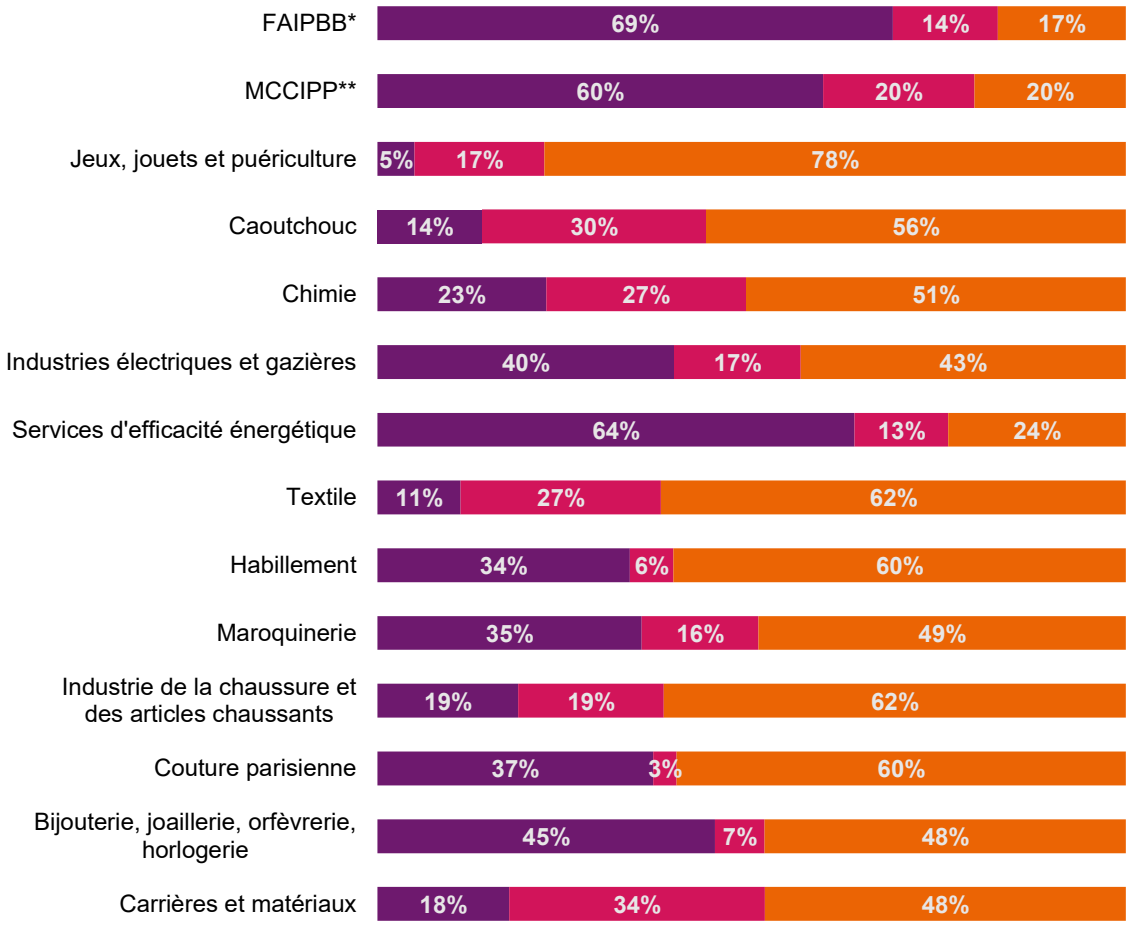
***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

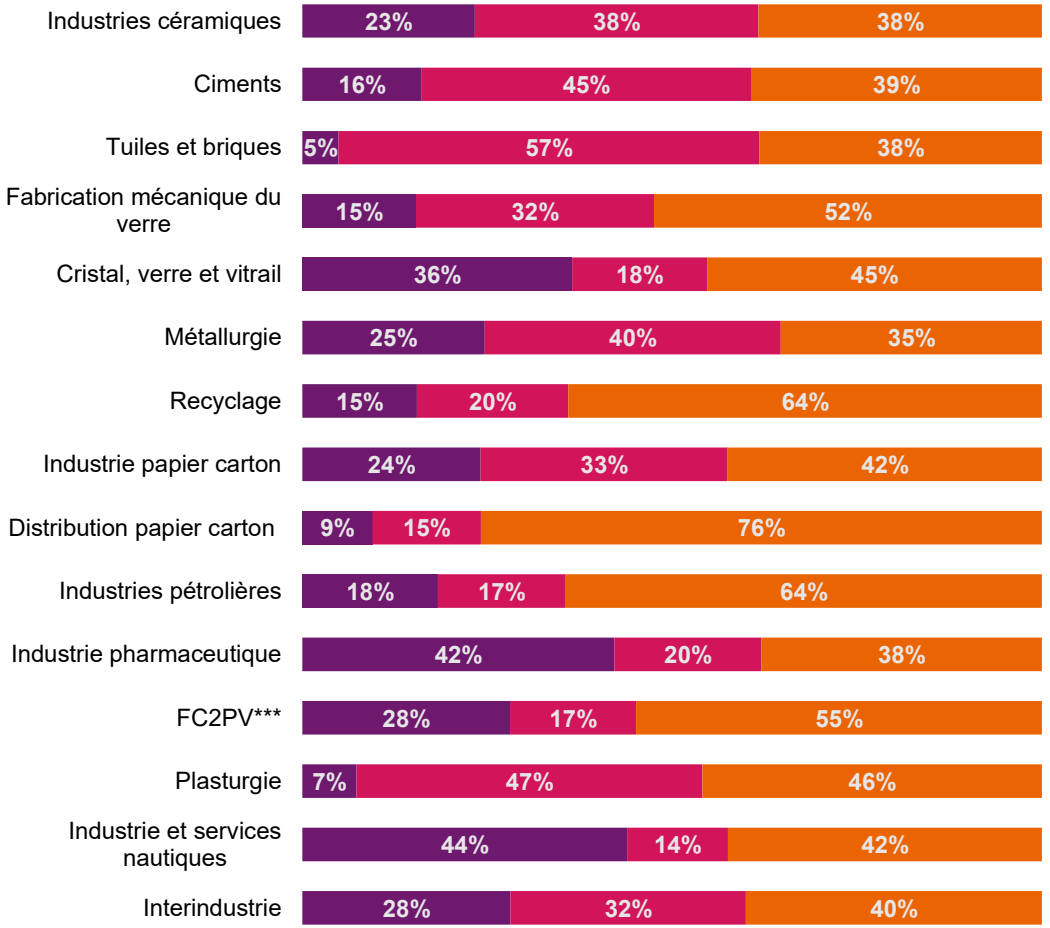
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis par catégorie de certification visée et par branche, 2025





Certifications cœur d'activité | Certifications interindustrielles (non cœur d'activité) | Autres certifications

FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

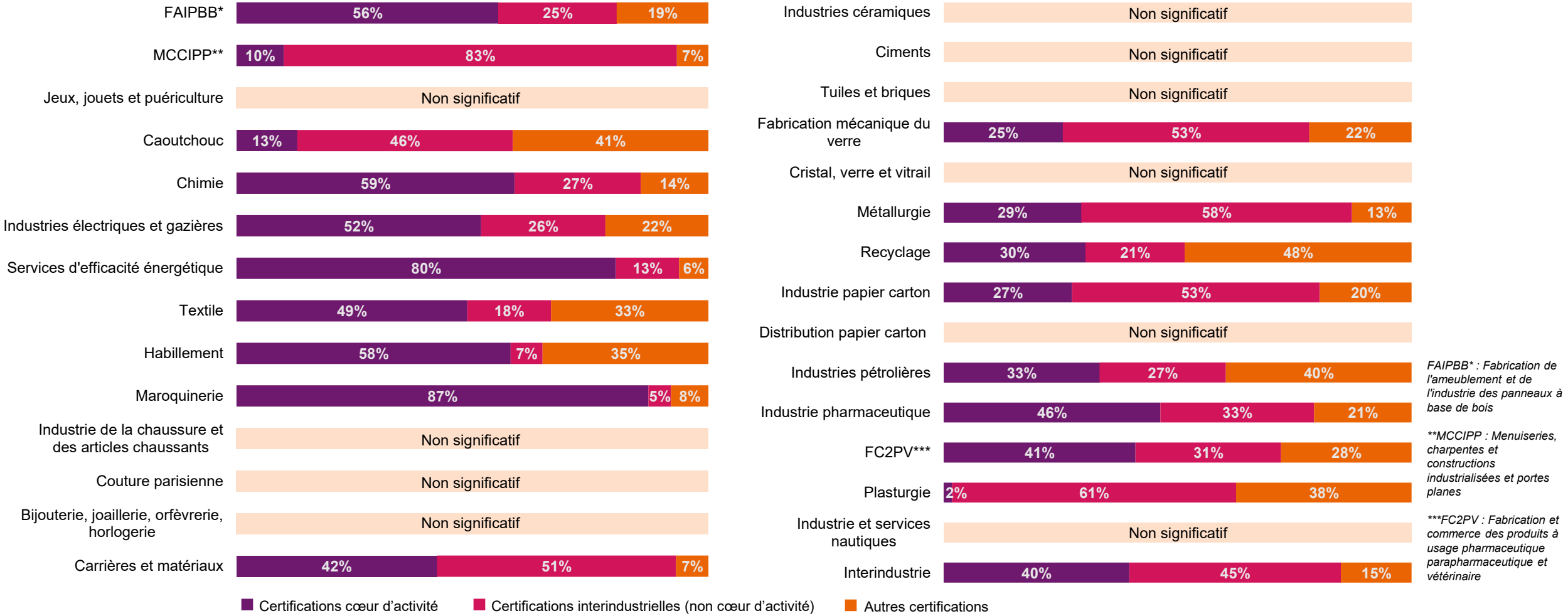
****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

CPRO

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par catégorie de certification visée et par branche, 2025



FAIPBB : Fabrication de l'ameublement et de l'industrie des panneaux à base de bois*

***MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

****FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Source : OPCO 2i, données « flux »

05

A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants
C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
E. Analyse croisée

Les certifications visées par les alternants

Les 20 certifications les plus mobilisées concentrent 18 % des alternants

Certifications les plus fréquemment visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2025

Certification	Nouveaux alternants	% des nouveaux alternants	Nombre de branches concernées	% d'alternants femmes parmi les nouveaux alternants
BTS Maintenance des systèmes (options A/B/C/D) (RNCP36968)	2 041	2,3%	27	3%
BTS Électrotechnique (RNCP41007)	1 281	1,5%	20	5%
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP38337)	1 235	1,4%	13	5%
BTS Conception des processus de réalisation de produits (options A/B) (RNCP37464)	917	1,1%	10	4%
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP38368)	865	1,0%	24	41%
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	861	1,0%	25	79%
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	738	0,9%	10	4%
BUT Génie Mécanique et productique : Innovation pour l'industrie (RNCP35463)	703	0,8%	17	7%
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	596	0,7%	26	67%
CAP Maroquinerie (RNCP38712)	585	0,7%	6	90%
Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (RNCP38878)	563	0,7%	14	3%
CQP Equipier autonome de production industrielle (RNCP39784)	520	0,6%	2	32%
Bac pro Technicien d'usinage (RNCP35697)	513	0,6%	7	8%
Bac pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (RNCP35698)	501	0,6%	18	6%
Master Gestion de production, logistique, achats (fiche nationale) (RNCP35921)	495	0,6%	25	43%
Master Sciences du médicament et des produits de santé (fiche nationale) (RNCP38985)	468	0,5%	5	73%
Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels (RNCP40815)	462	0,5%	15	6%
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	455	0,5%	20	90%
Master Gestion des ressources humaines (RNCP35912)	440	0,5%	22	84%
CAP Menuisier fabricant (RNCP36112)	427	0,5%	8	15%

Une surreprésentation des diplômes de niveau 5

- **En 2025, les alternantes de l'interindustrie ont visé 2 588 certifications différentes.**
- Les 20 certifications les plus répandues concentrent 18 % des nouveaux alternants.
- 7 certifications figurant parmi les 20 plus répandues sont des BTS.

Des certifications pour la plupart mobilisées par de nombreuses branches

- Une seule certification est visée au sein de 27 branches professionnelles : BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968) suivi de la licence Gestion (RNCP359784) visée par 26 branches professionnelles.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

Les 20 certifications les plus répandues concentrent 19 % des alternants femmes

Certifications les plus fréquemment visées par les alternants femmes dans l'interindustrie en 2025

Certification	Nouveaux alternants femmes	% des alternants femmes	Nombre de branches concernées
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	684	79%	23
CAP Maroquinerie (RNCP38712)	524	90%	5
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	408	90%	20
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	400	67%	23
Master Gestion des ressources humaines (RNCP35912)	369	84%	21
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP38368)	356	41%	24
Master Sciences du médicament et des produits de santé (RNCP38985)	341	73%	5
Master Ingénierie de la santé (fiche nationale) (RNCP39433)	293	74%	10
Master Marketing, vente (fiche nationale) (RNCP35907)	257	69%	21
CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie options bijouterie-joaillerie, bijouterie sertissage et polissage finition (RNCP36336)	242	70%	3
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP39159)	240	60%	22
Master Management (fiche nationale) (RNCP35917)	229	54%	18
Manager de la communication (RNCP37658)	218	84%	23
Manager des ressources humaines (RNCP38833)	215	87%	20
Master Gestion de production, logistique, achats (RNCP35921)	212	43%	20
Manager de l'achat international (RNCP39734)	206	56%	21
Manager en ressources humaines (RNCP38824)	192	91%	22
Master Management et administration des entreprises (RNCP35916)	182	51%	15
DipViGrM - Programme Grande Ecole – Diplôme d'études supérieures en management (RNCP39568)	180	59%	15
BTS Management commercial opérationnel (RNCP38362)	179	59%	18

Une surreprésentation des diplômes de niveau 7

- **En 2025, les alternants femmes de l'interindustrie ont visé 2 092 certifications différentes.**
- Les 20 certifications les plus répandues concentrent 19 % des alternants femmes.
- 12 certifications figurant parmi les 20 plus répandues sont des masters ou des autres titres inscrits au RNCP.
- Aucune certification de niveau 4 n'est représentée dans le top 20.

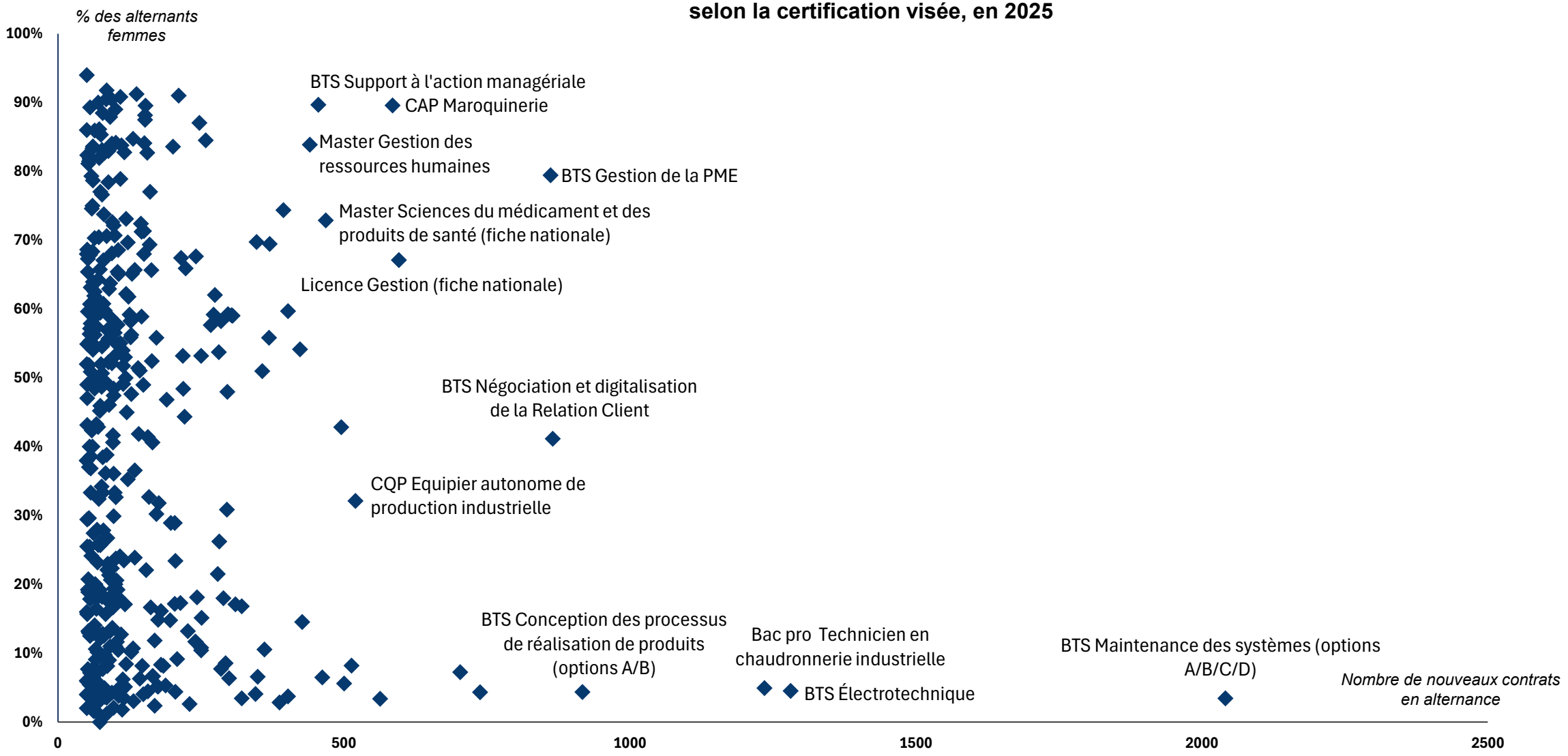
Des certifications pour la plupart mobilisées par de nombreuses branches

- Une seule certification est visée au sein des 24 branches professionnelles : BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP38368)
- Les certifications « BTS gestion de la PME » et « Licence gestion » est, quant à elles, visées par 23 branches professionnelles. Seule la certification CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie options bijouterie-joaillerie, bijouterie sertissage et polissage finition compte moins de cinq branches concernées.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

Part des alternants femmes parmi les nouveaux alternants selon la certification visée, en 2025

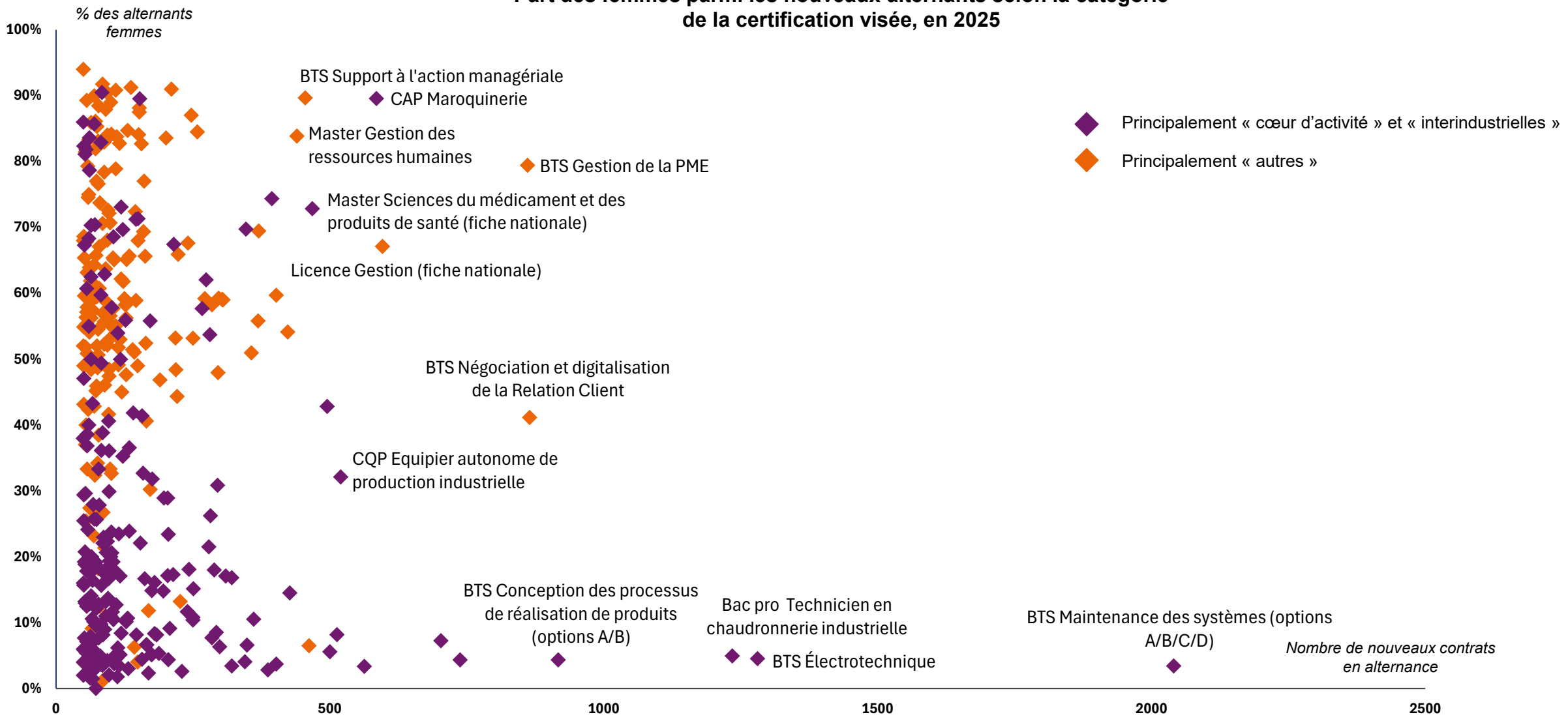


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

CAPP & CPRO

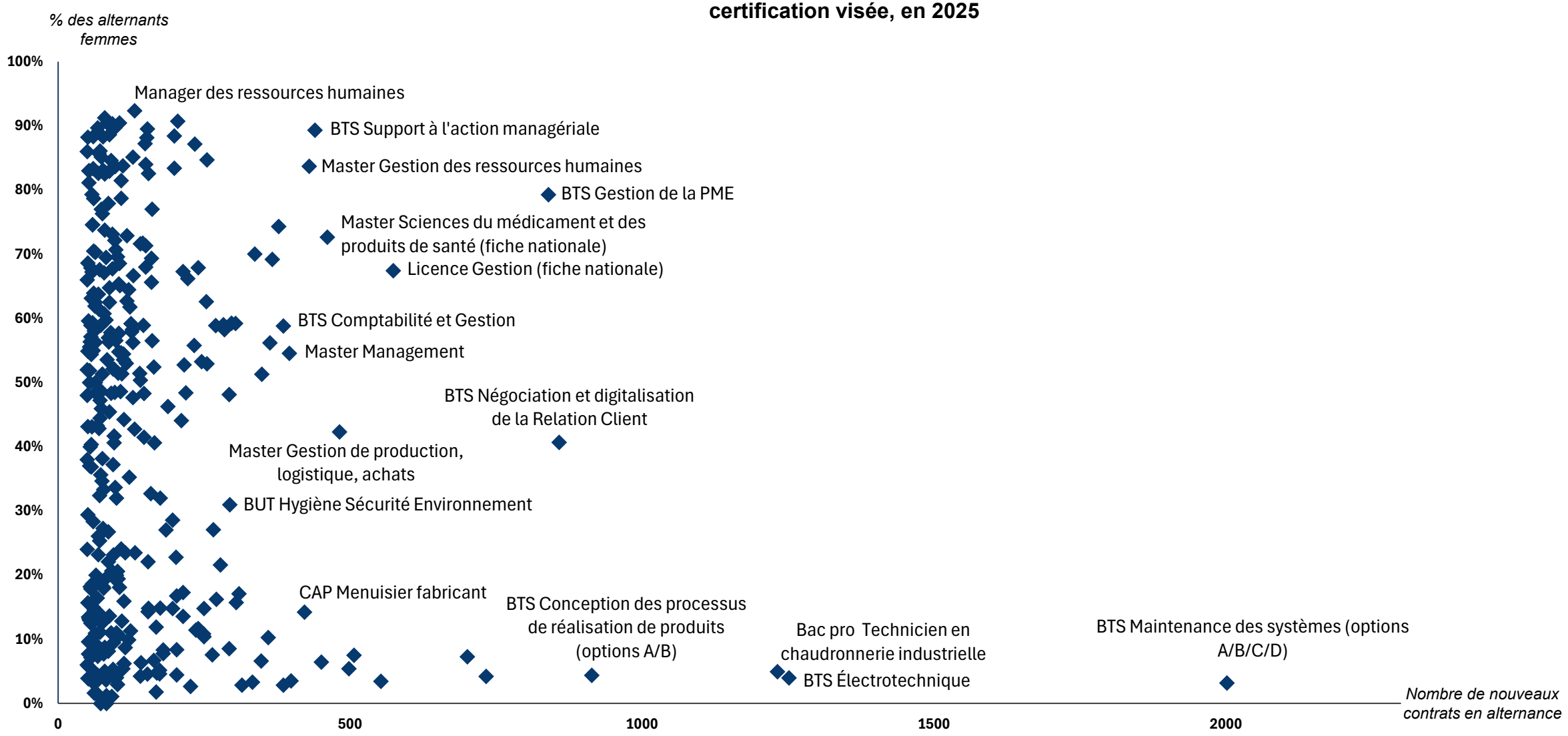
Part des femmes parmi les nouveaux alternants selon la catégorie de la certification visée, en 2025



Les certifications visées par les alternants femmes

CAPP

Part des alternants femmes parmi les nouveaux apprentis selon la certification visée, en 2025

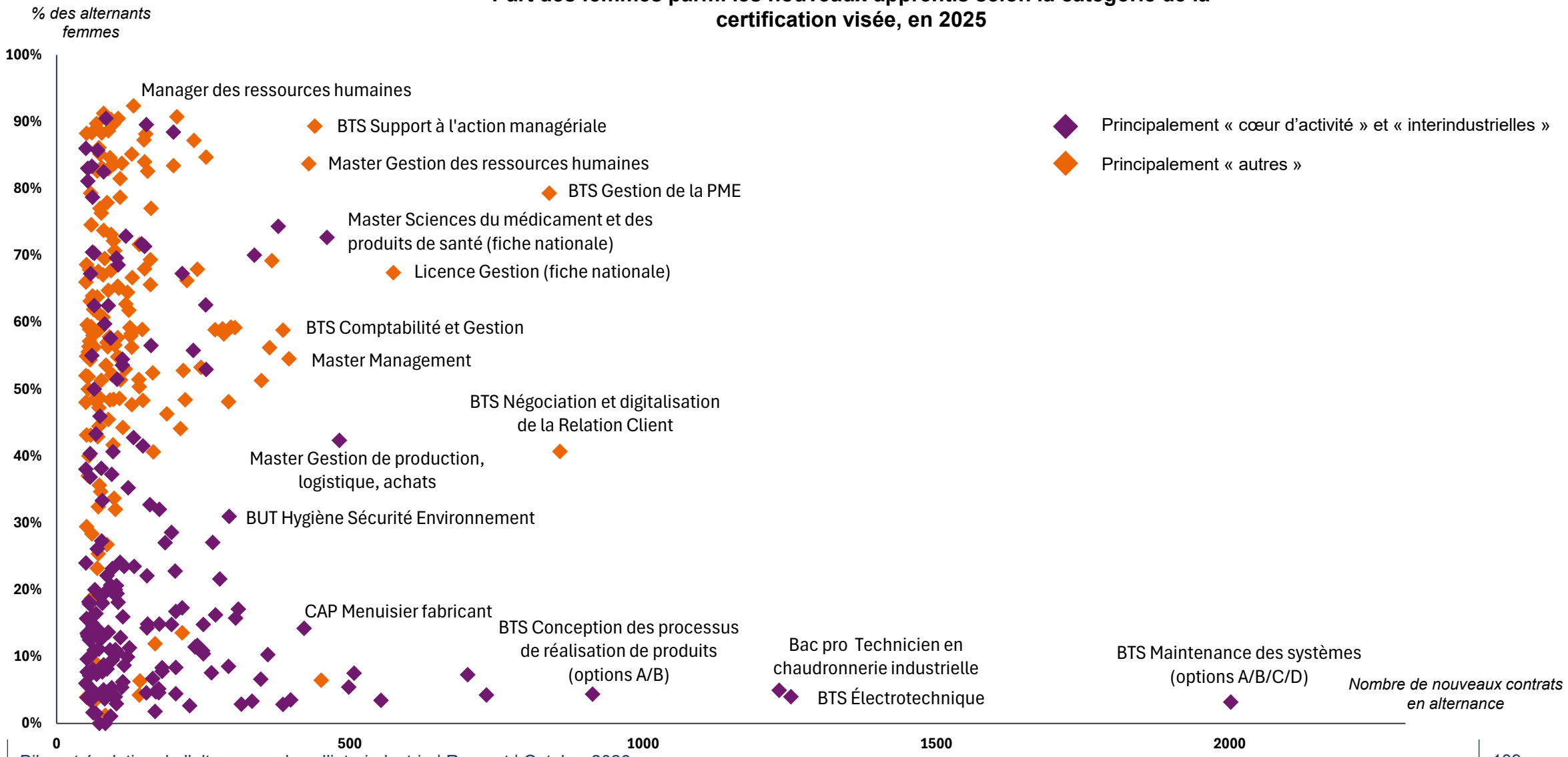


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

CAPP

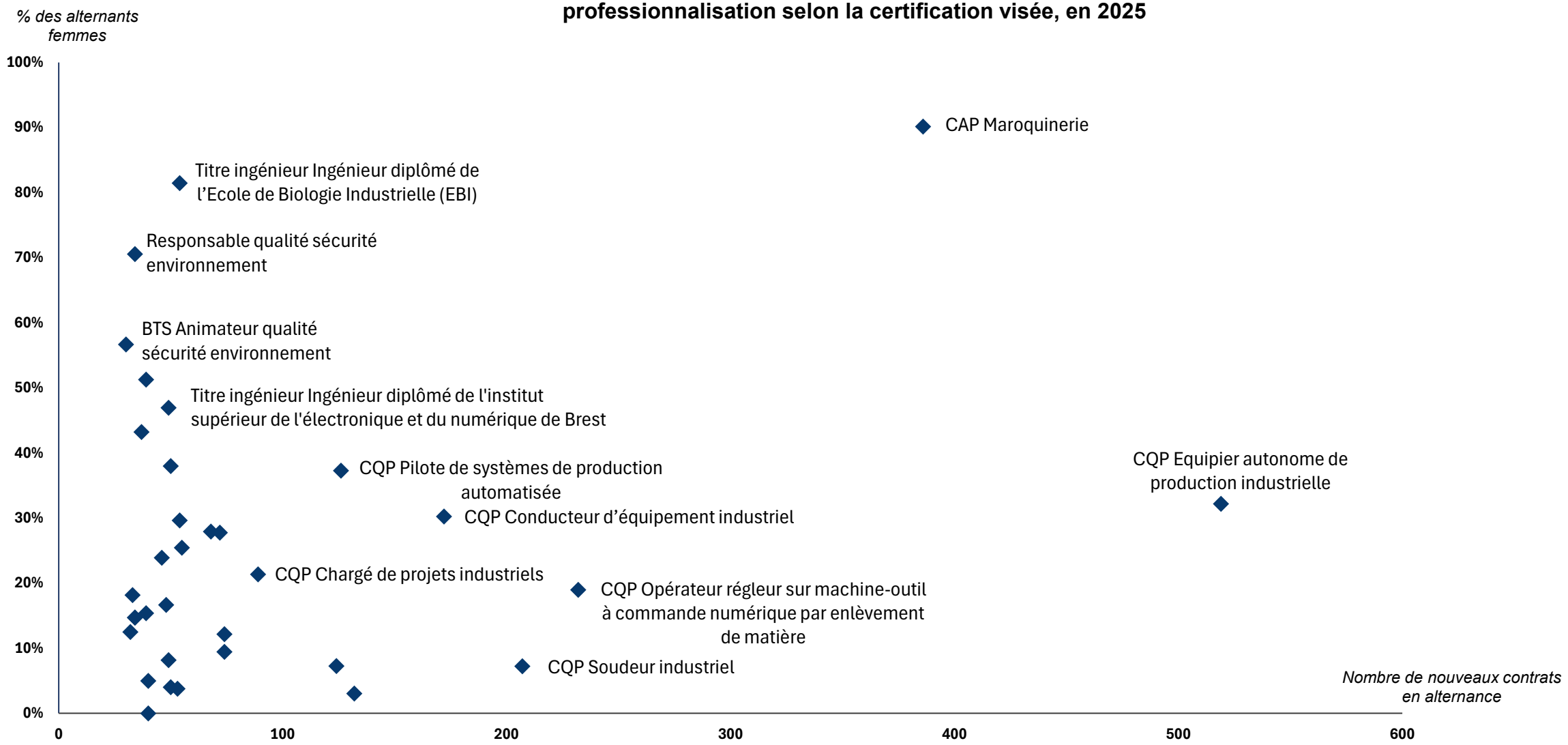
Part des femmes parmi les nouveaux apprentis selon la catégorie de la certification visée, en 2025



Les certifications visées par les alternants femmes

CPRO

Part des alternants femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon la certification visée, en 2025

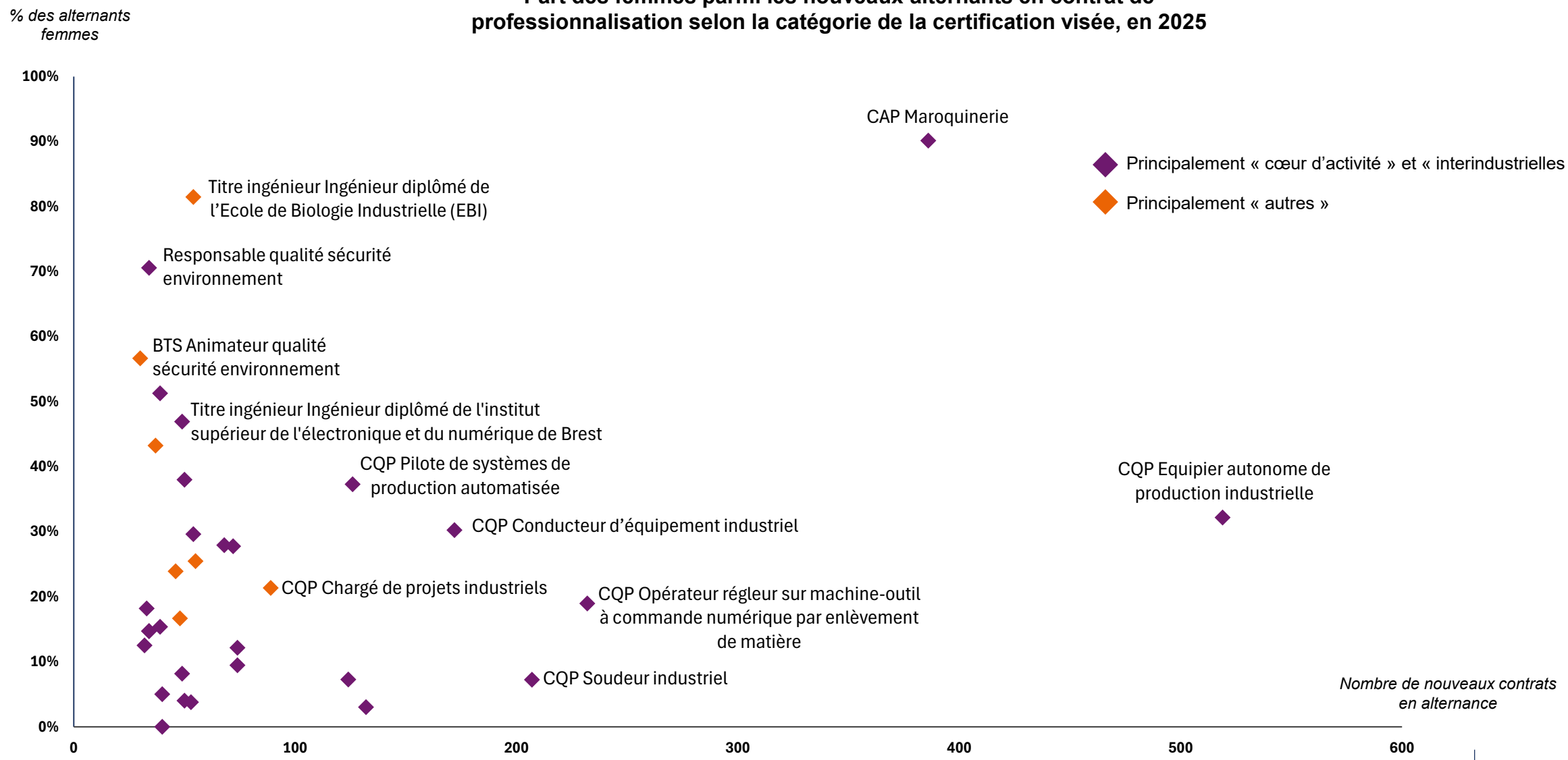


Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

CPRO

Part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon la catégorie de la certification visée, en 2025

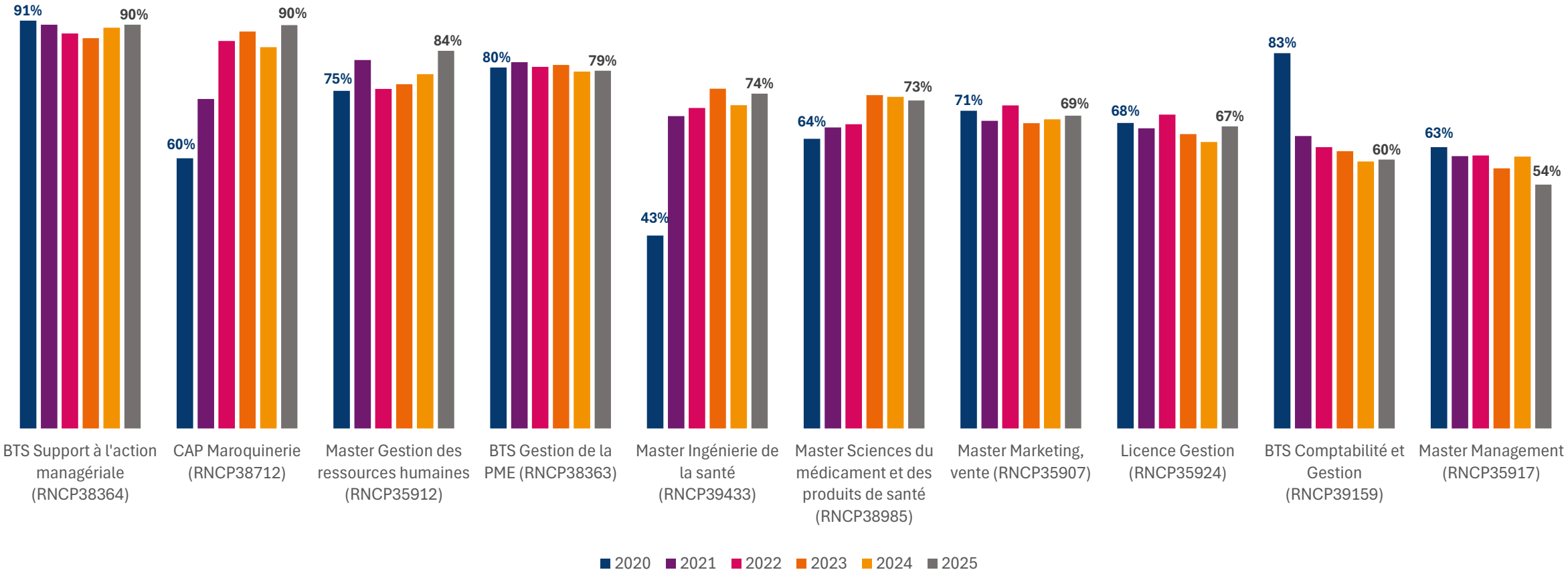


Les certifications visées par les alternants femmes

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des femmes > 50%**

CAPP & CPRO

Evolution de la part des alternants femmes pour les 10 certifications les plus visées et où la part des femmes > 50 % (classement selon la part des femmes en 2025)

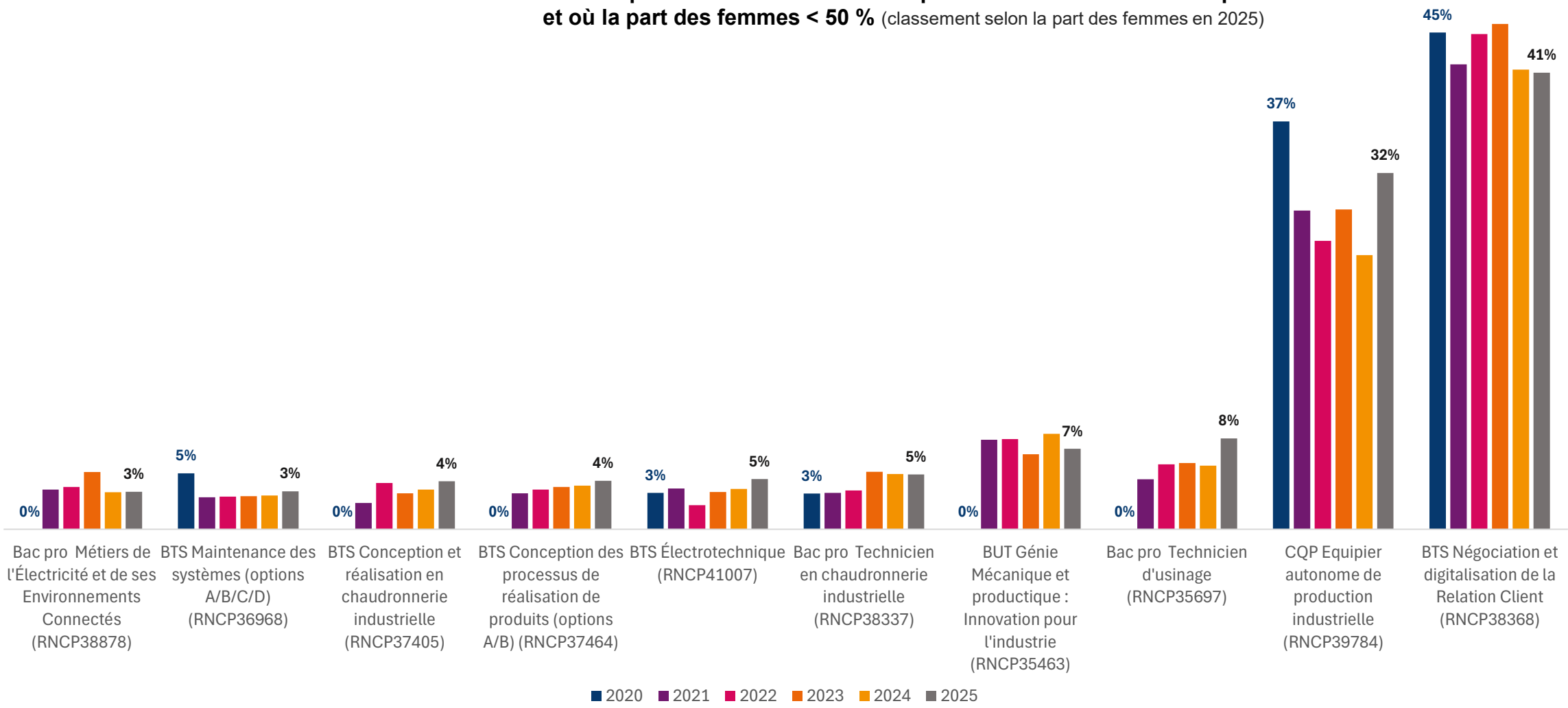


Les certifications visées par les alternants femmes

10 certifications les plus fréquemment visées et où la **part des femmes < 50%**

CAPP & CPRO

Evolution de la part des alternants femmes pour les 10 certifications les plus visées et où la part des femmes < 50 % (classement selon la part des femmes en 2025)



Les certifications visées par les alternants

Focus sur les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

CQP les plus fréquemment visées par les nouveaux alternants en 2025

Certification	Nouveaux alternants	% des nouveaux alternants visant un CQP	Nombre de branches concernées	% des nouveaux alternants femmes visant un CQP
CQP Equipier autonome de production industrielle (RNCP39784)	520	17%	2	32%
CQP Soudeur industriel (RNCP39243)	299	10%	6	6%
CQP Opérateur régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière (RNCP39640)	243	8%	3	18%
CQP Conducteur d'équipement industriel (RNCP38897)	172	6%	8	30%
CQP Pilote de systèmes de production automatisée (RNCP39375)	134	4%	4	37%
CQP Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz (RNCP39874)	132	4%	1	3%
CQP Technicien d'usinage sur machines-outils à commande numérique (MOCN) (RNCP38622)	94	3%	1	22%
CQP Chargé de projets industriels (RNCP40906)	89	3%	8	21%
CQP Technicien de maintenance industrielle (RNCP39210)	89	3%	8	9%
CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques (RNCP16645)	74	2%	1	12%
CQP Tuyauteur industriel (RNCP39641)	70	2%	3	3%
CQPI Agent logistique (RNCP38898)	68	2%	2	28%
CQP Chaudronnier d'atelier (RNCP38790)	61	2%	4	7%
CQP Agent de contrôle qualité dans l'industrie (RNCP40391)	54	2%	1	30%
CQP Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM) (RNCP39873)	50	2%	2	4%
CQP Monteur câbleur en équipements électriques (RNCP36869)	50	2%	1	38%
CQP Technicien d'intervention sur sites nucléaires (RNCP39719)	48	2%	1	17%
CQP Mécanicien en machines tournantes sous pression (RNCP37054)	40	1%	2	0%
CQP Opérateur en maintenance industrielle (RNCP36376)	31	1%	4	13%
CQP Monteur câbleur de circuit imprimé équipé (RNCP40669)	29	1%	1	62%

Près de 3 000 alternants visent un CQP en 2025

- En 2025, 109 CQP différents sont visés par 2 984 nouveaux alternants
- Le nombre d'alternants préparant un CQP a augmenté de + 130 % depuis 2020.
- Sur l'ensemble des CQP, seuls 3 sont visés au sein de 8 branches : CQP Conducteur d'équipements industriels, CQP Chargé de projets industriels et CQP Technicien de maintenance industrielle
- **Les CQP sont largement concentrés dans la branche Métallurgie**
- 87 % des nouveaux alternants visant un CQP effectuent leur alternance au sein de la branche Métallurgie suivi par la branche Chimie avec 5 % de nouveaux alternants.

Source : OPCO 2i, données « flux »

Les certifications visées par les alternants femmes

Focus sur les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

CQP les plus fréquemment visées par les alternants femmes en 2025

Certification	Nouveaux alternants femmes	% des nouveaux alternantes femmes visant un CQP	Nombre de branches concernées
CQP Equipier autonome de production industrielle (RNCP39784)	167	32%	2
CQP Conducteur d'équipement industriel (RNCP38897)	52	30%	4
CQP Pilote de systèmes de production automatisée (RNCP39375)	49	37%	3
CQP Opérateur régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière (RNCP39640)	44	18%	1
CQP Opérateur en confection (RNCP39728)	24	100%	2
CQP Technicien d'usinage sur machines-outils à commande numérique (MOCN) (RNCP38622)	21	22%	1
CQP Soudeur industriel (RNCP39243)	19	6%	2
CQP Chargé de projets industriels (RNCP40906)	19	21%	3
CQPI Agent logistique (RNCP38898)	19	28%	1
CQP Monteur câbleur en équipements électriques (RNCP36869)	19	38%	1
CQP Monteur câbleur de circuit imprimé équipé (RNCP40669)	18	62%	4
CQP Prototypiste en maroquinerie (RNCP39962)	18	90%	1
CQP Agent de contrôle qualité dans l'industrie (RNCP40391)	16	30%	2
CQP Coordonnateur du système QSE (RNCP41136)	10	71%	1
CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques (RNCP16645)	9	12%	1
CQP Technicien de maintenance industrielle (RNCP39210)	8	9%	1
CQP Technicien d'intervention sur sites nucléaires (RNCP39719)	8	17%	3
CQP Opérateur matériaux composites hautes performances (RNCP39881)	8	44%	1
CQP Assembleur au plan industriel (RNCP40550)	7	29%	3
CQP Ajusteur assembleur de structures aéronefs (RNCP36086)	7	29%	1

Près de 645 alternants femmes visent un CQP en 2025

- En 2025, 65 CQP différents sont visés par 645 les alternants femmes
- Le nombre d'alternants femmes préparant un CQP a augmenté de + 133 % depuis 2020.
- Sur l'ensemble des CQP, seuls 2 sont visés au sein de 4 branches : CQP Conducteur d'équipements industriels et CQP Prototypiste en maroquinerie
- **15 branches mobilisent les CQP, largement concentrés dans la branche Métallurgie**
- 83 % des alternants femmes visant un CQP effectuent leur alternance au sein de la branche Métallurgie. 4 % sont dans la branche Chimie et 3 % dans la branche Habillement et Maroquinerie.

Source : OPCO 2i, données « flux »

06

Les organismes de formation formant en alternance

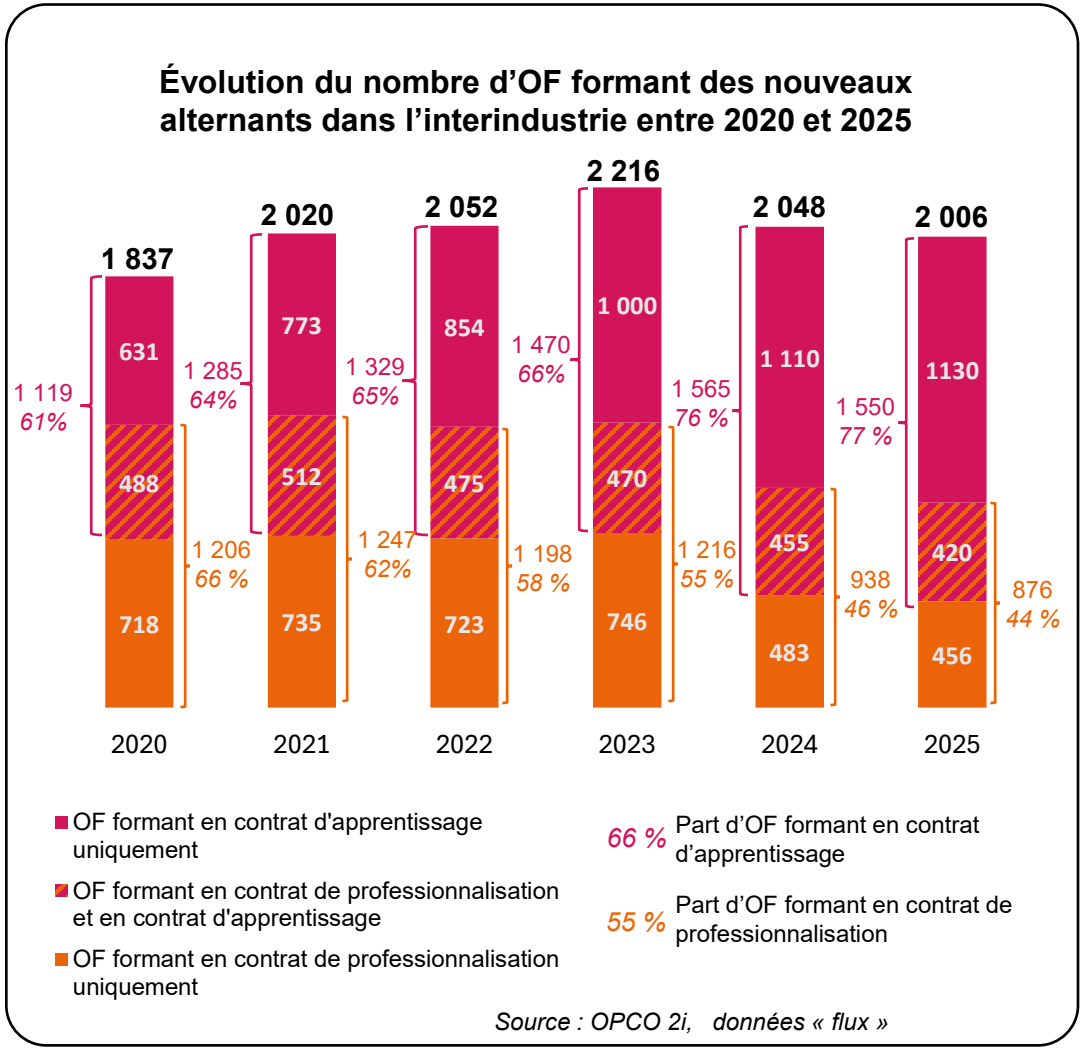
06

A. **Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie**

B. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation

C. Les organismes de formation d'entreprise

Les organismes de formation en alternance dans l'interindustrie



Un recul du nombre d'organisme de formation formant des nouveaux alternants

- **Entre 2020 et 2025, le nombre d'organismes de formation (OF) formant des nouveaux alternants a augmenté de + 9 %.**
- **Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de + 79%** durant la même période.
- Le nombre d'OF formant à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation est en légère baisse (- 14 %) entre 2020 et 2025.
- **Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a baissé de - 36 %.** Cette baisse est étroitement liée à la baisse globale du nombre d'alternants en contrat de professionnalisation.

CLÉS DE LECTURE

- En 2025, 77 % des OF qui formaient des alternants dans l'interindustrie formaient en contrat de professionnalisation, et 44 % en contrat d'apprentissage
- La même année, 420 OF ont formé des alternants à la fois en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.

06

A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie

B. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation

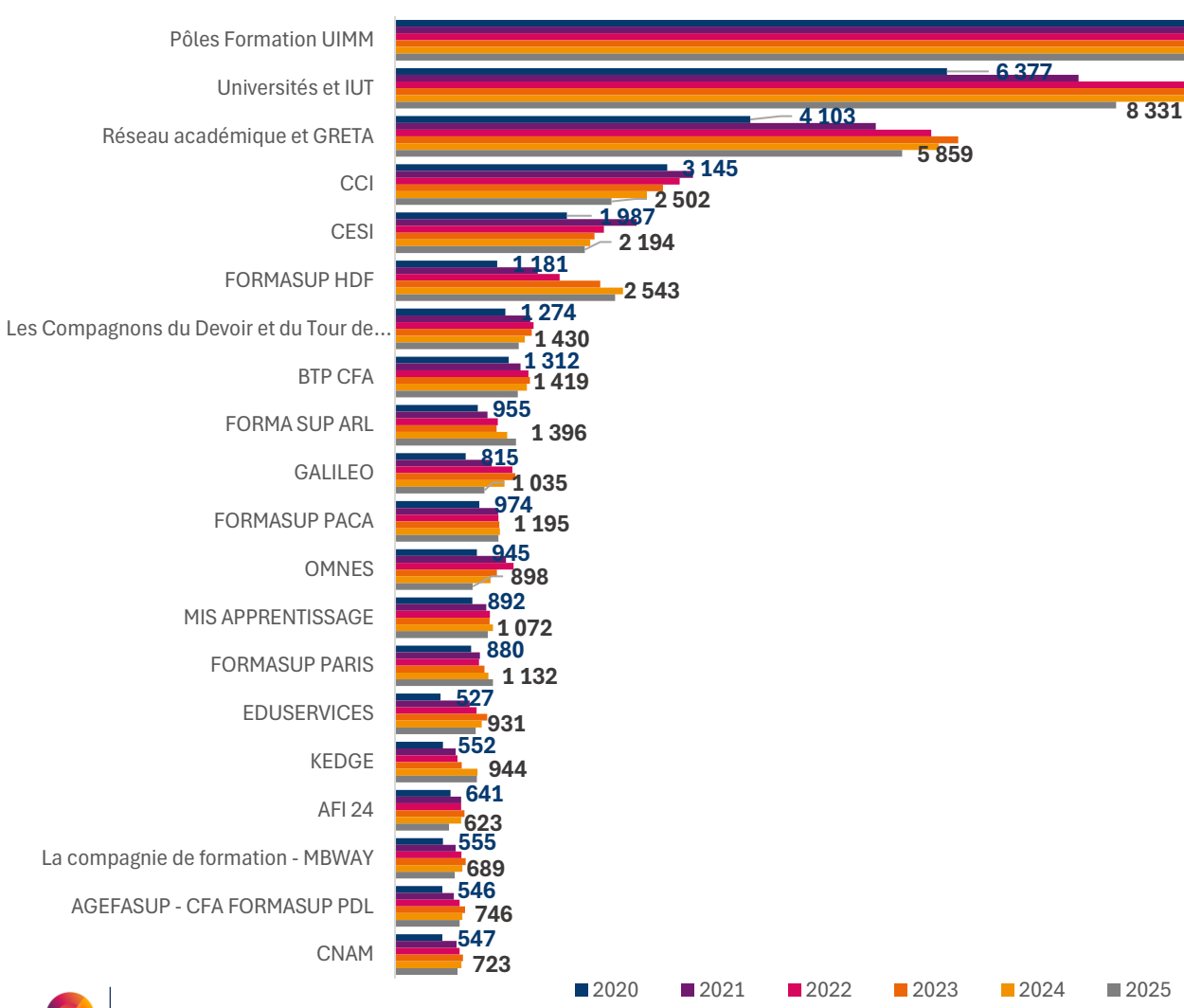
C. Les organismes de formation d'entreprise

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Dynamique des principaux organismes de formation et CFA dans l'interindustrie

CAPP & CPRO

Évolution du nombre de nouveaux alternants par regroupement d'OF-CFA entre 2020 et 2025 (classement selon le nombre de nouveaux alternants en 2025)



Les principaux réseaux concentrent la moitié des nouveaux alternants

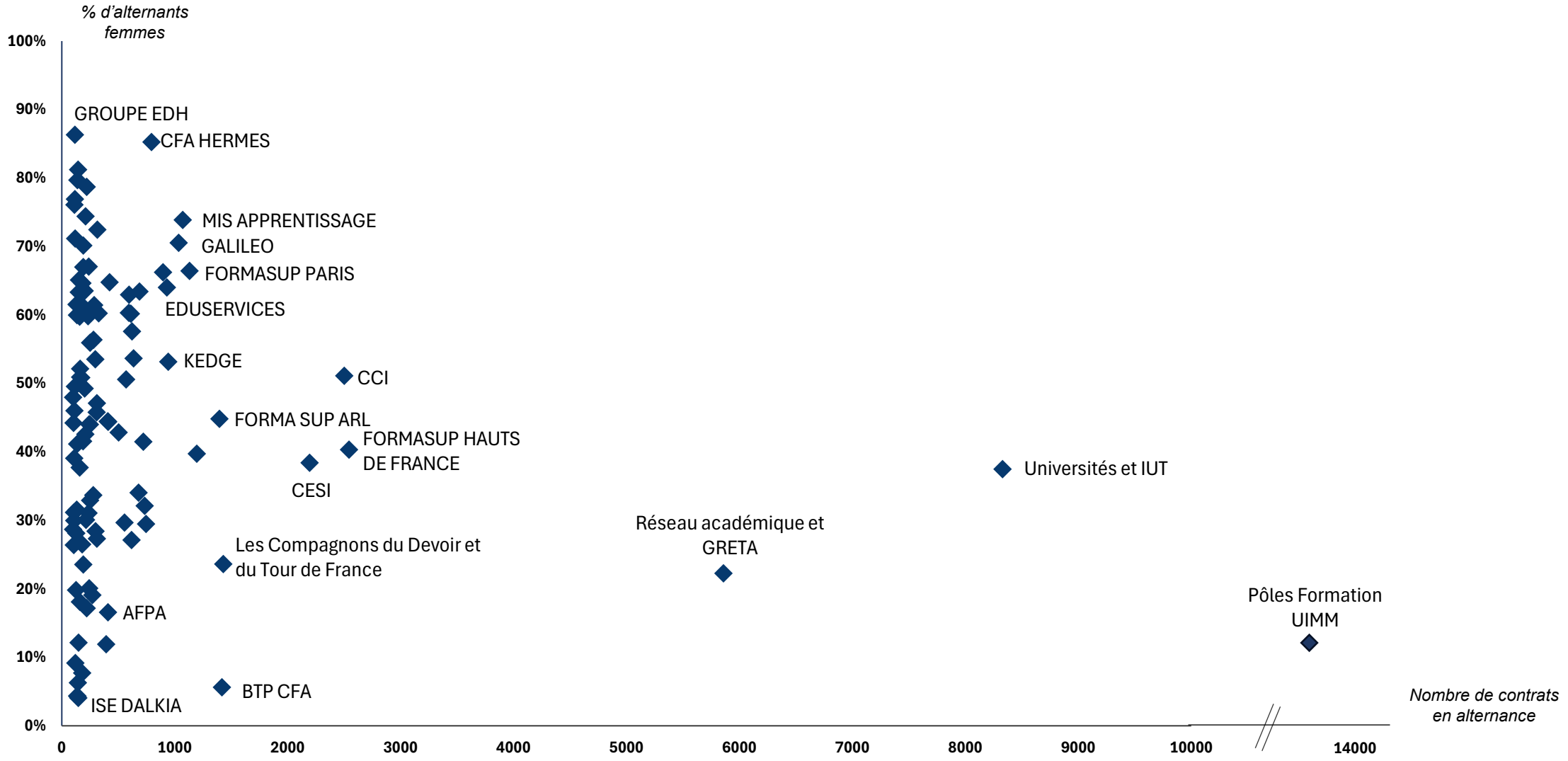
- Les 20 principaux OF et CFA (ou regroupements d'OF et CFA) représentent 56 % des nouveaux alternants de l'interindustrie en 2025.
- A eux seuls, 5 réseaux concentrent 37 % des nouveaux alternants : les Pôles Formation UIMM (15 %), les Universités et IUT (10 %), le réseau académique et GRETA (7 %), le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) (3%) et le CESI (3%).

Une croissance de l'alternance très hétérogène

- Dans l'ensemble des organismes de formation et CFA, le nombre de nouveaux alternants a augmenté de +28 % entre 2020 et 2025. Des groupes tels que FORMASUP HDF (+115 %), EDUSERVICES (+77 %), KEDGE (+71 %) se distinguent par une très forte croissance.
- Sur des volumes plus importants, le réseau académique et GRETA et FORMA SUP ARL ont également connu une croissance supérieure à la moyenne (respectivement +43 % et +46 %).
- Si les Pôles Formation UIMM ont connu une croissance mesurée (+15 %), les Universités et IUT (+31%), MIS APPRENTISSAGE (+20 %) ont connu les croissances les plus modestes des principaux OF et CFA de l'interindustrie.
- Le nombre de nouveaux alternants a baissé dans les réseaux des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de -20 % entre 2020 et 2025, OMNES (-5 %) et AFI24 (-3%).

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

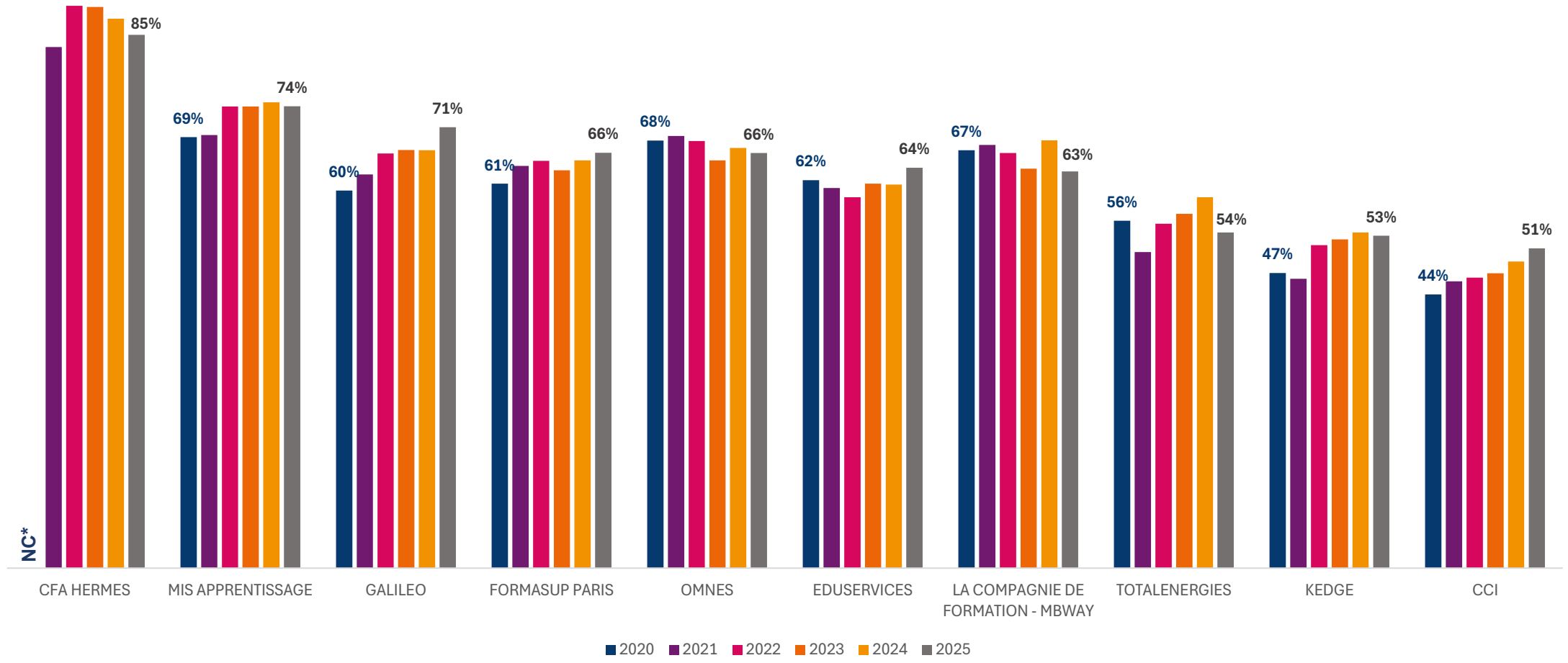
Part des femmes par réseau d'OF-CFA



Source : OPCO 2i, données « flux »

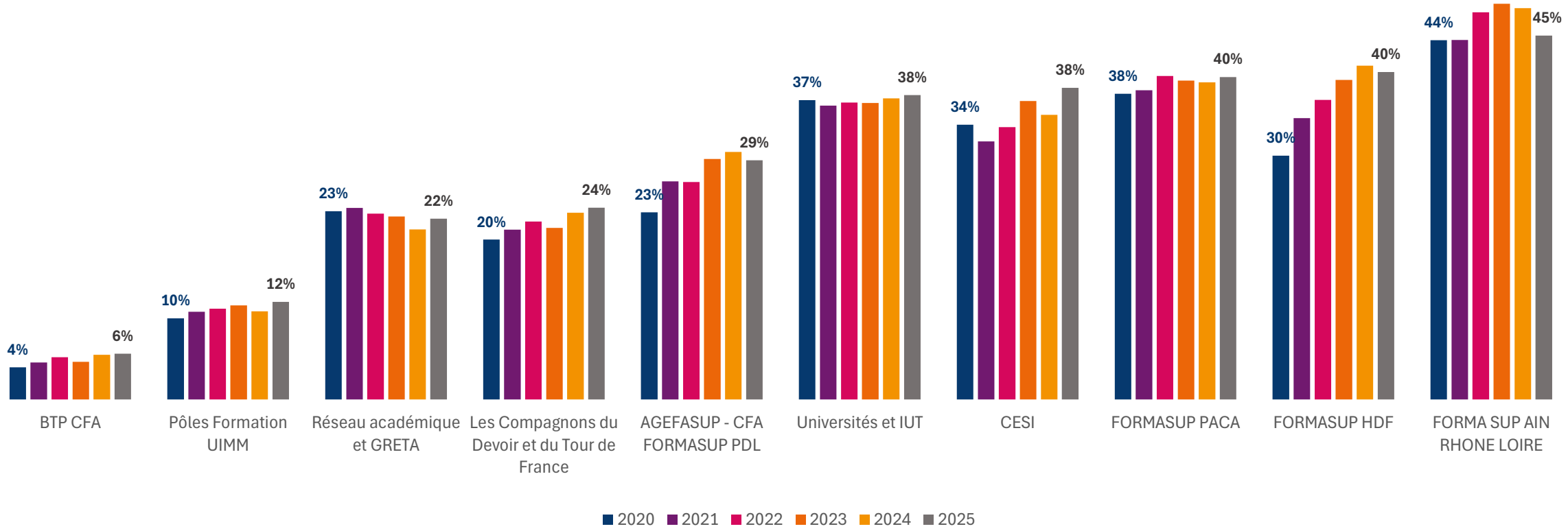
10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des femmes > 50%**

Evolution de la part des femmes pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des femmes > 50 % (classement selon la part des femmes en 2025)



10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la **part des femmes < 50%**

Evolution de la part des alternants femmes pour les 10 réseaux d'OF-CFA les plus mobilisés et où la part des femmes > 50 % (classement selon la part des femmes en 2025)



06

A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie
B. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation
C. Les organismes de formation d'entreprise

Les organismes de formation d’entreprise

Avertissement et méthodologie

Afin d’identifier les organismes d’entreprise, nous avons retenu les nouveaux alternants pour lesquels l’organisme de formation et l’entreprise accueillante ont le même identifiant SIREN. Un travail de nettoyage a ensuite été réalisé pour corriger les limites de l’exercice :

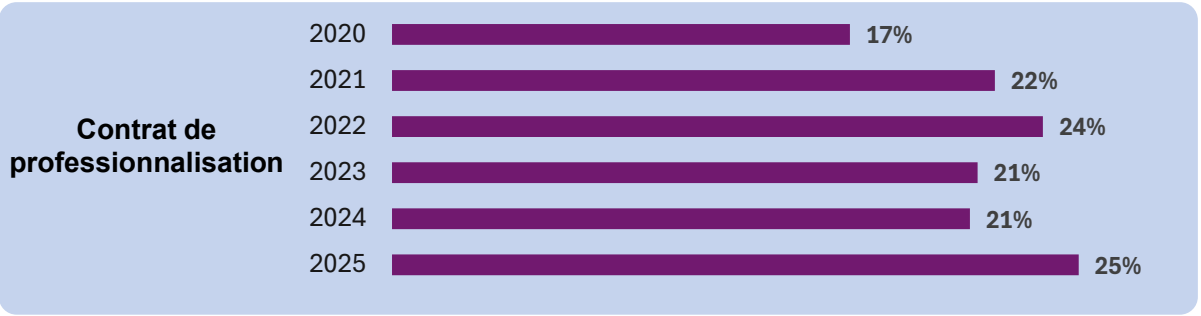
- Les grandes entreprises, à l’instar de TotalEnergies, peuvent être composées de plusieurs entités avec des SIREN distincts, qui ont été regroupés
- À l’inverse, certains organismes de formation sont susceptibles de recruter en alternance des alternants qui suivent une formation qu’ils dispensent eux-mêmes (sur des fonctions commerciales, administratives ou RH par exemple). Ces cas de figure ont été écartés.

87 % des contrats d’alternance dans des organismes de formation d’entreprise sont des contrats de professionnalisation. À l’exception du graphique présentant les principaux organismes de formation d’entreprise, l’ensemble des données présentées portent uniquement sur les contrats de professionnalisation.

Les organismes de formation d'entreprise (y compris les formations internes)

CPRO

Évolution de la part des nouveaux contrats nouveaux alternants suivant une formation au sein d'un organisme de formation (OF) d'entreprise ou une formation interne



Source : OPCO 2i, données « flux »

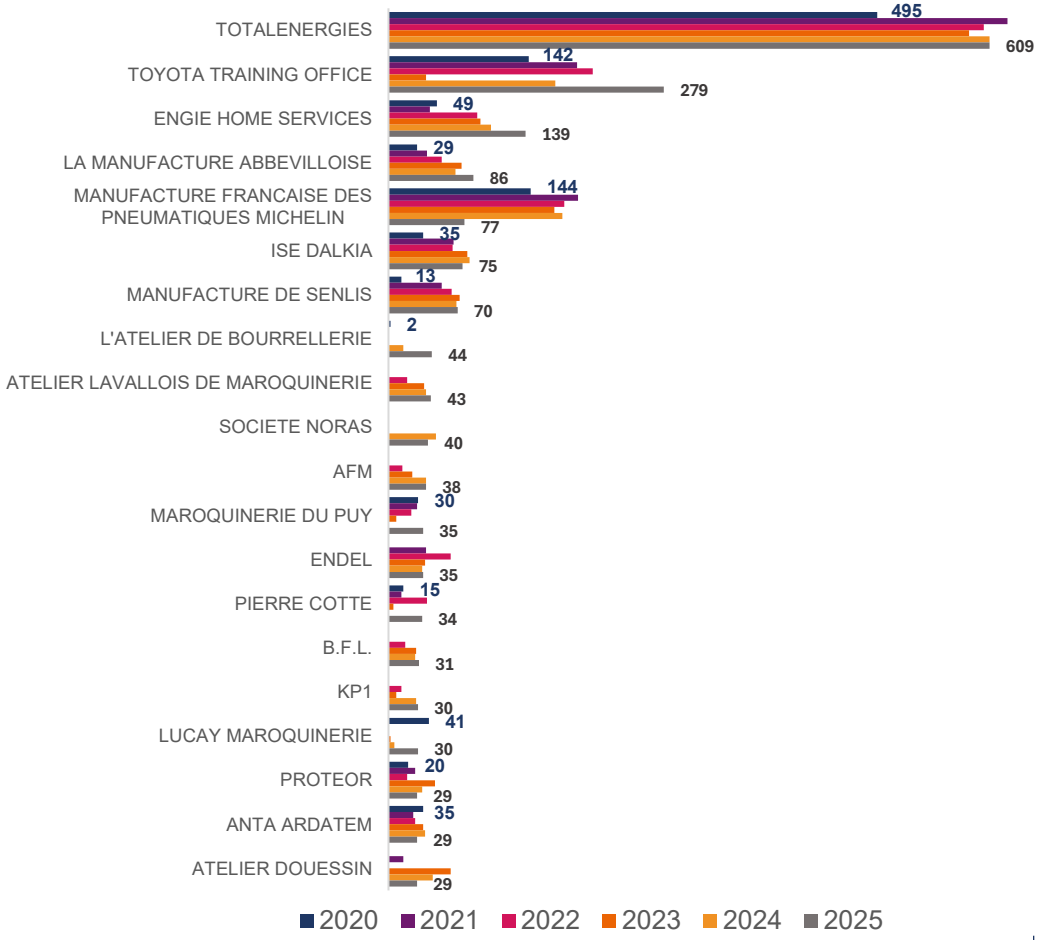
Alors que 17 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation étudiaient au sein d'organismes de formation d'entreprise en 2020, cette proportion est montée à 24 % en 2022, pour atteindre 25 % en 2025.

La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation qui suivent une formation dans un organisme de formation d'entreprise est très hétérogène d'une branche à l'autre. Dans 3 branches professionnelles, elle est de plus de 50 % : Industries pétrolières (91 %) ; Cristal, verre et vitrail (86 %) ; et Caoutchouc (53 %).

À l'inverse, ce cas de figure ne concerne aucun nouvel alternant en contrat de professionnalisation dans 5 branches professionnelles : Jeux, jouets et puériculture ; Couture parisienne ; Tuiles et Briques ; Industries céramiques et FC2PV**.

Les principaux organismes de formation d'entreprise et entreprises formant en alternance dans l'interindustrie en 2025, évolution 2020-2025 (tous dispositifs confondus)

(classement selon le nombre de nouveaux alternants en 2025)

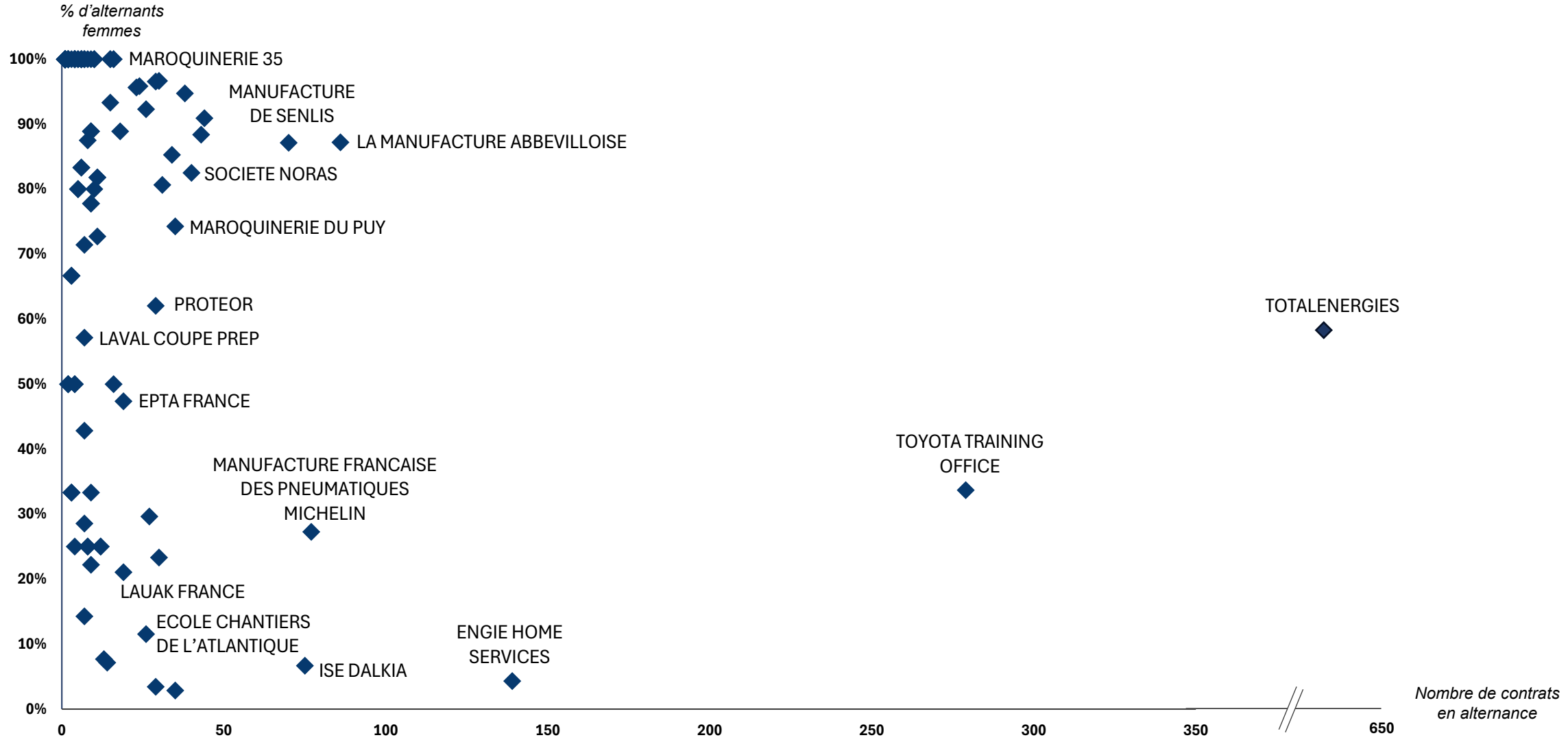


**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Les organismes de formation d'entreprise (y compris en formation interne)

Part des femmes par OF entreprise

CPRO



Source : OPCO 2i, données « flux »

07

Les résultats de l’alternance

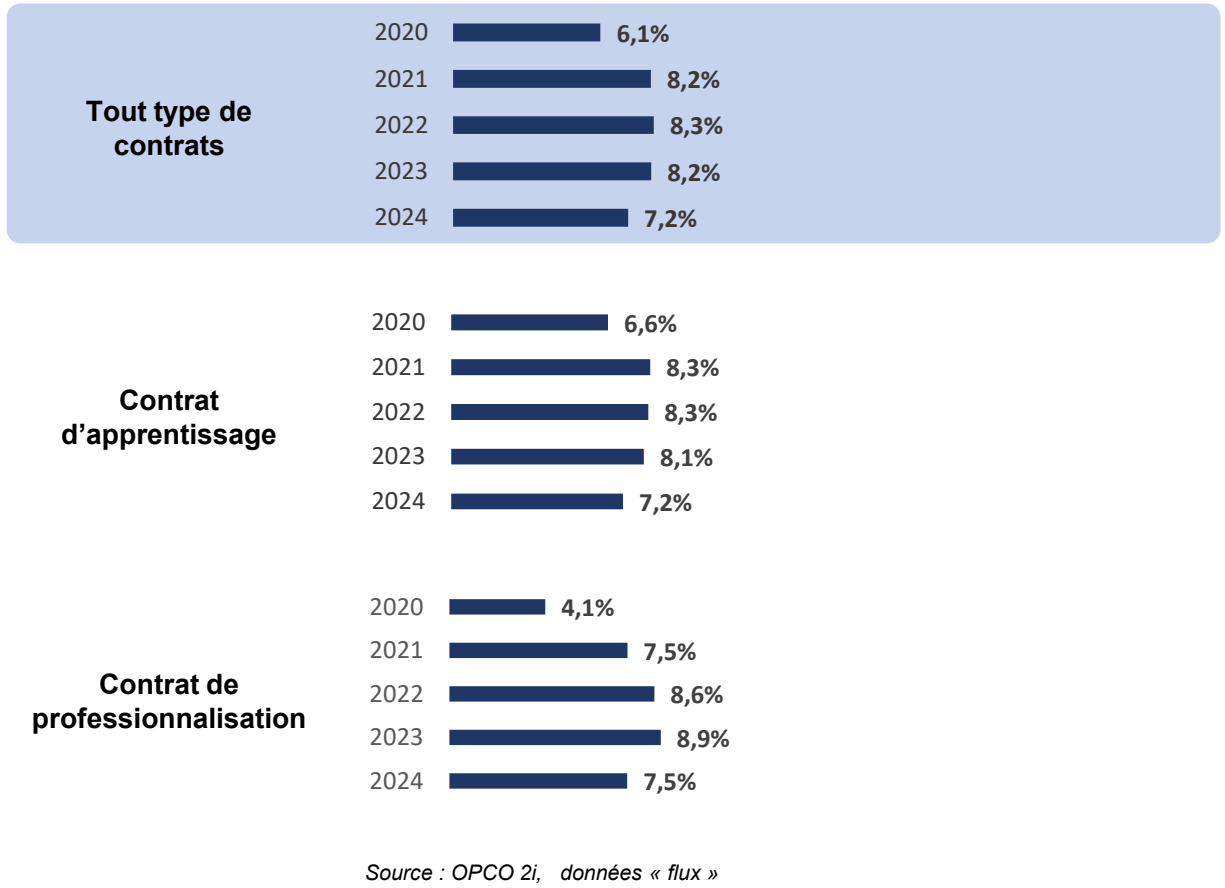
07

A. **La part des contrats rompus**

B. L’insertion des alternants

La part des contrats rompus

Évolution de la part des nouveaux contrats d'alternance rompus à 9 mois dans l'interindustrie entre 2020 et 2024



Source : OPCO 2i, données « flux »

Un taux de rupture à 9 mois des contrats d'alternance

La méthodologie retenue ici s'appuie sur celle déployée par la Dares qui consiste à calculer un taux de rupture des contrats à 9 mois. Cette méthodologie :

- Calcule la **part des contrats qui ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois** (date de début de contrat + 9 mois). Cela permet de couvrir la majorité des contrats et de produire un même indicateur pour des durées de contrats très variables.
- Ne **comptabilise pas les ruptures qui interviennent dans les 2 derniers mois de ces contrats**. Cela permet de ne pas prendre en compte les situations où un alternant a probablement déjà terminé sa formation.

Un taux de rupture plus élevé pour les contrats de professionnalisation

- Si la part des contrats rompus entre 2020 et 2024 est plutôt stable en apprentissage (+0,6 point), elle augmente assez fortement en contrat de professionnalisation (+3,4 points).
- Depuis 2022, elle reste supérieure à celle de l'apprentissage (8,6 % contre 8,3 %).

CLÉS DE LECTURE

- Plus de 7 % des contrats initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.
- 7,5 % des contrats de professionnalisation initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

La part des contrats rompus

Des niveaux de taux de rupture des nouveaux contrats très disparates d'une branche à l'autre

Alors que plus de 7 % des contrats d'alternance signés en 2024 dans l'interindustrie ont été rompus durant leurs 9 premiers mois, ce niveau oscille entre 3 % et 18 % en fonction des branches concernées.

- Les branches Industrie papier carton (8,0 %), FC2PV (8,6 %), Industries céramiques (9,0 %), Plasturgie (9,3 %) et Maroquinerie (9,4 %) ont des taux de rupture légèrement supérieurs à la moyenne.
- À l'inverse, **les branches Industrie pharmaceutique, Fabrication mécanique du verre, Chimie, Industries pétrolières et Industries électriques et gazières ont un taux de rupture légèrement inférieur.**

Des fortes disparités d'un niveau à l'autre pour une même branche

- La part des nouveaux contrats rompus lors de leurs 9 premiers mois a diminué de 0,6 points entre 2023 et 2024. En 2024, cette part est plus élevée parmi les nouveaux alternants visant des certifications de niveau 3, 4 et 5 (respectivement 15 %, 11,5 % et 12,7% de contrats rompus à 9 mois), et dans une moindre mesure ceux visant des certifications de niveau 6 (5,1%).
- A l'inverse, les ruptures sont plus rares sur les niveaux 7-8 (4 %).

Une part de contrats rompus plus importante pour les contrats d'apprentissage

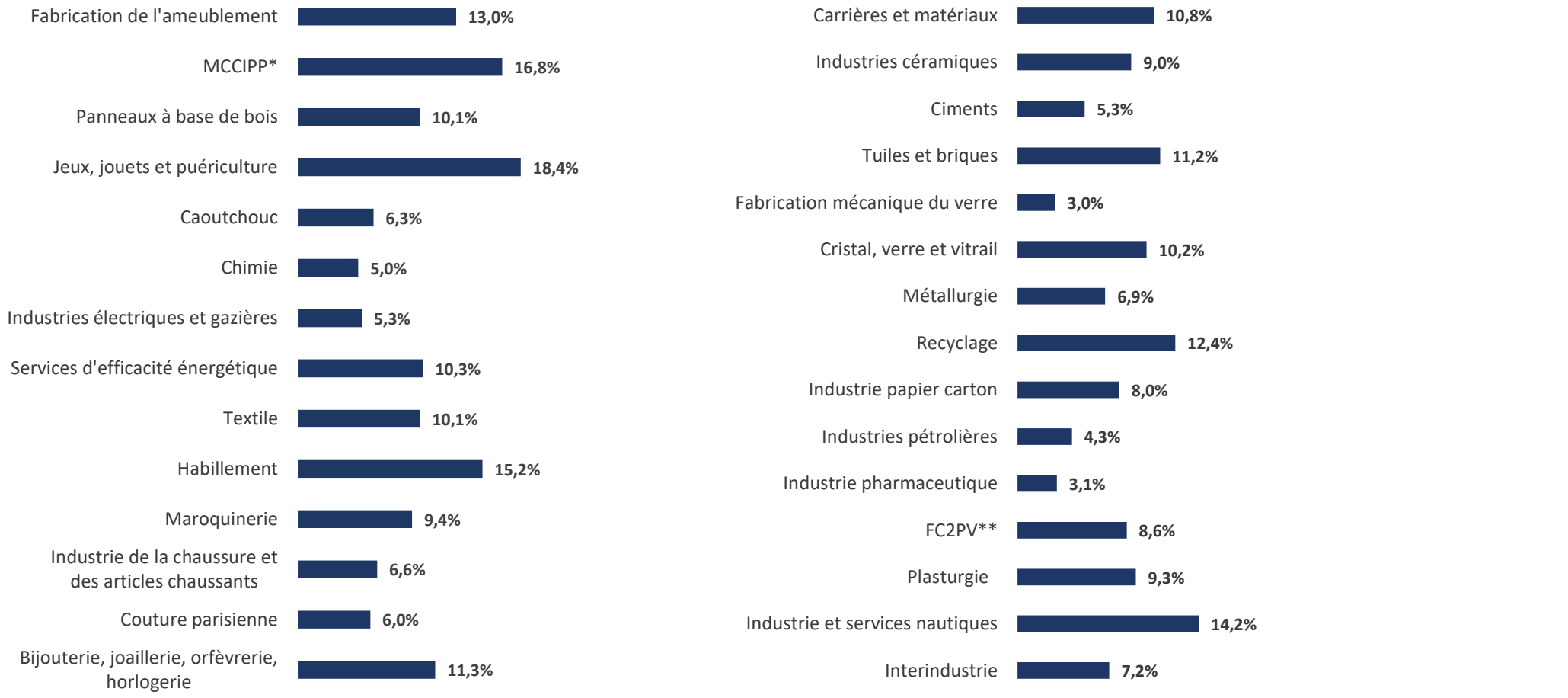
Les branches professionnelles MCCIPP* et Jeux, jouets et puériculture ont un taux de rupture plutôt élevé en apprentissage (18 %).

En contrat de professionnalisation, cette part est plutôt hétérogène puisqu'elle est nulle dans la branche Fabrication mécanique du verre et est de 16 % dans la branche Plasturgie, Industrie et services nautiques et Habillement.

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2024



Source : OPCO 2I, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 5,6 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2024

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	230	14,3%	315	14,2%	350	15,5%	328	15,2%	256	13,0%
MCCIPP*	25	8,1%	57	15,0%	57	13,4%	56	13,1%	70	16,8%
Panneaux à base de bois	10	12,5%	9	10,1%	10	9,5%	9	6,9%	14	10,1%
Jeux, jouets et puériculture	16	12,6%	24	13,3%	30	14,9%	22	12,9%	29	18,4%
Caoutchouc	48	4,1%	88	5,8%	89	6,5%	87	6,5%	85	6,3%
Chimie	268	4,8%	446	6,3%	449	6,0%	424	5,4%	401	5,0%
Industries électriques et gazières	204	4,2%	288	5,7%	292	5,6%	292	5,3%	318	5,3%
Services d'efficacité énergétique	109	7,7%	171	10,2%	223	11,3%	237	11,4%	210	10,3%
Textile	79	6,5%	188	11,3%	222	12,4%	193	11,8%	151	10,1%
Habillement	91	10,0%	214	14,2%	283	15,8%	313	16,0%	259	15,2%
Maroquinerie	81	4,9%	217	8,9%	285	9,4%	328	10,4%	280	9,4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	20	10,5%	30	12,6%	31	10,8%	30	11,1%	13	6,6%
Couture parisienne	14	5,5%	37	7,8%	41	7,3%	58	8,4%	42	6,0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	72	11,3%	150	13,6%	194	14,0%	204	13,2%	188	11,3%
Carrières et matériaux	81	9,1%	117	10,8%	138	11,9%	135	11,2%	126	10,8%
Industries céramiques	12	10,3%	11	6,7%	24	12,8%	17	7,6%	13	9,0%
Ciments	4	2,7%	20	9,3%	11	5,4%	14	6,4%	9	5,3%
Tuiles et Briques	6	6,8%	7	6,5%	7	5,7%	10	8,1%	11	11,2%
Fabrication mécanique du verre	27	5,1%	45	6,2%	46	5,8%	36	5,5%	15	3,0%
Cristal, verre et vitrail	9	4,5%	24	9,8%	20	7,8%	34	12,7%	24	10,2%
Métallurgie	2 220	6,4%	3 712	8,2%	3 846	8,0%	4 014	7,9%	3 455	6,9%
Recyclage	45	9,0%	84	12,7%	103	15,1%	110	14,9%	89	12,4%
Industrie papier carton	46	5,4%	91	8,5%	116	10,2%	100	9,0%	82	8,0%
Industries pétrolières	27	1,9%	71	4,4%	100	6,0%	93	5,6%	71	4,3%
Industrie pharmaceutique	91	2,6%	176	4,3%	188	4,3%	196	4,3%	140	3,1%
FC2PV**	46	5,1%	96	8,8%	98	8,4%	118	9,3%	106	8,6%
Plasturgie	158	7,0%	242	9,0%	244	9,0%	248	9,5%	231	9,3%
Industrie et services nautiques	62	11,2%	110	14,6%	131	15,3%	123	15,1%	112	14,2%
Total général	**4 155**	**6,1%**	**7 155**	**8,2%**	**7 760**	**8,3%**	**7 983**	**8,2%**	**6 911**	**7,2%**

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 71 contrats d'alternance initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 4,3 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2024.

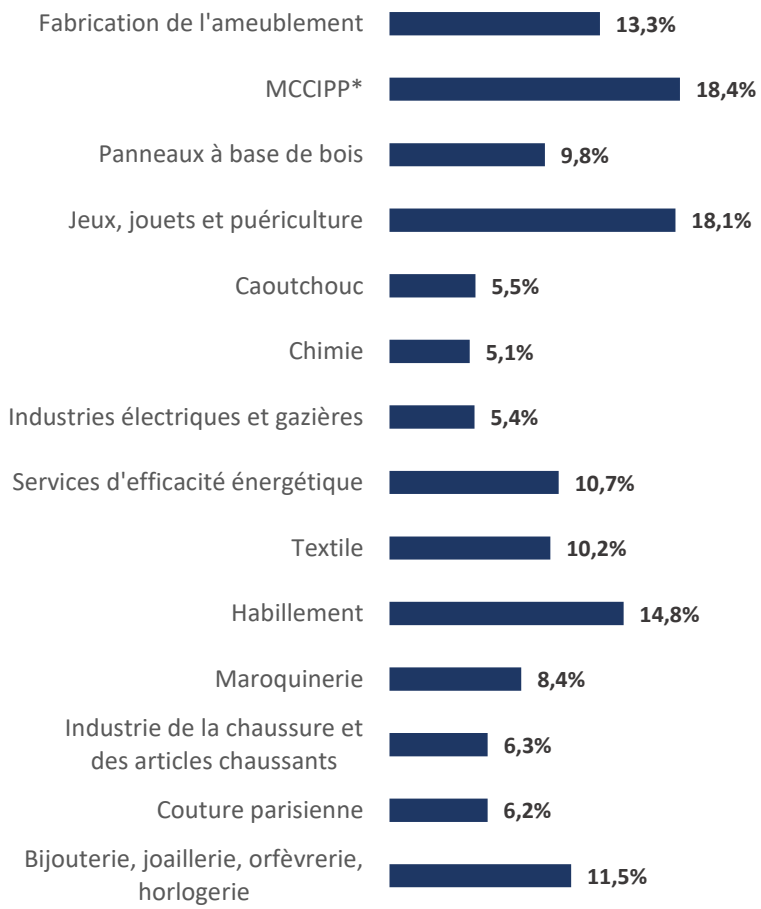
Source : OPCO 2I, données « flux »

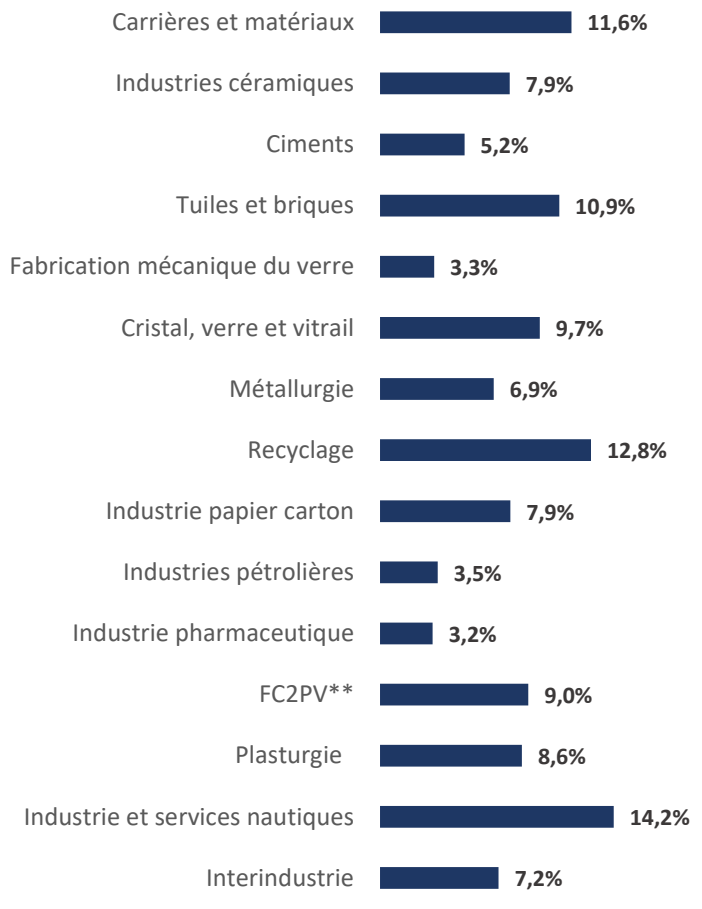
**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

CAPP

La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2024





Source : OPCO 2I, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 3,5 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2024

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	217	15,0%	285	14,0%	327	15,9%	310	15,4%	248	13,3%
MCCIPP*	22	8,0%	51	15,5%	54	14,6%	55	14,1%	69	18,4%
Panneaux à base de bois	10	14,3%	9	11,0%	10	9,8%	9	7,0%	13	9,8%
Jeux, jouets et puériculture	15	14,3%	23	14,0%	29	15,3%	20	12,7%	28	18,1%
Caoutchouc	34	4,4%	59	5,7%	56	5,5%	66	6,6%	57	5,5%
Chimie	234	5,4%	390	6,6%	414	6,4%	382	5,6%	366	5,1%
Industries électriques et gazières	182	4,2%	258	5,5%	272	5,7%	275	5,4%	304	5,4%
Services d'efficacité énergétique	96	7,9%	150	10,4%	196	11,2%	214	11,6%	194	10,7%
Textile	60	7,1%	141	11,9%	169	12,8%	153	12,1%	130	10,2%
Habillement	69	12,6%	160	15,1%	197	16,1%	194	16,4%	174	14,8%
Maroquinerie	33	6,2%	96	10,9%	98	8,9%	115	10,0%	101	8,4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	12	10,8%	25	15,1%	30	14,2%	19	9,1%	10	6,3%
Couture parisienne	13	6,7%	34	8,5%	38	7,6%	57	9,1%	41	6,2%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	70	12,0%	149	14,3%	190	14,4%	198	13,4%	186	11,5%
Carrières et matériaux	74	10,0%	107	11,1%	127	12,2%	118	11,1%	123	11,6%
Industries céramiques	12	14,5%	11	8,7%	22	14,5%	15	9,4%	10	7,9%
Ciments	4	3,1%	20	10,7%	10	5,5%	14	7,3%	8	5,2%
Tuiles et Briques	6	7,5%	6	6,0%	7	6,1%	10	8,5%	10	10,9%
Fabrication mécanique du verre	20	5,6%	35	7,2%	33	6,4%	29	6,0%	15	3,3%
Cristal, verre et vitrail	7	6,2%	20	13,2%	17	10,0%	24	13,3%	19	9,7%
Métallurgie	1 960	6,6%	3 163	8,2%	3 271	7,8%	3 417	7,7%	3 072	6,9%
Recyclage	36	9,3%	61	11,6%	78	13,4%	93	14,6%	84	12,8%
Industrie papier carton	45	6,0%	75	8,1%	104	10,3%	85	8,7%	75	7,9%
Industries pétrolières	20	3,0%	27	3,5%	41	4,9%	41	4,6%	33	3,5%
Industrie pharmaceutique	80	2,8%	151	4,5%	166	4,4%	160	4,0%	129	3,2%
FC2PV**	45	5,9%	90	9,3%	94	8,9%	117	10,0%	104	9,0%
Plasturgie	150	7,9%	217	9,2%	214	8,8%	228	9,6%	194	8,6%
Industrie et services nautiques	57	11,9%	103	15,5%	115	15,2%	106	14,8%	106	14,2%
Total général	**3 632**	**6,6%**	**6 018**	**8,3%**	**6 498**	**8,3%**	**6 670**	**8,1%**	**6 012**	**7,2%**

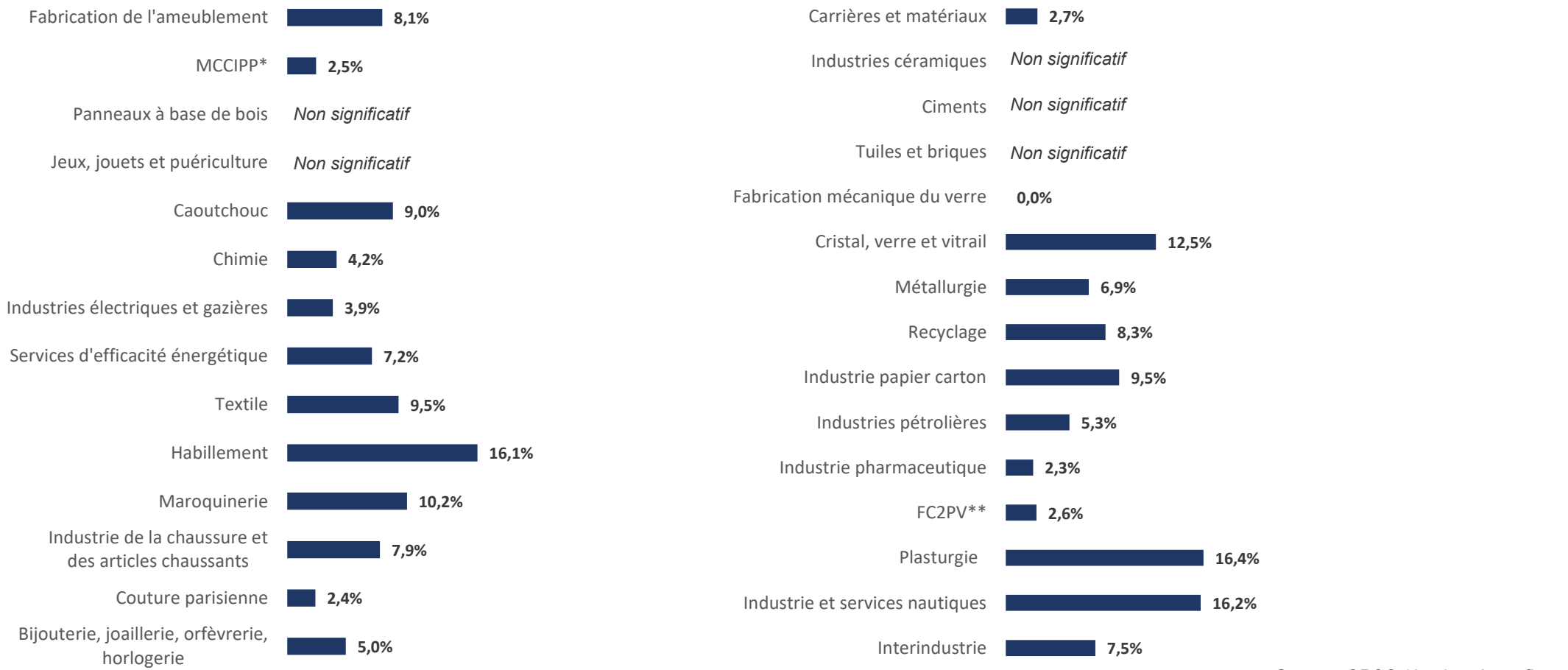
Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 33 contrats d'apprentissage initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 3,5 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2024.

Source : OPCO 2I, données « flux »

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2024



Source : OPCO 2I, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 5,3 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2024

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	13	8,3%	30	15,8%	23	11,9%	18	11,9%	8	8,1%
MCCIPP*	3	8,8%	6	11,5%	3	5,3%	1	2,6%	1	2,5%
Panneaux à base de bois	0	0,0%	0	0,0%	NS	0,0%	0	0,0%	NS	NS
Jeux, jouets et puériculture	NS	NS	NS	5,9%	NS	8,3%	NS	15,4%	NS	NS
Caoutchouc	14	3,6%	29	6,2%	33	9,5%	21	6,1%	28	9,0%
Chimie	34	2,7%	56	4,5%	35	3,4%	42	4,3%	35	4,2%
Industries électriques et gazières	22	4,2%	30	7,2%	20	5,0%	17	4,6%	14	3,9%
Services d'efficacité énergétique	13	6,6%	21	8,9%	27	12,0%	23	9,3%	16	7,2%
Textile	19	5,1%	47	9,8%	53	11,1%	40	10,8%	21	9,5%
Habillement	22	6,1%	54	12,2%	86	15,2%	119	15,4%	85	16,1%
Maroquinerie	48	4,3%	121	7,8%	187	9,7%	213	10,6%	179	10,2%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	8	10,1%	5	6,9%	1	1,3%	11	17,7%	3	7,9%
Couture parisienne	1	1,7%	3	4,1%	3	5,0%	1	1,7%	1	2,4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	2	3,8%	1	1,7%	4	6,2%	6	8,8%	2	5,0%
Carrières et matériaux	7	4,6%	10	8,1%	11	9,5%	17	12,0%	3	2,7%
Industries céramiques	0	0,0%	0	0,0%	2	5,6%	2	3,2%	NS	NS
Ciments	0	0,0%	0	0,0%	NS	4,2%	0	0,0%	NS	NS
Tuiles et Briques	0	0,0%	NS	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	NS	NS
Fabrication mécanique du verre	7	4,2%	10	4,1%	13	4,6%	7	4,1%	0	0,0%
Cristal, verre et vitrail	2	2,3%	4	4,2%	3	3,4%	10	11,5%	5	12,5%
Métallurgie	260	4,9%	549	8,1%	575	9,0%	597	8,9%	383	6,9%
Recyclage	9	8,0%	23	17,2%	25	24,5%	17	16,5%	5	8,3%
Industrie papier carton	1	1,0%	16	11,4%	12	9,1%	15	11,6%	7	9,5%
Industries pétrolières	7	0,9%	44	5,1%	59	7,2%	52	6,7%	38	5,3%
Industrie pharmaceutique	11	1,6%	25	3,7%	22	3,9%	36	6,9%	11	2,3%
FC2PV**	1	0,7%	6	5,1%	4	3,5%	1	1,0%	2	2,6%
Plasturgie	8	2,3%	25	7,4%	30	10,6%	20	8,2%	37	16,4%
Industrie et services nautiques	5	6,7%	7	7,9%	16	16,3%	17	17,5%	6	16,2%
Total général	**523**	**4,1%**	**1 137**	**7,5%**	**1 262**	**8,6%**	**1 313**	**8,9%**	**899**	**7,5%**

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 38 contrats de professionnalisation initiés en 2024 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 5,3 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2024.

Source : OPCO 2I, données « flux »

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

La part des contrats rompus selon la taille des entreprises

CAPP & CPRO

Part des contrats rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche selon la taille des entreprises en 2024

Source : OPCO 2i, données « flux »

	Moins de 10 salariés	10 - 49	50 - 249	250 et plus	Toutes tailles confondues
Fabrication de l'ameublement	15,6%	11,7%	7,2%	6,4%	13,0%
MCCIPP*	16,5%	20,9%	15,0%	11,6%	16,8%
Panneaux à base de bois	*N.S*	*N.S*	8,5%	9,1%	10,1%
Jeux, jouets et puériculture	20,6%	22,6%	8,1%	*N.C*	18,4%
Caoutchouc	*N.S*	8,4%	6,1%	6,0%	6,3%
Chimie	15,5%	9,5%	4,7%	3,2%	5,0%
Industries électriques et gazières	19,5%	6,1%	6,2%	5,2%	5,3%
Services d'efficacité énergétique	20,1%	8,6%	10,6%	9,3%	10,3%
Textile	17,0%	13,7%	7,7%	5,5%	10,1%
Habillement	20,5%	15,9%	9,8%	11,6%	15,2%
Maroquinerie	14,8%	10,9%	10,5%	7,4%	9,4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	14,3%	7,0%	4,6%	*N.C*	6,6%
Couture parisienne	18,5%	9,3%	2,2%	3,9%	6,0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	15,9%	11,9%	6,8%	4,3%	11,3%
Carrières et matériaux	21,2%	13,2%	9,3%	6,5%	10,8%
Industries céramiques	12,2%	17,1%	3,5%	*N.C*	9,0%
Ciments	*N.C*	*N.C*	*N.C*	6,4%	5,3%
Tuiles et briques	*N.C*	*N.S*	*N.S*	10,5%	11,2%
Fabrication mécanique du verre	*N.S*	*N.S*	*N.C*	2,8%	3,0%
Cristal, verre et vitrail	7,3%	17,4%	11,1%	5,3%	10,2%
Métallurgie	13,5%	10,1%	7,0%	4,4%	6,9%
Recyclage	16,2%	8,7%	15,4%	10,8%	12,4%
Industrie papier carton	21,1%	9,1%	8,1%	5,1%	8,0%
Industries pétrolières	*N.S*	6,3%	5,3%	4,1%	4,3%
Industrie pharmaceutique	8,7%	3,4%	3,4%	2,9%	3,1%
FC2PV**	19,1%	11,7%	5,6%	3,7%	8,6%
Plasturgie	19,8%	9,7%	8,8%	5,8%	9,3%
Industries et services nautiques	16,7%	13,2%	7,7%	7,0%	14,2%
Total 29 branches professionnelles	**15,1%**	**10,7%**	**7,1%**	**4,6%**	**7,2%**

N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 30 contrats
N.C : Aucun contrat rompus pour cette tranche de taille

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*
***FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

07

A. La part des contrats rompus

B. L’insertion des alternants

La réussite et l'insertion des apprentis

Avertissement et méthodologie

Les données présentées ci-dessous portent sur le taux de réussite des apprentis aux examens et sur leur taux d'emploi 6 et 12 après la fin de leur formation (i.e. le nombre d'apprentis ayant trouvé un emploi parmi l'ensemble des apprentis n'ayant pas continué leurs études à l'issue de leur formation).

Ces données proviennent :

- De la Base centrale de pilotage, DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Education nationale) pour le taux de réussite
- Du dispositif InserJeunes (cf. encadré ci-contre) pour le taux d'insertion

Ces données :

- Portent sur l'ensemble des certifications de niveaux 3, 4 et 5 visées par les nouveaux apprentis de l'interindustrie en 2025 et qui relèvent du périmètre d'InserJeunes (cf. point ci-dessous) ;
- Les taux de réussite et d'insertion sont ceux de l'ensemble des apprentis de France sur la certification donnée, quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise en dernière année de formation en 2023-2024 ;
- Sont réparties par niveau de certification ;
- Sont classées par ordre décroissant du nombre de nouveaux apprentis dans l'interindustrie en 2025.

Le dispositif InserJeunes

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement :

- *de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) ;*
- *de bases de données « emploi » issues des Déclarations sociales nominatives (DSN), traitées par la Dares.*

A ce stade, InserJeunes couvre deux champs sur l'ensemble de la France hors Mayotte :

- *les apprentis préparant une certification de niveau 3 (ex : CAP), 4 (ex : Bac Pro, BP) ou 5 (ex : BTS) ;*
- *les élèves de voie professionnelle scolaire relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat.*

InserJeunes permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs à des niveaux très fins. InserJeunes permet de calculer pour chaque centre de formation d'apprentis et pour chaque lycée professionnel, à condition que les effectifs concernés soient suffisants, des taux de poursuite d'études et d'emploi pour les différentes formations couvertes, ainsi que la valeur ajoutée de l'établissement. Les indicateurs d'insertion professionnelle sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Le dispositif InserJeunes succède aux enquêtes d'insertion menées par la Depp et les établissements de formation (enquêtes IVA-IPA). Les résultats obtenus à partir du dispositif InserJeunes ne sont pas comparables aux résultats de ces enquêtes.

Les premiers résultats ont été diffusés début 2026. Les données sur les nouvelles cohortes de sortants sont mises à jour au fur et à mesure de la disponibilité des données.

Source : Dares

La réussite et l'insertion des apprentis

Une insertion théoriquement plus élevée au niveau 4, mais un taux de réussite moindre

- En 2025, plus de 22 000 nouveaux apprentis de l'interindustrie visaient des certifications pour lesquelles nous disposons de données sur l'insertion et le taux de réussite.
- Les certifications de niveau 5 présentent une meilleure insertion à 12 mois : 72 % contre 71 % sur le niveau 4 et 66 % sur le niveau 3.
- A 6 mois, le taux d'insertion sur le niveau 3 est de 59 %, niveau 4, 64 % et pour le niveau 5 (65 %).
- Le taux de réussite est moins bon sur le niveau 4 : 87 % contre 89 % sur le niveau 3 et 92 % sur le niveau 5.

Sur le niveau 3, un niveau d'insertion hétérogène, qui augmente et s'homogénéise à 12 mois

- Sur les principales certifications de niveau 3, le taux d'insertion à 6 mois va de 39 % (pour le CAP « Ébéniste » ; 132 nouveaux apprentis en 2025) à 77 % pour le CAP « Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie » (337 nouveaux apprentis en 2025).
- D'autres certifications présentent un bon taux d'insertion à 6 mois : le TP « Conducteur d'installation et de machines automatisées » (73 % ; 39 nouveaux apprentis), le CS « Joaillerie » (71 % ; 50) ou encore CTM Ébéniste » (70 % ; 45).
- A 12 mois, Les CAP « Métiers de la mode – vêtement flou » et TP « Agent de fabrication industrielle » se distinguent par une insertion plus basse (respectivement 47 % et 40 %).
- Quelques certifications connaissent une évolution conséquente du taux d'insertion à 12 mois par rapport à ce taux à 6 mois. C'est le cas pour le CAP « Conducteur routier marchandises » (+30 points ; 85 % ; 29 nouveaux apprentis), TP « Tuyauteur industriel » (+16 points ; 77 % ; 102 nouveaux apprentis), du CAP « Menuisier aluminium-verre » (+13 points ; 72 % ; 44 nouveaux apprentis), du TP « soudeur en tuyauterie industrielle » (+39 points; 78% ; 32 nouveaux apprentis) et du CAP « Maintenance des véhicules (options A/B/C) » (+13 points ; 68 %, 27 nouveaux apprentis).

Un taux de réussite qui oscille entre 74 et 100 %

- Seules deux des principales certifications de niveau 3 ont un taux de réussite inférieur à 80 % : le TP « Plombier chauffagiste » (42 nouveaux apprentis ; 74 %) et le CAP « Monteur en installations thermiques » (80 nouveaux apprentis, 74 %).
- Plusieurs des principaux diplômes ont un taux de réussite de 100 % comme par exemple le CAP « Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage » (386 nouveaux apprentis).

La réussite et l'insertion des apprentis

Sur le niveau 4, des taux d'insertion assez hétérogènes

- 5 certifications se distinguent par une insertion à 6 mois supérieure à la moyenne (64 %) de plus de 10 points : le Certificat de spécialisation (CS) « Aéronautique » (77 % ; 310 nouveaux apprentis), le Bac pro « Technicien en réalisation de produits mécaniques options (A/B) » (75 % ; 649 apprentis), BMA « Bijou » (74 % ; 118 nouveaux apprentis), ou encore le Bac pro « Métiers du froid et des énergies renouvelables » (74 %; 40).

- À l'inverse, 4 certifications présentent des taux largement inférieurs à la moyenne, à 6 mois : le Bac pro « Aéronautique » (23 %; 310 nouveaux apprentis), le Bac pro « Maintenance des systèmes de production connectes » (24 %; 498), le Bac pro « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » (32 % ; 553) et le « Technicien en pharmacie et cosmétique industrielle » (30 % ; 43 nouveaux apprentis)

Quelques certifications ont un taux de réussite de 100 % ou l'avoisinant

- 5 diplômes se distinguent par un taux de réussite de 100 % tels que le Bac pro « Technicien en réalisation de produits mécaniques » (649 nouveaux apprentis en 2025) ; Bac pro « Aéronautique » (310 nouveaux apprentis) ; le CS « Technicien en réseaux électriques » (94 nouveaux apprentis) et le CS « Aéronautique » (80 nouveaux alternants).

Sur le niveau 5, un niveau d'insertion hétérogène, qui augmente et s'homogénéise à 12 mois

- Les certifications avec les meilleurs taux d'insertion sont les BTS « Métiers de la mode - chaussure et maroquinerie » (89 % à 6 mois ; 86 % à 12 mois ; 60 nouveaux apprentis), BTS « Électrotechnique » (77 % ; 82 % ; 1 252) et BTS «Contrôle industriel et régulation automatique » (77 % ; 82 % ; 180).
- A l'inverse le BTS « Services informatiques aux organisations (options A/B) » présente un taux d'insertion largement inférieur à la moyenne (46 % ; 54 % ; 281 nouveaux apprentis).

Un taux de réussite en moyenne à 92 %

- Le taux de réussite va de 80 % pour le BTS « Conception de produits industriels » (236 nouveaux apprentis) et BTS « Aéronautique » (175 nouveaux apprentis) à 100 % pour les BTS « Maintenance des systèmes » (2 002 nouveaux apprentis) ; BTS « Conception des processus de réalisation de produits » (914) et « Métiers de la mode – vêtements » (153).

La réussite et l'insertion des apprentis

La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 3

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2025	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux de réussite (2021)
CAP Menuisier fabricant (RNCP36112)	422	51 %	63 %	95%
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage (options A/B) (RNCP38568)	386	58 %	67 %	100%
CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie (RNCP36336)	337	77 %	81 %	100%
TP Soudeur assembleur industriel (RNCP40037)	264	65 %	75 %	89%
CAP Maroquinerie (RNCP38712)	199	69 %	75 %	100%
CAP Electricien (RNCP38401)	153	49 %	61 %	91%
CAP Ébéniste (RNCP37538)	132	39 %	50 %	86%
TP Tuyauteur industriel (RNCP40471)	102	61 %	77 %	100%
CAP Monteur en installations thermiques (RNCP38306)	80	54 %	61 %	74%
CAP Monteur en installations sanitaires (RNCP38305)	73	46 %	57 %	81%
CAP Menuisier installateur (RNCP35974)	62	55 %	67 %	80%
CS Joaillerie (RNCP36684)	58	71 %	74 %	93%
CAP Métiers de la mode, vêtement flou (RNCP37245)	53	42 %	40 %	100%
TP Agent de fabrication industrielle (RNCP37397)	47	47 %	47 %	100%
CTM Ébéniste (RNCP40176)	45	70 %	70 %	86%
TP Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains (RNCP35828)	45	68 %	75 %	88%
CAP Menuisier aluminium-verre (RNCP37893)	44	59 %	72 %	100%
TP Menuisier de fabrication bois et dérivés (RNCP35823)	43	56 %	62 %	82%
CAP Sellerie générale (RNCP39037)	43	62 %	66 %	100%
TP Plombier chauffagiste (RNCP41909)	42	51 %	62 %	74%
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air (RNCP38560)	39	62 %	68 %	93%
TP Conducteur d'installation et de machines automatisées (RNCP37398)	39	73 %	67 %	97%
CAP Opérateur logistique (RNCP37672)	34	56 %	70 %	88%
TP Soudeur en tuyauterie industrielle (RNCP40477)	32	65 %	78 %	84%
TP Electricien d'équipement du bâtiment (RNCP37442)	31	56 %	64 %	84%
CAP Tailleur de pierre (RNCP38310)	31	51 %	56 %	100%
TP Menuisier poseur-installateur (RNCP37120)	30	55 %	65 %	80%
CAP Conducteur routier marchandises (RNCP37894)	29	55 %	85 %	97%
CAP Equipier polyvalent du commerce (RNCP40994)	27	46 %	54 %	90%
CAP Maintenance de véhicules (options A/B/C) (RNCP40997)	27	60 %	68 %	87%
Ensemble des certifications du niveau 3 du périmètre	**3 628**	**59 %**	**66 %**	89 %

Dares, Depp, InserJeunes, Voie Apprentissage, données sur les apprentis sortis en 2024

La réussite et l'insertion des apprentis

La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 4

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2025	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux de réussite (2021)
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP38337)	1 232	65 %	73 %	88%
Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (options A/B) (RNCP41015)	649	75 %	80 %	100%
Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (RNCP38878)	553	61 %	69 %	88%
Bac pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (RNCP35698)	498	60 %	69 %	86%
CS* Technicien en soudage (RNCP38311)	315	73 %	81 %	96%
Bac pro Aéronautique (options A/B/C) (RNCP37928)	310	77 %	77 %	100%
BP*** Menuisier (RNCP41842)	257	73 %	77 %	81%
BP*** Métallier (RNCP38727)	168	67 %	73 %	88%
TP Technicien en chaudronnerie (RNCP40801)	132	59 %	66 %	88%
BMA** Bijou (RNCP38649)	118	74 %	74 %	98%
Bac pro Métiers de la logistique (RNCP38302)	105	55 %	66 %	80%
CS* Technicien en réseaux électriques (RNCP37235)	94	88 %	89 %	100%
Bac pro Maintenance et Efficacité Energétique (RNCP35844)	83	69 %	80 %	74%
Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie (RNCP39514)	82	61 %	67 %	88%
CS* Aéronautique (RNCP37924)	80	82 %	82 %	100%
BP*** Monteur en installations de génie climatique et sanitaire (RNCP38726)	67	73 %	77 %	76%
Bac pro Métiers du commerce et de la vente (RNCP38399)	64	56 %	60 %	84%
BP*** Electricien(ne) (RNCP38880)	63	67 %	73 %	84%
Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons (RNCP38499)	61	88 %	96 %	98%
Bac pro Pilote de ligne de production (RNCP36428)	60	65 %	74 %	92%
BMA** Ébéniste (RNCP37494)	57	60 %	72 %	100%
BTM**** Ebéniste (RNCP41085)	51	62 %	58 %	97%
CS* Technicien des services à l'énergie (RNCP36334)	43	84 %	84 %	89%
Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles (RNCP36085)	43	44 %	56 %	89%
TP Technicien en logistique d'entreposage (RNCP36237)	42	53 %	61 %	76%
Bac pro Technicien Menuisier Agenceur (RNCP37917)	42	71 %	73 %	84%
TP Technicien de production industrielle (RNCP39176)	42	61 %	76 %	84%
TP Technicien de maintenance en chauffage, ventilation et climatisation (RNCP38748)	41	72 %	72 %	92%
Bac pro Métiers du Froid et des Energies Renouvelables (RNCP35846)	40	74 %	76 %	77%
Bac pro Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables (RNCP35845)	34	69 %	74 %	82 %
Ensemble des certifications du niveau 4 du périmètre	**6 370**	**64 %**	**71 %**	**87 %**

**CS : Certificat de spécialisation*
***BMA : Brevet des Métiers d'Art*
****BP : Brevet professionnel*
*****BTM : Brevet technique des métiers*

Dares, Depp, InserJeunes, Voie Apprentissage, données sur les apprentis sortis en 2024

La réussite et l'insertion des apprentis

La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 5

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2025	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2024 (en %)	Taux de réussite (2021)
BTS Maintenance des systèmes (options A/B/C/D) (RNCP36968)	2 002	59 %	68 %	100%
BTS Électrotechnique (RNCP41007)	1 252	77 %	82 %	85%
BTS Conception des processus de réalisation de produits (options A/B) (RNCP37464)	914	74 %	80 %	100%
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP38368)	858	58 %	66 %	93%
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	840	59 %	68 %	87%
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	733	75 %	80 %	93%
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	440	56 %	61 %	93%
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP39159)	386	63 %	68 %	93%
BTS Management commercial opérationnel (RNCP38362)	283	61 %	68 %	88%
BTS Services informatiques aux organisations (options A/B) (RNCP40792)	281	46 %	54 %	89%
BTS Assistance technique d'ingénieur (RNCP37561)	271	59 %	69 %	98%
BTS Conception des produits industriels (RNCP37374)	236	74 %	79 %	80%
BTS Fluides-énergies-domotique (options A/B) (RNCP38361)	227	73 %	80 %	86%
TP Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique (RNCP37277)	185	66 %	76 %	100%
BTS Contrôle industriel et régulation automatique (RNCP38216)	180	77 %	82 %	87%
BTS Aéronautique (RNCP38576)	175	84 %	78 %	80%
BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques (RNCP37115)	164	72 %	82 %	89%
BTS Métiers de la mode - vêtements (RNCP36777)	153	49 %	67 %	100%
BTS Communication (RNCP37198)	152	63 %	67 %	97%
BTS Pilotage de procédés (RNCP38217)	115	67 %	79 %	100%
BTS Gestion des transports et logistique associée (RNCP38365)	108	70 %	75 %	90%
BTS EuroPlastics et Composites (options A/B) (RNCP38416)	104	68 %	79 %	96%
BTS Commerce international (RNCP35800)	99	50 %	58 %	95%
TP Technicien supérieur de maintenance industrielle (RNCP36247)	92	78 %	82 %	94%
BTS Métiers de la chimie (RNCP38382)	82	73 %	77 %	89%
TP Négociateur technico-commercial (RNCP39063)	76	51 %	54 %	94%
Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles (RNCP36730)	76	64 %	64 %	83%
TP Responsable de petite et moyenne structure (RNCP38575)	70	62 %	67 %	100%
BTS Etude et réalisation d'agencement (RNCP38383)	67	55 %	67 %	94%
BTS Métiers de la mode : Chaussure et maroquinerie (RNCP36776)	60	89 %	86 %	100%
Ensemble des certifications du niveau 5 du périmètre	**12 056**	**65 %**	**72 %**	**92 %**

Dares, Depp, InserJeunes, Voie Apprentissage, données sur les apprentis sortis en 2024

L'OBSERVATOIRE COMPÉTENCES INDUSTRIES

opco 2i

observatoire-competences-industries.fr